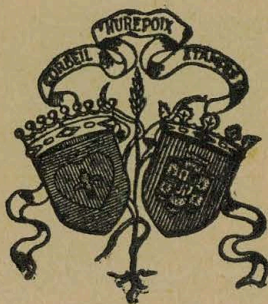


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

78^e ANNÉE (1972)



CORBEIL-ESSONNES
1973

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (Conseil d'administration, liste des membres, Assemblée générale à Montlhéry)	3
Jean JACQUART. — Le bailliage de La Ferté-Alais au milieu du xvi ^e siècle	21
René BISCH. — Sur la première mention du nom de Valenton	37
André CROS. — Vie religieuse et actes notariés à la fin de l'Ancien régime	41
Raymond-Auguste GEBER. — Lettre d'un contrebandier suisse empri- sonné à Saumur à un fermier de Boutigny-sur-Essonne	45
Paulette CAVAILLER. — Jacques Amyot, seigneur de Thivoin, de la Tour d'Abbeville et de la Grange des Bois à Auvers-Saint-Georges	51
FOUILLES et TROUVAILLES	57
BIBLIOGRAPHIE	109
CHRONIQUE	125
NECROLOGIE	135

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — Le bailliage de La Ferté-Alais.
 Pl. II. — Palaiseau. - Cave.
 Pl. III. — Grigny. - Plan de la fouille.
 Pl. IV. — Grigny. - Fibules.
 Pl. V. — Montlhéry. - Cave du château.
 Pl. VI. — Montlhéry. - Cave près de la prévôté.
 Pl. VII. — Linas. - Cave aux Roblines.
 Pl. VIII. — Marcoussis. - Plan du château de Montagu.
 Pl. IX. — Saclas. - Tombe d'enfant. Hache-pioche.
 Pl. X. — Vert-le-Grand. - La carrière de Montaubert en 1905.
 Fragment d'outils de grès.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

78^e ANNÉE (1972)



CORBEIL-ESSONNES
1973

Vie de la Société

liste des Membres de 31 décembre 1977

Conseil d'administration

Président :

M. Jean DE COURCEL.

Vice-présidents :

M. Emile HOUTH,

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

M^e André CROS.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,

M^{me} B. D'ANDURAIN.

M^e Jean CHANSON,

M. Marcel CORDELLE,

M. le marquis DE GANAY,

M. Maurice LAHAYE,

M. Georges MICHEL.

M. Jacques STAËS.

Le R. P. VERBRUGGE.

Liste des Membres au 31 décembre 1972

- ACHALLE (dr. Jean-Yves), Centre Psychothérapique Barthélemy-Durand, 91150 Etampes.
- AMAURY (Gérard), résidence Croix-Breton E 142, 91160 Longjumeau.
- ANDRE (M^{me}), 26, rue Marcel-Cachin, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ANDRE (Pierre), 19, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ANDURAIN (M^{me} B. d'), 1, place de l'Eglise, 91510 Lardy.
- ANSART (Michel), 73, boulevard de Fontainebleau, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ANTONI (Jacques), 17, place Léon-Cassé, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES de l'Essonne, 7, rue La Fayette, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES de Seine-et-Marne, 77000 Melun.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES du Val-de-Marne, 7, villa Vernier, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.
- ARGENVILLIER (Jacques), 12, rue du Regard, 75006 Paris.
- ARSAULT (Maurice), 20, rue Marchand, 91100 Corbeil-Essonnes.
- ASTIER (M^{me} Jeanne), 201, parc des Eaux-Vives, 91120 Palaiseau.
- AUBERT (Jean-Jacques), 20, rue H.-Barbusse, 63000 Romagnat.
- AUBERT (Michel), 1, chemin des Bœufs, 91300 Massy.
- AUBERTEL (Etienne), 19, rue Etienne-Laurent, 91740 Pussay.
- AUBINEAU (Georges), 7, rue du Prêche, 49400 Saumur.
- AUVRAY, 6, avenue de Paris, 91410 Dourdan.
- BACHELIN (Marcel), 93, rue Marx-Dormoy, 91480 Quincy-sous-Sénart.
- BADER (Georges), 33, rue Guy-Moquet, 91480 Quincy-sous-Sénart.
- BAILLIART (dr. Jean-Pierre), 47, rue de Bellechasse, 75007 Paris.
- BAILLY (Roger), Vayres-sur-Essonne, 91820 Boutigny.
- BALITRAND (J.-P.), Saint-Côme-d'Olt, 12500 Espalion.
- BARBEAU (Jacques), Morsang-sur-Seine, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BARBEROT (Yves), villa Paul, 91660 Méréville.
- BARET (Christian), 21^{bis}, avenue du Moulin-de-la-Planche, 91120 Palaiseau.
- BARNIER (Georges), H.L.M. Orly-Parc, bâtiment F, appartement 152, rue Debussy, 91260 Juvisy-sur-Orge.
- BARRIERE (Gabriel), 5, rue des 3-Fauchets, 91150 Etampes.
- BARTHOLI (Jean), 701, rue Les Eaux-Vives, 91120 Palaiseau.
- BASZANGER (Jacques), Janville-sur-Juine, 91510 Lardy.
- BATON (abbé Jean), place du Général-de-Gaulle, 91260 Juvisy-sur-Orge.
- BAUTRAIT (M^{me}), 10, rue de la Pointe, 91380 Chilly-Mazarin.
- BAYLE (M^{lle} Evelyne), domaine de Grandvaux, appartement 552, 10, rue Gauguin, 91600 Savigny-sur-Orge.
- BAZILLE (Daniel), 1, allée de l'Essonne, bâtiment A, n° 114, 91100 Corbeil-Essonnes.

- BEAUMONT (Jacques), 10, avenue du Président-Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BELIN (Michel), 6, rue de Gaillon, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
- BELLAND, 2, rue Lalo, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.
- BELLENCOURT (Raymond), 16, rue d'Escloules-d'Hust, 91230 Montgeron.
- BENARD (M^{lle} Andrée), 41, rue du Chemin-de-Fer, 91510 Lardy.
- BENEROSO (dr.), 1, rue du Laminoir, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BERGER (Gérard), 44, rue Fontaine-Cornaille, 91480 Quincy-sous-Sénart.
- BERGERET (Pierre), 9, rue des Arènes, 75005 Paris.
- BERMANN (André), 14^{bis}, rue Marbeuf, 75008 Paris.
- BERNADAC (Jean), 14, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BERNAGE (Georges), 16, Grande-Rue, 91510 Lardy.
- BERTHIER (abbé Henri), aumônier du Centre de Sillery, 91360 Epinay-sur-Orge.
- BERTHIER (Maurice), 9, rue du Rosset, 91510 Lardy.
- BERTIER (Antoine), 226, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
- BERTRAND (M^{me} Josiane), 10, rue Ferdinand-Seurat, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BIBLIOTHEQUE CENTRALE, place Monseigneur-Ladeuze, B 3000 Louvain (Belgique).
- BIBLIOTHEQUE DE LA M. J. C., 45, allée A.-Briand, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BIBLIOTHEQUE DES FACULTES DOMINICAINES, Le Saulchoir, Etiolles, 91450 Soisy-sur-Seine.
- BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, 75004 Paris.
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, rue de la Poste, 91210 Draveil.
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, 78200 Mantes-la-Jolie.
- BIBLIOTHEQUE POUR TOUS, M^{me} FRONTIER, 19, rue de Gravelle, 91580 Etréchy.
- BILBILLE (Jean), 58-60, boulevard H.-Dunant, bâtiment C, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BINVEL (Bernard), 24, rue J.-Ferry, 91660 Méréville.
- BISCH (René), C. E. S., rue Carpeaux, 94400 Vitry-sur-Seine.
- BIZEAU (abbé Pierre), curé de 28410 Bù.
- BLAIS (Pierre), 52, rue Saint-Spire, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BLAIZOT (M^{me} Elisabeth), 4, rue Babie, 92190, Meudon.
- BLANCHET (Marcel), 91820 Boutigny-sur-Essonnes.
- BOIRAT (Robert), domaine de Bel-Abord, 91380 Chilly-Mazarin.
- BOMMEL (Jean), 23, place Léon-Cassé, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BONAFOS (Raymond), 3, place de la Gare, 91130 Ris-Orangis.
- BONNAT (M^{me}), 15, rue Charles-Mory, Mainville, 91210 Draveil.
- BONNE (J.-P.), 39, avenue Gai-Séjour, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
- BONNEFOY (Jacqueline), 4, rue de la Paix, 75002 Paris.
- BONNET (L.-C.), 5, rue Victor-Cherbuliez, 77380 Combs-la-Ville.
- BORGNIS-DESBORDES (Didier), 38, avenue de Saint-Vrain, 91760 Itteville.
- BOSC (Claude), impasse du Moulin-Fouleret, 91150 Etampes.
- BOSCHER (Michel), député-maire, 91000 Evry.
- BOTTE (Pierre), 15, place Galignani, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BOUCHAUD (Gaston), 23, rue Pasteur, 91390 Morsang-sur-Orge.
- BOUDIN (François), 25, avenue Darblay, 91100 Corbeil-Essonnes.
- BOUDINOT (Jacques), 2, passage Delessert, 75010 Paris, et 7, rue du Clos-Saint-Gervais, Courdimanche-sur-Essonne, 91720 Maisse.
- BOUDINOT (Michel), 2, passage Delessert, 75010 Paris, et 7, rue du Clos-Saint-Gervais, Courdimanche-sur-Essonne, 91720 Maisse.

- BOUDON (Marc), La Croix-de-Villeroy, Tigery, 91100 Corbeil-Essonnes.
BOUDON (M^{lle} Nadine), La Croix-de-Villeroy, Tigery, 91100 Corbeil-Essonnes.
BOUILLE (René), 59, rue Saint-Spire, 91100 Corbeil-Essonnes.
BOUR (Lucien), 9, rue Georges-Guynemer, 92600 Asnières.
BOURBON-BUSSET (comte Jacques de), château du Grand-Saussaye, 91610 Ballancourt-sur-Essonnes.
BOURDELEAU (Pierre), 3^{bis}, route de Lieusaint, Saint-Germain-lès-Corbeil, 91100 Corbeil-Essonnes.
BOURDIN (Jean), 6146, allée Anatole-France, 92220 Bagneux.
BOURGERON (Jean-Pierre), 31, bd de Port-Royal, 75013 Paris.
BOURLAND, 46, rue P.-Doumer, 91150 Etampes.
BOUSSY-SAINT-ANTOINE (commune de), 91800 Brunoy.
BOUYER (M^{me}), 12, avenue du Vercors, 91420 Morangis.
BOUZINAC (Jean), château de Bel-Ebat, 91460 Marcoussis.
BREGOU (Alphonse), 19, rue de Cheptainville, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
BROHIER, notaire, 91720 Maisse.
BROISE (Jean), 36, rue de Kéroual, 91000 Evry.
BRUN (Michel), 19, rue de la Paix, 91290 Arpajon.
BRUNEAU-ROCHE (M^{me}), 10, rue Magne, 91150 Etampes.
BRUNEL (Louis), villa Kinou, 4, rue Henri-Cordier, 06000 Nice.
BRUXELLE (Louis), 32, rue Michel-Ange, 75016 Paris.
BUGNET (Jean), 97, avenue de Villiers, 75017 Paris.
- CABY (dr.), rue des Fours-à-Chaux, 91100 Corbeil-Essonnes.
CAILLET (M^{me} Armand), 20^{bis}, rue de Chartres, 92200 Neuilly-sur-Seine.
CALLEY (dr. Jacques), vice-président du Conseil général, 21, rue Louis-Moreau, 91150 Etampes.
CARNOT (M^{me} Claude), château de Presles, Cerny, 91590 La Ferté-Alais.
CASSAIGNE (G.), 7, rue Dante, 75005 Paris, et Forges-les-Bains, 91470 Limours.
CASSAIGNE (M^{me} G.), 7, rue Dante, 75005 Paris, et Forges-les-Bains, 91470 Limours.
CASSE (Marcel), 103, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
CASSE (René), 17^{bis}, quai Gambetta, 91260 Juvisy-sur-Orge.
CASSOU (Pierre), 7, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris.
CATTANT (Jean), 20, rue du Trésor, 91120 Palaiseau.
CAUSSANEL (Jean), 9, rue de la Madeleine, 91660 Méréville.
CAUTRU (M^{me} F.-A.), 2, place Notre-Dame, 91150 Etampes.
CAVAILLER (M^{me} Paulette), directeur des Services d'archives de l'Essonne, 10, boulevard A.-Briand, 91450 Soisy-sur-Seine.
CAVEL-MANONCOURT (M^{me}), 27, avenue H.-Gilbert, 94290 Villeneuve-le-Roi.
CAZAUBON (M^{me} Béatrix), La Gentilhommière, Vayres-sur-Essonnes, 91820 Boutigny-sur-Essonnes.
CENTRE CULTUREL de la Vallée de la Juine, 91510 Lardy.
CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL D'YERRES, 91330 Yerres.
CERCLET (Michel), 20, rue Jules-Ferry, Leuville-sur-Orge, 91310 Montlhéry.
CHABRUT (dr.), Maison de la Dame, 91350 Grigny.
CHAILLOT (M^{me} Hélène), la Ferme du Temple, 91130 Ris-Orangis.
CHAILLOT (Jean), la Ferme du Temple, 91130 Ris-Orangis.
CHAILLOUX (Robert), chemin de Beaurepaire, 91410 Dourdan.

- CHAMBRILLON, 27, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
CHAMPION (Pierre), 76, boulevard Jean-Jaurès, 91100 Corbeil-Essonnes.
CHANCELIER (Michel), 32, rue de la Garenne, 91230 Montgeron.
CHANSON (Jean), 57, faubourg de Chartres, 91410 Dourdan.
CHARMONT (André), 17, rue de la Madeleine, 91660 Méréville.
CHARVIN (Gérard), 13, rue du Quatorze-Juillet, 91100 Corbeil-Essonnes.
CHATEAU (Le) de Dourdan et ses amis, place du Marché, 91410 Dourdan.
CHATELIN (André-M.), 140, rue de la République, 91150 Etampes.
CHAUMETTE, sous-directeur du C. E. S., 91540 Mennecey.
CHEVALIER (dr. Jacques), 79, rue Saint-Spire, 91100 Corbeil-Essonnes.
CHILLY-MAZARIN (ville de), 91380 Chilly-Mazarin.
CHRISTOPHE (Léon), l'Orangerie, 1, rue Jules-Ferry, 91800 Brunoy.
CHRISTOPHE (M^{me} Mireille), 1, rue Jules-Ferry, 91800 Brunoy.
CLEMENT (A.), 81, avenue du Président-Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.
CLUB DES JEUNES, place de la Mairie, 91810 Vert-le-Grand.
COCHETEUX (Claude), 45, rue Saint-Jacques, 91490 Milly-la-Forêt.
COIFFARD (André), 45, avenue Foch, 94300 Vincennes.
COMITE D'ENTREPRISE DE LA SNECMA Corbeil, B.P. 9, 91000 Evry.
COMPAGNIE I. B. M. FRANCE, boulevard John-Kennedy, 91100 Corbeil-Essonnes.
CONSTRUCTION MODERNE FRANÇAISE (la), château de Chamarande, 91730 Chamarande.
CORBEIL-ESSONNES (ville de), 91100 Corbeil-Essonnes.
CORBEY (M.), 3, rue du Château, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
CORBEY (M^{me}), 3, rue du Château, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
CORDELLE (Marcel), 50, rue De-Gaulle, 94430 Chennevières-sur-Marne.
CORNIER (M^{me} la générale), 5, avenue de Paris, 91410 Dourdan.
COUBARD (Georges), 2, rue Dieu, Boussy-Saint-Antoine, 91800 Brunoy.
COULAREAU (Edouard), 5, rue A.-Dubois, 91460 Marcoussis.
COURCEL (M^{me} Emmanuel de), Le Port-Courcel, 91270 Vigneux-sur-Seine.
COURCEL (Guillaume de), 5, rue Cabanel, 75015 Paris.
COURCEL (M^{me} Guillaume de), 5, rue Cabanel, 75015 Paris.
COURCEL (Jean de), 107, boulevard Raspail, 75006 Paris.
COURCEL (M^{me} Jean de), 107, boulevard Raspail, 75006 Paris.
COURCEL (Michel Sixte de), Le Port-Courcel, 91270 Vigneux-sur-Seine.
COURCEL (abbé Vincent de), Le Port-Courcel, 91270 Vigneux-sur-Seine.
COURCEL (Xavier de), 45250 Briare.
COURCEL (M^{me} Xavier de), 45250 Briare.
COURTIS (M^{lle}), 3, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 89000 Auxerre.
COURTY (Charles), rue des Remparts, 91100 Corbeil-Essonnes.
COUSIN (Albert), 3, rue du Champ-d'Épreuves, 91100 Corbeil-Essonnes.
CROS (André), notaire, 91100 Corbeil-Essonnes.
CSERY (Paul), voie Normande, bâtiment H 2, 94290 Villeneuve-le-Roi.
CUSIN-BERCHE (M^{me}), Etiolles, 91450 Soisy-sur-Seine.

DADE (Pierre), avenue Paul-Cabanis, 45340 Beaune-la-Rolande.
DANIEL (J.-Cl.), 25, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
DANNE, La Perrière de Mareau-aux-Prés, 45370 Cléry-Saint-André.
DARBLAY (Rodolphe), 28, avenue Foch, 75116 Paris.
DARBLAY (Stanislas), 10, avenue Frédéric-le-Play, 75007 Paris, et château de Saint-Germain-lès-Corbeil, 91100 Corbeil-Essonnes.
DARBONNE (André), rue de la Chapelle-Saint-Jacques, 91490 Milly-la-Forêt.
DARMAGNAC (André), 5, rue Claude-Debussy, appartement 22, résidence du château Mousseau, 91000 Evry.

- DAUPHIN (Gabriel), 8, rue de Paris, 91120 Palaiseau.
DEBONO, Moulin de la Rachée, Sermaise, 91530 Saint-Chéron.
DEBREUIL (abbé), 78740 Vaux-sur-Seine.
DEDIEU, 12, rue Galliéni, Leuville-sur-Orge, 91310 Montlhéry.
DEDON (André), 16, rue Saint-Mars, 91150 Etampes.
DELABY (M^{me} Thérèse), 33^{bis}, rue Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine.
DELAROCHE (Emile), Le Grand-Saussaye, 91610 Ballancourt-sur-Essonne.
DELAUMENY (Monique), 78, rue de La Tombe-Issoire, 75014 Paris.
DELAUNAY (Jean-Marc), 68, avenue Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.
DELEPINE (Jean-Claude), 6, rue des Passereaux, 91130 Ris-Orangis.
DELIVRE (général Joseph), résidence Jean Mermoz, 55, allée Blériot, 77350 Le Mée-sur-Seine.
DENIS (M^{me} Alexandre), 6, rue du Château, D'Huisson-Longueville, 91590 La Ferté-Alais.
DENIS (M^{lle} Evelyne), 10-12, rue François-Sautel, Chevilly-Larue, 94150 Rungis.
DEPEYRE (A.), 19, rue de la Madeleine, 91660 Méréville.
DEROYE (Henri), 9, rue Notre-Dame, 91100 Corbeil-Essonnes.
DES GARETS (comte François), Les Tournelles, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
DESOMBRE (M^{me} Pierre), Nainville-les-Roches, 91750 Champcueil.
DEVEVEY (Raymond), 34, rue de la Haie-Cog, 93300 Aubervilliers.
DIRECTION REGIONALE des Antiquités historiques de la Région parisienne, Hôtel d'Aumont, 5, rue de Jouy, 75004 Paris.
DODIN (dr. A.), 192^{bis}, rue de Vaugirard, 75015 Paris, et place de la Mairie, Courances, 91490 Milly-la-Forêt.
DOITTAU (M^{me} Paul), 54, boulevard La Tour-Maubourg, 75007 Paris.
DUBOSCQ (Guy), directeur général des Archives de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03.
DUBOSCQ (Jean), maire de 91460 Marcoussis.
DUCLOS (M^e Philippe), notaire, 91290 Arpajon.
DUCROS (M^{me}), 20, rue Th.-de-Banville, 75017 Paris, et Saint-Cyr-la-Rivière, 91690 Saclas.
DUMONT (Francis), 1, rue de la Source, Le Mesnil, Longpont, 91310 Montlhéry.
DUMONTIER (Patrice), 5^{bis}, rue du Métro-Charonne, 91300 Massy-Villaine.
DUNAIME (Emile), 97, rue de Paris, 91400 Orsay.
DUPLESSIS (M^{lle} Marcelle), 31, rue A.-Gravier, 91100 Corbeil-Essonnes.
DUPOUX, 5, impasse du Parc, 91100 Corbeil-Essonnes.
DUPRE (Bernard), 2, rue Pavée, 91150 Etampes.
DUPRUILH (Jean), 91480 Quincy-sous-Sénart.
DURAND (André), 27, Grande-Rue, Mondeville, 91590 La Ferté-Alais.
DURAND (Claude), 4, rue A.-Briand, 91150 Etampes.
DUVOIR (André), 34, rue Saint-Pierre, 91410 Dourdan.
- ECOLE NOTRE-DAME DE SION, Grand-Bourg, 91000 Evry.
EPINAY-SUR-ORGE (ville d'), 91360 Epinay-sur-Orge.
ESBELIN (Yves), 4, avenue du Parc, 92290 Châtenay-Malabry.
ESCOURROU (M^{me}), 17, rue Louise-de-Kéroual, 91000 Evry.
ESTEBE (M^{me} Anne-Marie), 31, rue Barla, 06000 Nice.
ETAMPES (ville d'), 91150 Etampes.
ETIENNE (Henri), notaire, 27, rue Saint-Jacques, 91150 Etampes.

FABRE (M^{lle} Danielle), 19, rue Raymond-Simon, 94310 Orly.
FATH (Claude), 22, rue de la Maladrerie, 93300 Aubervilliers.
FAY (Robert), notaire, 19, rue de la Gare, 91800 Brunoy.
FENOLL (M^{me}), 23, rue de la Juiverie, 91150 Etampes.
FERRIERE (Georges), 34, avenue de Versailles, 75016 Paris, et 16, rue
du Pressoir, Morigny-Champigny, 91150 Etampes.
FONTAINE (M^{me} Claire), 12, avenue Lucie, 91230 Montgeron.
FONTAINE (René), 9, rue Jean-Moulin, 91210 Draveil.
FORTUIT (J.-C.), député de l'Essonne, Assemblée Nationale.
FOUCAUD (dr.), 179, boulevard Kennedy, 91100 Corbeil-Essonnes.
FOURQUIN (Guy), professeur à la Faculté des Lettres, 26, rue Bezout,
75014 Paris.
FOYE (René), 72, rue Saint-Spire, 91100 Corbeil-Essonnes.

GANAY (marquis de), 59, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
GANAY (Jean-Louis de), conseiller général, maire de Courances, 91490
Milly-la-Forêt.
GARCIN (François), 106, rue de Gournay, B 2, 91100 Corbeil-Essonnes.
GARCIN (M^{me}), 19, avenue Darblay, 91100 Corbeil-Essonnes.
GAUBERTI (Maurice), "Belcayre", Thonac, 24290 Montignac.
GAUCHOT (Julien), 2, rue Charles-V, 75004 Paris.
GAUDRY (Fernand), 39^{bis}, avenue de la Gare, 91300 Massy.
GAUNOUX (M^{lle} Georgette), 1, rue des Terreaux, 91680 Bruyères-le-Châtel
GAURAZ (M^{me}), rue de Milly, 91540 Mennecey.
GAUTIER (dr. Jean), 10^{bis}, place Saint-Médard, 91800 Brunoy.
GEBER (Raymond), 23, rue Centrale, 79 - Sainte-Pezenne.
GEORGE (Alain), 28, rue Copernic, 75016 Paris.
GERARD (M^{me}), domaine du Guichet, 91810 Vert-le-Grand.
GERMAIN (H.), 12, rue des Quatre-Cheminées, 92100 Boulogne-Billancourt,
et 66, rue Gambetta, 91460 Marcoussis.
GILLET (Philippe), 2, quai Bourgoin, 91100 Corbeil-Essonnes.
GIOUX (Francis), 68, rue de Milly, 91820 Boutigny-sur-Essonnes.
GIRARD (M.), Le Coudreau, 91490 Milly-la-Forêt.
GIRET (Edouard), 37, route d'Egley, 91290 Arpajon.
GIRI (Jacques), 30, rue du Moulin, 92160 Antony.
GIRON (Claude), 53, rue du Général-Leclerc, 91100 Corbeil-Essonnes.
GIRON (Roger), 72, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
GIROT (Marcel), Boissy-le-Cutté, 91150 Etampes.
GOJAT-SAINT-MARTIN (M^{me}), 68, rue Desnouettes, 75015 Paris, et Vay-
res-sur-Essonne, 91820 Boutigny-sur-Essonne.
GOUJON (M^{me}), 5, rue Alexis-Duparchy, 91600 Savigny-sur-Orge.
GOYENS (Raymond), 14, rue de Combs-la-Ville, 91480 Quincy-sous-Sénart.
GRANDS MOULINS DE CORBEIL (M. le directeur des), 91100 Corbeil-Es-
sonnes.
GRESSIN (François), "La Sénardière", chemin des Vignes, 91450 Soisy-
sur-Seine.
GRIGNY (ville de), 91350 Grigny.
GRONDARD (Alex), 40, rue de la Mairie, 91220 Brétigny-sur-Orge.
GUENEAU (Jean-Claude), 35, rue Madame, 75006 Paris.
GUEROUT (Jean), 68, rue Hallé, 75014 Paris.
GUILLEMARD (Roger), 15, rue de Paris, 94470 Boissy-Saint-Léger.
GUILLOSSOU (Pierre), rue Châteaubriand, 44470 Carquefou.
GUILLOT (Alain), 7, résidence des Turlurets, 92290 Châtenay-Malabry.
GUILLOT (Jean), 19, rue Champlouis, 91100 Corbeil-Essonnes.

- HAFNER (M^{me}), 22, rue A-France, 91120 Palaiseau.
HARLE (Georges), industriel, 91580 Etréchy.
HARVARD COLLEGE LIBRARY, Serials Division B 60674, Cambridge, Massachusetts, 02138, U.S.A.
HAVARD (abbé Michel), 22, rue du Maréchal-Joffre, 78000 Versailles.
HENAULT (Lucien), 91680 Bruyères-le-Châtel.
HERVE (M^{me} Maurice), 22, allée de Beauregard, 37000 Tours.
HISTORIQUE (L') de VERRIERES-LE-BUISSON, mairie, 91370 Verrières-le-Buisson.
HOLLEAUX (André), 4, Grande-Rue, 91510 Lardy.
HOTTINGUER (baron), château du Piple, 94470 Boissy-Saint-Léger.
HOUDY (Marcel), 37, avenue de Ganay, 91490 Milly-la-Forêt.
HOUTH (Emile), 6^{bis}, rue d'Angivillier, 78000 Versailles.
HURIET (Bernard), Le rue du Vau, Echarcon, 91540 Mennecey.
HURLIN (abbé H.), curé de Cerny, 91590 La Ferté-Alais.
- IMBAULT (M^{me} Jean), 11, rue Chernoviz, 75016 Paris.
INSTITUT HISTORIQUE ALLEMAND, 5, rue Maspéro, 75016 Paris.
ISNARD (Henri), résidence Longjumeau-sud, bâtiment C, 91160 Longjumeau.
IUNG (Robert), 23, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris.
- JACQUART (Jean), 13, rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris.
JACQUES (M^{lle} Micheline), 3, rue des Sources, 91400 Orsay.
JALMAIN (Daniel), principal du C. E. S., 91190 Gif-sur-Yvette.
JANET (M^{me}), 30^{bis}, boulevard Jourdan, 75014 Paris, et Beauvais à Roiville, 91410 Dourdan.
JANET (M^{lle} Nicole), 5, place de la Sorbonne, 75005 Paris.
JANET-LECAISNE (M^{me}), 61, rue de Varenne, 75007 Paris.
JEAN (Roger), 39, rue Remoiville, 91100 Corbeil-Essonnes.
JEAN-CHARLES, La Cancrerie, Oncy-sur-Ecole, 91490 Milly-la-Forêt.
JEANNIOT (Roger), rue du Bon-Puits, Fontenay-lès-Briis, 91640 Briis-sous-Forges.
JEANSON (M^{me}), 25, rue de la Juiverie, 91150 Etampes.
JEULIN (Henry), 12, boulevard H.-Dunant, 91100 Corbeil-Essonnes.
JEULIN (Maurice), maison de retraite, 91590 La Ferté-Alais.
JOSSE (Raymond), 20, rue de Vintué, 91580 Etréchy.
JOUANDON (Paul), 21, rue Augustin-Bellard, 91590 La Ferté-Alais.
JOUANEN (André), 14^{bis}, rue de Marcoussis, 91310 Montlhéry.
JOUANEN (M^{me} André), 14^{bis}, rue de Marcoussis, 91310 Montlhéry.
JOUVRAY (Henri), 15, square Bel-Air, 91170 Viry-Châtillon.
JUDITH (Joseph), 6, rue du Four-à-Chaux, 91540 Mennecey.
- KIEKENS (M^{lle} R.), 28, rue de Varenne, 75007 Paris.
- LABAT (Jean-Claude), "La Martinique", 91400 Gometz-le-Châtel.
LACHKEVITCH (Denise), 5, allée de l'Essonne, 91100 Corbeil-Essonnes.
LACOMBE (dr.), 14, rue E.-Pastré, 91000 Evry.
LA FOREST-DIVONNE (comte J. de), 8, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
LAFOSSE (Jacques), Les Blancs-Manteaux, 52 voie A, 91170 Viry-Châtillon.
LAHAYE (Maurice), 10, rue de la Poste, 91480 Quincy-sous-Sénart.
LAMBIN (Pierre), 14, rue Champlouis, 91100 Corbeil-Essonnes.
LAMBOURION (Brigitte), 14, rue Raffet, 75016 Paris.
LAME (Marius), 6, rue des Rosiers, 91800 Brunoy.
LAMOTTE d'INCAMPS (M^{me} E.), 15, rue du Petit-Château, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

- LANCELEUX (M^{lle}), 16, rue Pavée, 91150 Etampes.
LANGLOIS (dr. Pierre), 51, rue Miromesnil, 75008 Paris.
LAPLACE (M^{me}), 40, rue Pasteur, 91100 Corbeil-Essonnes.
LAPORTE (Jean-Pierre), 99, rue Danton, 92300 Levallois-Perret.
LARDY (ville de), 91510 Lardy.
LASERSON (René), Le Roussay, 91580 Etréchy.
LASTEYRIE (marquis de), 142^{bis}, rue de Grenelle, 75007 Paris.
LASTEYRIE (marquise de), 142^{bis}, rue de Grenelle, 75007 Paris.
LATOURNERIE (Maître), 42, rue Louis-Moreau, 91150 Etampes.
LAUGIER (Robert), 23, rue des Peupliers, 77113 Seine-Port.
LAURENS-FRINGS (Jean), 1^{bis}, avenue Foch, 75016 Paris.
LAURENT (abbé), curé de 91200 Athis-Mons.
LAURENT (Jacques), 3, rue de Combs-la-Ville, 91480 Quincy-sous-Sénart.
LAURENT (Daniel), Fontenay-lès-Briis, 91640 Briis-sous-Forges.
LE BRAUD (Jacques), 8, rue de la Victoire, 91730 Chamarande.
LECLERC (Guy), école, 91710 Vert-le-Petit.
LECORCIER (André), 19, rue Maurice-Berteaux, 91100 Corbeil-Essonnes.
LEFEBVRE (M^{me}), Tigery, 91100 Corbeil-Essonnes.
LEFEIVRE (M^{me} Arlette), 20, rue d'Estienne-d'Orves, 91220 Brétigny-sur-Orge.
LEFEVRE (Simone), 12, rue Rosa-Bonheur, 75015 Paris.
LEFRANC (M^{me} Constant), Morsang-sur-Seine, 91100 Corbeil-Essonnes.
LE GALLIC (M^{me} Jean), 8, Grande-Rue, 91510 Lardy.
LEGEARD (M. et M^{me}), 30, rue Léon-Frot, 75011 Paris.
LEGER (J.-Cl.), 10, rue des Tournelles, 92290 Châtenay-Malabry.
LEGOURD (abbé), curé de 91290 Arpajon.
LEIPP (J.-E.), 26, rue du Champ-d'Épreuves, 91100 Corbeil-Essonnes.
LELU (M^{me} Lucie), 24, avenue Foch, 91510 Lardy.
LEMAITRE (Henri), école F. Buisson, 18, rue de Brunoy, 91230 Montgeron.
LEREBOUR de SAINT-MARD (Alain), 1, rue F.-Chopin, 91000 Evry.
LEROY (André), 37-39, avenue Maryse-Bastié, 91200 Athis-Mons.
LEROY (M^{me} F.), 53, avenue Montaigne, 75008 Paris.
LESCAR (M.), 30, rue de la Saussaye, 91300 Massy.
LESCAR (M^{me}), 30, rue de la Saussaye, 91300 Massy.
LESTRANGE (vicomtesse Yvonne de), 156, rue de Rivoli, 75001 Paris.
LESUEUR (Bernard), 35, rue du 14-Juillet, 91100 Corbeil-Essonnes.
LETELLIER (chanoine André), escalier D, 99, avenue Cernuchi, 06500 Menton.
LETOURNEAU (Emile), La Forêt-le-Roi, 91410 Dourdan.
LETOURNEUR (Mgr Jean), vicaire général, Saint-Germain-lès-Corbeil, 91100 Corbeil-Essonnes.
LEVEAU (M^{me} Yvette), 3, place de la Gare, 91130 Ris-Orangis.
LHUILIER (Bernard), 14^{bis}, rue Amiral-Mouchez, 91320 Wissous.
LOBJOIT (Jacques), 4, rue Charles-Péguy, Lozère, 91120 Palaiseau.
LONGUET (Henri), 15, rue Carnot, 91170 Viry-Châtillon.
LOSTE (M^{me} Madeleine), 91840 Soisy-sur-Ecole.
LUTRAT (Jacques), notaire à Linards, 87130 Châteauneuf-la-Forêt.

MAGE (abbé), 75, Grande-Rue, 78550 Houdan.
MAGNIAT (Georges), 31, rue de Paris, 91100 Corbeil-Essonnes.
MALBOIS (Mgr A.), évêque de Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil, 91100 Corbeil-Essonnes.

- MAINFROY (Etienne), 73, route de Melun, Saintry-sur-Seine, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MALTERRE (René), notaire, 76^{bis}, Grande-Rue, 91160 Longjumeau.
- MARCEAU (M^{lle} Liliane), 46, rue de Paris, 91120 Palaiseau.
- MARCOUSSIS (ville de), 91460 Marcoussis.
- MARGUARITTE (dr. Eugène), 121, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MARMIES (M^{me} de), 2, rue Alphonse-Daudet, Champrosay, 91210 Draveil.
- MARTELLIERE (M^{lle} Odette), 9, route de Lardy, 91730 Chamarande.
- MASSY (ville de), 91300 Massy.
- MAYER (M^{me} René), 9, rue Vaneau, 75007 Paris, et "Le Manoir", 91910 Saint-Sulpice-de-Favières.
- MENEUX (Robert), 3, avenue du Maréchal-Joffre, Grisy-Suisnes, 77170 Brie-Comte-Robert.
- MERCIER (Daniel), 20, rue de l'Avenir, 91550 Paray-Vieille-Poste.
- MERCIER (Georges), Les Châteliers, 91660 Méréville.
- MERMINOD (abbé), 23, rue H.-Barbusse, 91170 Viry-Châtillon.
- MIAUD (Jean), rue du Clozeau, 91350 Grigny.
- MICHEL (dr.), 50, rue de Nagis, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MICHEL (Georges), 2, boulevard de Fontainebleau, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MICHELI (Charles), 5, rue Jules-César, 75012 Paris.
- MICHELON (M^{me}), 1, allée Guy-Boniface, 91330 Yerres.
- MICHLIG (M^{me} Marcienne), institutrice, 91680 Bruyères-le-Châtel.
- MILLIEZ (M^{me}), mairie de Nozay.
- MILLIEZ-COQUELET (M^{me} Henry), 23, rue des Chevaliers-de-Saint-Jean, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MISSET (dr.), 10, rue Notre-Dame, 91450 Soisy-sur-Seine.
- MOISSET (M^{me}), 90, rue d'Epinay, 91480 Quincy-sous-Sénart.
- MOLLET (M^{me} Marie-Thérèse), Banque de France, 7, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MOLLET (Marc), 38, rue des Chevaliers-de-Saint-Jean, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MONCEL (M^{me}), 54, rue Delattre-de-Tassigny, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MONCOURIER (M^{lle} Nicole), 3, rue des Eglantiers, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
- MOREAU (Gérard), 37, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau.
- MOREL (Henri-Charles), ingénieur en chef des Eaux et Forêts, 9, rue Emile-Dubois, 75014 Paris.
- MORIN (dr. Francis), 4, rue de Luynes, 75007 Paris, et 19, Grande-Rue, Morsang-sur-Seine, 91100 Corbeil-Essonnes.
- MORSANG-SUR-ORGE (ville de), 91390 Morsang-sur-Orge.
- MOTARY (M^{me}), 24, rue des Piffrets, Avrainville, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
- MOURET (Raymond), 12, rue du Maréchal-Joffre, 91510 Lardy.
- NACHTERGAL (Gaetan), Courdimanche-sur-Essonne, 91720 Maise.
- NARGET (M^{me} Henri), 3, rue de Paris, 91100 Corbeil-Essonnes.
- NAVEL (dr. Henri), 38, rue Champlouis, 91100 Corbeil-Essonnes.
- NERVAUX (M^{lle} Hélène de), 83, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris.
- NICOT (René), 27, rue de Gravigny, 91380 Chilly-Mazarin.
- NOGIER (M^{me}), 25, chemin des Lorittes, 91100 Corbeil-Essonnes.
- NOUELLE (René), 10, rue de l'Ancienne-Ferme, 91190 Gif-sur-Yvette.
- ORMESSON (comte Wladimir d'), château d'Ormesson, 94490 Ormesson-sur-Marne.

- PACCOU (Pierre), 3, rue de la Geôle, 91410 Dourdan.
PACORY (Henri), 91750 Champcueil.
PAMART (Paul), 8, rue des Prés, 91480 Quincy-sous-Sénart.
PANGE (comtesse Jacques de), pavillon Choiseul, 91170 Viry-Châtillon.
PANHARD (André), 72, avenue H.-Martin, 75016 Paris.
PANHARD (M^{me} André), 72, avenue H.-Martin, 75016 Paris.
PANHARD (Jean), 77, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
PANHARD (M^{me} Jean), 77, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
PASTURAUD (Georges), 16, rue A.-Petit, 91150 Etampes.
PATEY (Ladislas), instituteur, 91680 Bruyères-le-Châtel.
PATRIGEON (Horace), 4, chemin de Bellevue, 91450 Soisy-sur-Seine.
PATTI di MONTEGIORGIO (M^{me} Véronique), 7, via Oslavia, Rome (Italie),
et 14, rue du Pressoir, Morigny-Champigny, 91150 Etampes.
PAVARD (Gaston), 32, rue de la Ferme, Le Pâté-de-Lardy, 91510 Lardy.
PAVIE (Louis), place Salvandy, 91100 Corbeil-Essonnes.
PAYEN (Nicolas), 20, rue Saint-Merry, Linas, 91310 Montlhéry.
PEDOUX (M^{me} Paulette), 52, chemin des Moulins, La Renardière, 91310
Montlhéry.
PELLERIN (Jacques), 2, rue Picquebourg, 92160 Antony.
PELLUS (Paul), 141, avenue De-Gaulle, 91550 Paray-Vieille-Poste.
PENNESOT (Jacques), 50, rue Louis-Robert, 91100 Corbeil-Essonnes.
PERNEL (Pierre), 6, avenue Carnot, 91600 Savigny-sur-Orge.
PETIT (Denis), 26, rue de la Division-Leclerc, 91310 Linas.
PETITPIERRE (M^{lle}), 272, boulevard Raspail, 75014 Paris.
PEYRICHON (Gaston), 24, rue Saint-Antoine, 91150 Etampes.
PIACENTINO (Michel), 21, rue Georges-Boulet, 91330 Yverres.
PIALES (M^e), notaire, 91660 Méréville.
PIAT (M^{lle} Geneviève), 28, Grande-Rue, 91510 Lardy.
PIAT (M^{lle} Jacqueline), 1, rue des Terreaux, 91680 Bruyères-le-Châtel.
PICHOL (Aymé), avenue Pasteur, 91450 Soisy-sur-Seine.
PIERRE (Maurice), Le Grand-Villiers, Estouches, 91660 Méréville.
PILLON (abbé), curé de 78820 Juziers.
PINEAU (J.-P.), cité Emmaüs, appartement 22, escalier C, boulevard Mou-
chy, 91310 Montlhéry.
PLANTE (dr.), 47, rue de Longjumeau, 91300 Massy.
POINCET (René), Tigery, 91100 Corbeil-Essonnes.
POIREL (M^{me} Edouard), 31, Grande-Rue, 91310 Montlhéry.
POISSON (Lucien), 130, avenue Aristide-Briand, 92160 Antony.
PONCET (M.), 67, boulevard de la République, 91450 Soisy-sur-Seine.
PONÇON (M.), 4, rue d'Artois, 91130 Ris-Orangis.
PONS (M.), 31, rue des Remparts, 91150 Etampes.
POPPER (Louis-A.), 71, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
POTIER (abbé), archiprêtre, 12, cloître St-Spire, 91100 Corbeil-Essonnes.
POUGET (M^{me}), 51, avenue des Cottages, 91400 Orsay.
POUPINEL (Henry), agriculteur, Torfou, 91730 Chamaranche.
POUPINEL (M^{me} Louis), Auvers-Saint-Georges, 91150 Etampes.
PREVOST (Eugène), Moulin Grenat, Courances, 91490 Milly-la-Forêt.
PROUST (M^{me}), 2, rue de La Ferté, 91820 Boutigny-sur-Essonne.
- QUIENOT (M^{me}), 31, rue des Fraissettes, 91120 Palaiseau.
- RABIER (Jean), château de Sainte-Radegonde, 91830 Le Plessis-Chenêt.
RAFFARD (Hubert-C.), 37, rue Borghèse, 92200 Neuilly, et "La Picau-
dière", 16^{bis}, rue de Paris, 91470 Limours.

- RAMEAU (Emile), rue Saint-Nicolas, 91100 Corbeil-Essonnes.
RAMEAU (Eugène), 26, rue Saint-Jacques, 91150 Etampes.
REBIFFE (François), 15, rue E.-Laurent, 91740 Pussay.
REGIBIER (Alphonse), 10, rue Victor-Hugo, 91100 Corbeil-Essonnes.
REGIBIER (Paul), 22, rue de Paris, 91100 Corbeil-Essonnes.
REGIBIER (Philippe), 97, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
REGNIER (Pierre), 42, rue du Docteur-Vignes, 91100 Corbeil-Essonnes.
REINE (Philippe), Ecole nationale de la Protection Civile, Nainville-les-Roches, 91750 Champcueil.
RENAND (M^{me}), 30, quai de Béthume, 75004 Paris, et château de Jarcy, Varennes-Jarcy, 91480 Quincy-sous-Sénart.
RENAUD (Jean), 56, rue Romain-Rolland, 91550 Paray-Vieille-Poste.
RENAULT (M^{me} Monique), 20, rue de la Marne, 91160 Longjumeau.
RHODES (M.), rue de la Garenne, Viarmes, 95270 Luzarches.
RIBEAUCOURT (M^{me}), 5, avenue d'Estienne-d'Orves, 91260 Juvisy-sur-Orge.
ROBIN, château de Boinville, 91780 Chalo-Saint-Mars.
ROBIN (Etienne), Villoison, Villabé, 91100 Corbeil-Essonnes.
ROBINEAU (Pacifique), 159, rue Blomet, 75015 Paris.
ROHAN-CHABOT (Guy de), 116, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris.
ROLLAND (Jean), 48, rue du Général-de-Gaulle, 91610 Ballancourt-sur-Essonnes.
RUBENS-DUVAL (dr. A.), 116, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
SACCHI (Charles), 15^{bis}, rue Amélie, 75007 Paris.
SAGET (M.), 4, rue A.-Samain, 75017 Paris, et 1, rue de Laborde, 91660 Méréville.
SAINT-AMAND (M^{lle} Chantal), 7, rue Maurepas, 78000 Versailles.
SAINT-AMAND (Paul), notaire, 91590 La Ferté-Alais.
SAINT-PERIER (Raymonde de), château de Morigny, Morigny-Champigny, 91150 Etampes.
SANCIER (Raymond), directeur du C. E. G., rue des Frères-Moreau, 77830 Combs-la-Ville.
SANS (M.), 90, rue Jeanne-d'Arc, 91300 Massy.
SARDON (Phalier), directeur de l'Ecole nationale de perfectionnement, 20, sente des Dorées, 75019 Paris.
SARRERE (M^{lle} Paule), 101, résidence d'Orsay, 91400 Orsay.
SAULIERE (M^{me}), 63, rue de Melun, 77113 Seine-Port.
SAULODES (Claude), 13, rue de la Liberté, 91200 Athis-Mons.
SAUVAGET (M^{me} Maurice), 11, rue du Docteur-Vignes, 91100 Corbeil-Essonnes.
SAVARY (M^{me} Jacques), 6, rue de la Glacière, 91800 Brunoy.
SCANDOLO (M^{me}), rue A.-Briand, 91890 Videlles.
SCHATTEMAN (Roger), 25, rue Notre-Dame-des-Champs, 91100 Corbeil-Essonnes.
SCHNEIDER (Bernard), 41, sentier de la Vallée-aux-Renards, 94240 L'Hay-les-Roses.
SELLIER (Claude), 51, rue des Batignolles, 75017 Paris.
SERRE (Jean), 11^{bis}, passage Hébrard, 75010 Paris.
SIGAUD (M^{me} Denise), 74, rue de Sèvres, 75007 Paris, et chemin du Four-à-Chaux, Vayres-sur-Essonnes, 91820 Boutigny-sur-Essonnes.
SIGOT (René), 36, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
SILVAIN (René), 23, avenue du Président-Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.
SIMON (Robert), 88^{bis}, rue de Paris, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.
SIMONAZZI (Ernest), école R. Rolland, 91270 Vigneux.
SINEAU (Henri), 2, place de l'Eglise, 91850 Bouray-sur-Juine.

- SMIETA (Stanislas), 20, rue de Bel-Air, 91540 Mennecy.
SOCIETE historique et archéologique du canton de Méréville, mairie de 91660 Méréville.
SOCIETE historique et archéologique du Val-de-Marne, Librairie centrale, 9, rue du Midi, 94300 Vincennes.
SOLLE (M^{lle} Henriette), 18, rue Etienne-Marcel, 93500 Pantin.
SPIESS (M^{lle} Marie-Josèphe), archiviste municipale, mairie de 91100 Corbeil-Essonnes.
STAES (Jacques), 9, route de Versailles, Champlan, 91160 Longjumeau.
STAUFFER (M^{lle} Renée), 10, rue de l'Abreuvoir, 91410 Dourdan.
SYNDICAT D'INITIATIVE de Montlhéry, mairie de 91310 Montlhéry.
- TABET (dr. Lucien), 21, rue des Petites-Bordes, 91100 Corbeil-Essonnes.
TALLEC (Yves), résidence Fontaine des Jones, 91380 Chilly-Mazarin.
TAUVEL (M^{me} Maryse), 60, rue Oberkampf, 91100 Corbeil-Essonnes.
TCHOUHADJIAN (Armand), rue du Bon Puits, St-Maurice-Montcouronne, 91530 Saint-Chéron.
TERROINE (M^{lle} Anne), 8, rue Greffuhle, 75008 Paris.
THERON (Pierre), 40, route de Melun, Saintry-sur-Seine, 91100 Corbeil-Essonnes.
THERY (Henri), 1, rue du Port, 91450 Soisy-sur-Seine.
THOMAS (M^{me}), école de filles, 94480 Ablon.
THONNART (Pierre), 43, rue de Janville, Gillevoisin, 91730 Chamarande.
TISSET (Gérard), 253, rue Lecourbe, 75015 Paris.
TOUZE (M^{lle} Marie-Thérèse), 97, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.
TOUZOT (M.), 38, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.
TREILHARD (M^{me} la vicomtesse), 27, avenue G.-Mandel, 75016 Paris, et La Guignaudière, 91910 Saint-Sulpice-de-Favières.
TREILHARD (M^{lle} Marie-Gisèle), 27, avenue G.-Mandel, 75016 Paris, et La Guignaudière, 91910 Saint-Sulpice-de-Favières.
TRICOT (Jacques), résidence Chantereine, appartement 302, 91100 Corbeil-Essonnes.
TROUPEL (Georges), 5, place de l'Eglise, 91200 Athis-Mons.
TROUVE (M^{me}), 18, route de Corbeil, Mondeville, 91590 La Ferté-Alais.
- VACHER (Georges), 1, rue Charles-Féron, 91800 Brunoy.
VALENCE (Jean), Foyer des Roches, 52, promenade supérieure de Guinette, 91150 Etampes.
VANCAYSEELE, 14, avenue du Commandant-Barré, 91170 Viry-Châtillon.
VAN DEN BOSSCHE (Paul), agriculteur, Marbois, 91890 Videlles.
VARNES-JARCY (ville de), 91480 Quincy-sous-Sénart.
VASSET (dr.), rue M.-Berteaux, 91660 Méréville.
VENON (Pierre), 91660 Méréville.
VENOT (Pierre), notaire, 39, Grande-Rue, 91600 Savigny-sur-Orge.
VERBRUGGE (abbé A.-R.), Vieux-Moulin, 60450 Pierrefonds.
VERDIER (Guy), 24, rue de l'Eglise, 91680 Bruyères-le-Châtel.
VERDIER (M^{me} Guy), 24, rue de l'Eglise, 91680 Bruyères-le-Châtel.
VERDIER DE PENNERY (Pierre), 82, avenue de Suffren, 75015 Paris.
VERNIER-PETITJEAN (Edouard), 61, Grande-Rue, 91160 Longjumeau.
VERON (François), notaire, 94470 Boissy-Saint-Léger.
VERSLUYS (M.), 4, avenue Vénérie, 91230 Montgeron.
VIBRAYE (comte Tony de), 6, rue de la Trémoille, 75008 Paris.
VIGNER (dr. Antoine), 7, rue du Parc, 91480 Quincy-sous-Sénart.
VIGNON (André), 125, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

VILLEBONNE (Henry de), agriculteur, 91850 Bouray-sur-Juine.

VIOLAT (M.), 13, avenue Foch, 91510 Lardy.

VIOLAT (M^{me}), 13, avenue Foch, 91510 Lardy.

VIVAUX (Michel), 91510 Lardy.

WAGNEUR (Christian), 177, rue d'Alésia, 75014 Paris.

WAGNEUR (Jean), 1, rue Delattre-de-Tassigny, 92110 Clichy-la-Garenne.

WIDEMANN (François), 2, rue de la Grand'Roche, Mondeville, 91590 La Ferté-Alais.

XEMARD (M^{me} Georges), 29, avenue Darblay, 91100 Corbeil-Essonnes.

ZAVADOVSKY (M^{me}), 43, rue du Dessous-du-Luet, 91230 Montgeron.

Assemblée générale à Monthléry

Notre assemblée générale pour 1972 s'est tenue le dimanche 1^{er} octobre, à la salle des fêtes de Monthléry.

La séance est ouverte à 10 h 45, en présence de soixante-deux personnes, par M. Jean Jacquart, vice-président, qui présente les excuses des absents. Le président, M. Jean de Courcel, retardé par un petit incident, nous rejoint quelques minutes plus tard.

M^{me} Cavailler, secrétaire générale, se félicite que l'assemblée générale ait lieu en 1972 à Monthléry, "haut lieu" de l'Essonne, et évoque les deux promenades qu'y fit la Société en 1901 et en 1947.

Elle rappelle ensuite le souvenir de deux collègues disparus récemment : M. Armand Caillet, membre du conseil d'administration depuis 1943, et M. Poirel, maire honoraire de Monthléry; elle remercie M^{me} Poirel de sa présence à cette assemblée.

M^{me} Cavailler remercie tous ceux qui se sont dévoués pour la réussite de cette journée : M. le Maire, qui a mis la salle des fêtes à notre disposition; M. Parbaile et ses amis du Syndicat d'Initiative qui ont organisé le déjeuner; M. Payen et les membres de l'Association des Amis du château féodal qui feront visiter le donjon; enfin, nos guides à Linas et Longpont: M. Jacquart et M^{lle} Lefèvre.

Ensuite, M^{me} Cavailler présente le rapport moral de l'année écoulée :

1° Le nombre des membres est toujours en nette progression; il est passé de 512 à 548.

2° Le bulletin 1971 a été distribué en juillet; le bulletin 1972 sortira probablement au printemps 1973; il comportera :

- Compte rendu de cette assemblée générale;
- La première mention du nom de Valenton, par M. Bisch;
- Lettre d'un contrebandier suisse emprisonné à Saumur au sujet d'une cassette enfouie à Milly, par M. Géber;
- La lutte entre les habitants de Quincy et les curés d'Épinay-sous-Sénart, par M. Lahaye;
- Trois actes notariés intéressant la vie religieuse à la fin de l'Ancien Régime, par M^e Cros;
- Les mentions portées par le curé de Courdimanche-sur-Essonne sur les registres de sa paroisse, par J. Staës;
- Rapports sur les fouilles en cours;
- Bibliographie;
- Chronique.

Enfin, le premier volume d'une nouvelle série de *Mémoires* devrait être distribué fin 1973. Il sera constitué par les trois articles que M. Brunel devait publier dans le dernier bulletin; deux intéressent la vie religieuse à Corbeil à la fin du XVIII^e siècle, et le troisième, le hameau de Fromenteau à Juvisy.

3° Notre promenade de printemps nous a conduits, le 28 mai, au château de Dourdan et à l'église du Val-Saint-Germain.

Nous essaierons en 1973 de visiter la fouille préhistorique d'Étiolles pour la réussite de laquelle la Société a joué un rôle financier important.

4° La Société a continué à défendre le patrimoine monumental et artistique du département, et les deux démarches faites l'an dernier en faveur des églises de Mondeville et de Mauchamps ont eu des suites favorables. Quant au pré-inventaire, il devrait en 1973 aboutir à des réalisations tangibles.

Le rapport moral est adopté.

M^e Cros rend compte de sa gestion financière : l'avoir net de la Société : 12 809,74 F, auquel doivent s'ajouter des cotisations en retard, devrait permettre de faire face à la publication du bulletin 1972 et d'une bonne moitié des mémoires prévus pour 1973.

M^e Cros, trésorier depuis trente ans, demande à être aidé dans sa tâche chaque année plus lourde au fur et à mesure que le nombre des adhérents s'accroît.

Quitus est donné au trésorier pour l'exercice 1971-1972.

Les membres sortants du conseil d'administration : M^{me} Cavaller, M. de Ganay et M. J. Staës sont réélus à l'unanimité. M. Georges Michel, candidat au conseil d'administration, qui accepte le poste de trésorier-adjoint, est également élu à l'unanimité.

M. Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France, et présente le dernier tome des *Mémoires* ainsi que le bulletin bibliographique publié par cet organisme.

La séance est levée à 11 h 30.

M. Payen projette alors de très belles diapositives sur le château de Montlhéry et ses environs, qui préparent la visite de l'après-midi.

Au vin d'honneur offert par la municipalité, nous accueillons M. Vuillemey, conseiller général du canton, qui a pu se libérer quelques instants.

Après un repas pris dans le cadre agréable de l'Auberge de la Tour, les convives, auxquels se joint une vingtaine de confrères arrivés après le déjeuner, visitent successivement le château de Montlhéry, l'église de Linas et l'église de Longpont.

Satisfaits de cette intéressante excursion favorisée par un beau soleil automnal, nous nous séparons à 18 heures.

Le bailliage de la Ferté-Alais au milieu du XVI^e siècle

Dans la complexe géographie administrative de l'Ancien Régime, entre les ressorts importants et assez bien connus de Paris, de Melun, d'Etampes, une minuscule circonscription eut pour siège, jusqu'à ce qu'elle fût purement et simplement absorbée par le bailliage voisin d'Etampes, le bourg de La Ferté-Alais.

Gustave Estournet a retracé, dans un article érudit publié en 1944 dans le *Bulletin* qui marquait la renaissance de notre Société, l'origine de la petite cité et étudié ses premiers seigneurs, d'Aimon de Corbeil à la fin du XIII^e siècle¹. Une référence de ce travail a attiré notre attention sur une enquête de 1543, relative au « bailliage et châtellenie de La Ferté-Alais² ». Ce document est une copie du XVII^e siècle d'un fragment de procès-verbal d'évaluation du revenu du duché d'Etampes, créé en 1537 pour Anne de Pisseleu et son époux, Jean de Bretagne. L'enquête portait donc sur un territoire plus étendu, mais elle a malheureusement disparu, à l'exception de cet extrait qui renferme d'abondants renseignements de tous ordres³. Nous en avons étudié par ailleurs les données

1. ESTOURNET (Gustave), *La Ferté-Alais, ses origines, ses noms, ses premiers châteaux*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1944, p. 34-118.

2. *Arch. nat.*, R⁴ 943, un cahier, 58 f^o : comparution des officiers, f^o 1-20; observations des procureurs de Jean de Bretagne, f^o 21; arpentages et évaluations, f^o 24-36; interrogatoires des témoins, f^o 36-58. Cité *infra* : *Enquête*.

3. L'enquête a été utilisée par DOM FLEUREAU, *Les Antiquitez de la Ville et Duché d'Estampes...* (Paris, J.-B. COIGNARD, 1683, in-4^o), p. 31. Une analyse était conservée aux *Arch. dép. du Loiret*, A 1237-1238. Elle a été détruite en 1940.

démographiques⁴. Mais l'intérêt du document, confronté à d'autres sources contemporaines, est de permettre de présenter les cadres de la vie rurale au milieu du xvi^e siècle dans quelques paroisses des confins du Gâtinais et du Hurepoix.

I. - LE BAILLIAGE ET SON RESSORT.

Sous le terme de bailliage et châtelainie viennent se confondre des institutions de nature féodale, judiciaire et administrative. La châtelainie, qui peut être royale ou seigneuriale, implique l'exercice de la haute justice par le détenteur d'un fief auquel elle est attachée. Dans le cas de La Ferté-Alais, il semble qu'il faille en chercher l'origine dans la donation, en 1005, à Albert, fils d'Aimon de Corbeil, de la place forte (qui prit le nom de La Ferté, d'abord Baudouin, puis Alais) dominant une vingtaine de villages des environs, sur les habitants desquels le châtelain exerçait la justice⁵. Le bailliage royal est une circonscription administrative, installée dans une ville du domaine et dans laquelle les officiers royaux exercent, au nom du souverain, tout un ensemble de compétences, sous le contrôle des gouverneurs de province, et, plus tard, des intendants. Le bailli et son lieutenant ont ainsi des attributions touchant aux droits seigneuriaux du souverain (gestion du domaine propre, réception des vassaux), à ses droits régaliens (convocation du ban et de l'arrière-ban, droit d'imposer, police générale), à ses pouvoirs de justice (connaissance de certains cas, dans un ressort fixe, appel sur les juridictions inférieures⁶).

Le bailliage se définit ainsi par un ressort géographique, plus ou moins stable à travers les siècles. Celui de La Ferté-Alais, par rapport aux circonscriptions voisines, était minuscule, s'étendant sur une dizaine de paroisses, de Courances à Bouray, du Saussay à Valpuiseaux. C'était là, en 1543, le

4. JACQUART (Jean), *La population de la châtelainie de La Ferté-Alais, du XVI^e au XVIII^e siècle*, dans *Hommage à Marcel Reinhardt*, Paris, 1973, p. 351-356.

5. ESTOURNET (G.), *art. cit.*, p. 37.

6. DUPONT-FERRIER (Gustave), *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées... à la fin du Moyen Age*, Paris, Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, 1902, in-8°.

résultat provisoire du lent grignotage opéré par les officiers des sièges voisins et des concessions faites par les souverains à leurs fidèles⁷.

A l'origine, il semble que le châtelain exerçait la justice sur son domaine propre (La Ferté, Boutigny, Maisse et Valpuseaux) et, indirectement, sur tout un ensemble de fiefs situés d'Auvers à Courances, de Moigny à Itteville. Avant même la réunion au domaine de la couronne, ce ressort fut sensiblement réduit. Seigneurie du chapitre de Notre-Dame de Paris, Itteville bascule dès le début du x^e siècle sous l'autorité du prévôt de Paris. De même, les ambitions des officiers royaux de Corbeil, de Melun, d'Etampes jouaient dans le sens de l'annexion à leurs ressorts de villages comme Ballancourt, Videlles, Auvers. Lorsqu'on leva, en 1369-1370, l'aide pour la rançon du roi Jean, la châtellenie de La Ferté-Alais ne comprenait déjà plus que dix localités : *Guigneville, Videlles, Boutigny, Messe, Vaires, Bourroy, Duison, Bosne et Saussoy, Cousances, Courtemanche, Le val de Puisieux, La Ferté-Aleps*⁸.

En 1543, cette liste est encore plus brève. Vayres et Videlles en ont disparu⁹. La seconde de ces paroisses, à l'exception de quelques écarts que nous retrouverons plus loin, dépend désormais de Melun et c'est à ce siège que comparait, en 1560, pour la rédaction de la coutume, messire François de Vendôme, prince de Chabonais, seigneur de Milly, Moigny et Videlles. Quant à Vayres-sur-Essonne, dont la seigneurie avait été donnée en 1479 à Olivier Le Dain, son érection en châtellenie mouvant directement du roi la fit échapper au ressort du bailliage de La Ferté-Alais, malgré les efforts des officiers du siège¹⁰. On remarque également l'absence, dans

7. Voir *Carte*, pl. I. Sur les circonscriptions administratives voisines et rivales : DUPIEUX (Paul), *Les Institutions royales au pays d'Etampes (Comté, puis Duché) : 1478-1598*, Versailles, Mercier, 1931, in-8°, xix-258 p.; CAVAILLER (Paulette), *Essai sur la Prévôté de Corbeil*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil*, 1960, p. 29-72; 1961, p. 37-50; 1962, p. 7-29; 1963, p. 15-76.

8. *Rançon du Roi Jean. Compte de l'aide*, publ. par L. DESSALLES dans *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français* (Paris, 1850), p. 102-104.

9. *Enquête*, f^o 18 : Les paroisses au-dedans du bailliage.

10. BAILLY (Roger), *Monographie de Vayres-sur-Essonne*, 2^e partie, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil*, 1967 (1968), p. 17-18 et p. 41-45.

cette énumération, de la grosse paroisse et seigneurie de Villiers-le-Châtel (aujourd'hui Cerny). Là aussi, la qualité des détenteurs du fief avait entraîné le rattachement à la prévôté de Paris ¹¹. Par contre, l'enquête de 1543 mentionne expressément, à côté de Bouray-sur-Juine, l'appartenance au bailliage du hameau de Gillevoisin. Ainsi défini, le ressort de La Ferté-Alais ne devait plus être substantiellement modifié jusqu'à son rattachement en 1769 au bailliage d'Etampes, dont les officiers ne perdaient aucune occasion de revendiquer leur autorité sur les paroisses les plus proches de leur siège. L'incorporation du bailliage au duché d'Etampes au début du xvi^e siècle facilitait évidemment leurs entreprises. Mais nous voyons, en revanche, les officiers de La Ferté-Alais convoquer, lors de la levée du ban et de l'arrière-ban de 1557, des possesseurs de fiefs situés non seulement à Vayres et à Cerny, paroisses enclavées, mais à Itteville et à Mespuits ¹². L'ouvrage de dom Basile Fleureau permet de dessiner avec précision l'étendue du bailliage au milieu du xvii^e siècle ¹³.

II. - CONSISTANCE ET REVENUS DU BAILLIAGE.

En 1543, le roi était seigneur de La Ferté-Alais. A ce titre, il y détenait un domaine consistant en biens fonciers, en droits seigneuriaux et féodaux, directs ou indirects, dont le procès-verbal nous fournit une description détaillée et chiffrée.

Le domaine corporel était des plus réduits : « une apparence de chasteau qui est à présent en ruine » et qui fut rasé et loti avant la fin du siècle; la géole; un moulin à La Ferté, baillé en 1522 pour 28 ans contre un loyer de 30 setiers de blé mouture; deux autres moulins, sis au Gué Saint-Lazare, à Baulne, également affermés à long terme contre 33 setiers de blé mouture par an, et 143 arpents de bois à Marbois (paroisse de Videlles). S'y ajoutait un droit de tonture sur des prés à Maisse, dont l'étendue n'est pas indiquée ¹⁴. La seigneurie

11. ESTOURNET (Gustave), *Les Briart de Villiers-le-Châtel et les Frères Prêcheurs*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil*, 1946, p. 52-99.

12. *Arch. dép. S.-et-O.*, 6 B 193, ci-après cité *rôle*.

13. FLEUREAU (B.), *ouvr. cit.*, p. 585 sq., liste des villages, hameaux et lieux-dits dépendant en 1^{re} instance et en appel.

14. *Enquête*, f^{os} 17-18-19, 29-34.

directe s'étendait sur une partie du bourg. Le roi y levait sur ses tenanciers 30 l. 11 s. 4 d. parisis de cens et deux poules. Ces censives portaient lods et ventes, au taux, normal pour la région parisienne, de 16 d. pour livre accru d'un droit de saisine de 12 d. pour livre (en tout, 11,7 %). Les commissaires en évaluèrent le rapport, sur la base des résultats des années précédentes, à 67 s. 3 d., ce qui paraît très faible.

Les droits seigneuriaux étaient, comme toujours, variés et complexes : pêche dans l'Essonne sur la traversée de Courdimanche et de La Ferté, péages à Boutigny et Maisse, droits levés sur les foires de la Saint-Firmin, en septembre, et de la Mi-Carême, droits sur le trafic (tonlieu, rouage, forage), droit de minage sur les quantités de grains mesurées aux marchés du vendredi et du samedi. Tous ces éléments sont évalués, d'abord par les officiers royaux, puis par les commissaires : pour les uns, une dizaine de livres et 16 à 18 setiers de grains ; pour les autres, 23 l. mais seulement 6 setiers et demi de grains, compte tenu des baux passés depuis 1530.

Les droits de justice étaient les plus importants. La juridiction directe du prévôt royal (dont l'office était d'ailleurs réuni en fait à celui de bailli, compte tenu de l'exiguïté du ressort) est soigneusement définie : 140 des 180 feux du bourg, 90 des 130 feux de Baulne, 13 des 53 feux de Courdimanche, 140 à 160 feux sur 200 à 220 à Maisse, 90 des 126 feux de Valpuiseaux, 15 à 16 feux seulement à D'huison, mais tous les feux de Bouray-sur-Juine. Les autres habitants des paroisses nommées et ceux des autres villages (Guigneville, Boutigny, Courances, Le Saussay et Gillevoisin) relevaient en appel du bailli qui pouvait également se saisir par prévention d'un certain nombre de cas royaux¹⁵. L'exercice de la justice requérait un personnel relativement nombreux d'officiers royaux : un bailli, qui exerçait également cette charge sur le petit ressort de Brie-Comte-Robert ; un lieutenant, un prévôt, un procureur du roi, un commis-receveur, deux greffiers et huit sergents royaux. Les bois avaient leur garde et le château ruiné un capitaine, qui ne devait pas avoir grand-chose à faire. S'y ajoutait, pour l'exercice de la juridiction gracieuse, un tabellion installé au bourg, qui déléguait des commis à Maisse, Courances, Valpuiseaux, Bouray, Courdimanche et Le Saussay.

15. *Enquête*, f° 18-20 et dépositions.

Greffes et tabellionnages étaient affermés par baux de deux ou trois ans. Les commissaires nous indiquent le montant des loyers. Celui du greffe du bailliage est passé de 18 l. en 1530 à 90 l. en 1541, celui du tabellionnage de 45 l. à 96 l. Par contre, le greffe de la prévôté, en hausse de 1530 à 1535 (75 l. et 102 l.), est tombé à 68 l. En effet, l'activité du prévôt, juge de première instance, se trouvait peu à peu réduite par la compétence du bailli et les créations de justices seigneuriales.

Le domaine incorporel comprenait enfin la mouvance d'une dizaine de fiefs. On verra plus loin qu'ils étaient loin de représenter la majorité des innombrables tenures nobles dont on peut trouver trace au milieu du xvi^e siècle dans la dizaine de paroisses du bailliage. L'enquête énumère ces fiefs et leur consistance, évalue leur revenu, mais constate que les droits de relief, levés en cas de mutation, n'ont rien rapporté dans les douze dernières années¹⁶. On remarque, comme à l'ordinaire, la grande variété de ces tenures nobles. Si le fief des Murs de Maisse, d'ailleurs partagé, comprend un manoir, plus de 180 arpents de terres, plus de 64 l. de cens (ce qui représente une vaste étendue), celui du Puisauvage ne consiste qu'en 24 arpents de bois et le fief Coulon, à Courdimanche, est réduit à la levée de 10 à 12 l. de cens.

Au total, les recettes de tous ces biens et droits dépendant de la seigneurie de La Ferté-Alais et du bailliage sont évaluées par les commissaires à 352 l.p. 5 s. 11 d., plus deux poules valant 30 d. et 5 muids 9,5 setiers de grains, pouvant correspondre à 75 ou 80 l. par an.

Les dépenses sont de deux ordres: des aumônes, montant à 20 l. 8 s. 4 d., et les gages des officiers royaux. Ceux-ci sont dérisoires: 10 l. au bailli, 16 l. au receveur, 8 l. au prévôt, 3 l. au procureur du roi, 4 l. 16 s. au garde des bois, 8 l. au capitaine du château¹⁷. On sait du reste que les véritables profits de ces charges consistaient en taxes sur les actes de procédure et en épices versées par les plaideurs.

16. *Id.*, f^{os} 20 et 26-29 : fiefs des Murs de Maisse, de La Mothe à Guineville, de Puisauvage, à la limite de Baulne et de Mondeville, du Donjon à Janville (paroisse d'Auvers), du Colombier à D'huison, de Chêne Coupé à Videlles, Coullon à Courdimanche, et les quatre fiefs de Jarcy, du Pressoir, des Poulies et de Nainvilliers, sis à Boutigny et incorporés à la seigneurie du lieu.

17. *Enquête*, f^o 34-35.

III. - VILLES ET VILLAGES DU BAILLIAGE.

Au hasard des pages, l'enquête de 1543, qui contient de nombreuses dépositions d'habitants du bailliage, nous fournit de précieux renseignements que nous regroupons par localités, en les complétant et en les éclairant par des documents contemporains.

La Ferté-Alais est « un petit bourg commencé de clore », rassemblé autour du vieux château et de l'église. On lui attribue 180 feux et l'un des témoins affirme qu'il n'y en avait que 160, six ans auparavant¹⁸. Plusieurs indices laissent à penser que la prospérité du premier seizième siècle se manifeste clairement ici. La population comprend un bon nombre de marchands : deux ou trois marchands drapiers, dont un des témoins, Jean Rousseau, briard d'origine, trois ou quatre marchands-merciers, des artisans, des vigneron et quelques laboureurs, des manouvriers « et autre menue populace ». L'activité économique est celle d'un marché local, dont l'influence ne pouvait guère s'étendre au-delà des villages voisins. Selon Etienne de La Folie, laboureur, on vendait aux deux foires annuelles des draps, des cuirs, des toiles, des tapis. Le marché aux grains devait être assez prospère, si l'on en croit le mouvement du loyer du droit de minage, qui passe de 3 setiers en 1530-1531 à 4 setiers pour 1535-1536, à 8 setiers 3/4 pour 1537 et à 15 setiers mine pour 1541¹⁹. Cette hausse rapide résulte à la fois d'un accroissement de la production céréalière, d'une activité d'échanges plus grande et d'une meilleure gestion du domaine (la brusque hausse de 1537 coïncide avec l'incorporation de la châtellenie de La Ferté-Alais au nouveau duché d'Etampes). La Ferté-Alais, siège royal, entretenait l'activité de nombreux hommes de loi : une dizaine de procureurs ou de praticiens y exerçaient. Huit d'entre eux figurent parmi les témoins interrogés, deux sont nés dans le bourg, quatre dans les paroisses voisines, deux sont des "horsains" : Jean Munier, 60 ans, est originaire de Guiray en Poitou et déclare avoir exercé la justice de D'huison ; Pierre Ridereau, âgé de 37 ans, né à Saint-Martin-

18. *Enquête*, f° 36, témoignage de Martiel Pavy, qui lève la taille depuis six ans.

19. *Enquête*, f° 29. Parmi les témoins, un voiturier par eau témoigne de la navigation sur l'Essonne (*id.*, f° 52).

de-Bourdonné près de Montfort-l'Amaury, qui exerce la " mairie " de Guigneville, est installé à La Ferté-Alais depuis douze ans. Les nombreux baux d'affermage des multiples droits seigneuriaux et royaux fournissaient à ces praticiens des occasions de profit. Guillaume Potart, né à Bouray, installé à La Ferté-Alais depuis trente ans, a toujours « hanté et fréquenté la pratique audit lieu », il a exercé le tabellionage en 1514-1516, tenu le greffe de la prévôté de 1516 à 1520, puis celui du bailliage en 1528: image d'une carrière de basochien local.

La seigneurie de La Ferté-Alais appartient au souverain, mais le prieur-curé du lieu, nommé par l'abbé de Morigny, tient un fief emportant la moyenne et basse justice sur 42 feux. Les revenus du domaine pouvaient être engagés par le roi à un de ses fidèles, en pure récompense ou en ferme. En 1557, lors de la convocation du ban et de l'arrière-ban, Cosme Clausse, seigneur de Fleury-en-Bière, comparait en cette qualité ²⁰.

Baulne est une seigneurie tenue en fief du baron de Saint-Yon par noble homme Louis du Moulin. Dès 1549, il en avait fait donation à ses enfants ²¹. Par sa petite-fille, Jacqueline du Moulin, elle passa à la fin du siècle à Paul Guérout, conseiller du roi, contrôleur général des finances d'Outre-Seine et Yonne, qui en fit hommage en novembre 1603 ²². La seigneurie comprenait un hôtel, face à l'église et au bord de la rivière, un clos de six ou sept arpents, la ferme de Maulny avec 80 arpents de terres. La censive rapportait 16 à 17 l., 9 chapons et 2 poules. Le seigneur jouissait de la justice moyenne et basse.

Sur le terroir se trouvaient quelques autres petits fiefs, sans seigneurie, ni justice. L'un d'eux appartenait au chapitre de Notre-Dame de Corbeil; un autre, nommé du Puy Sauvage en 1543, du Bois Enguerant en 1557, était tenu par Cosme Lhuillier, membre d'une importante famille de la bourgeoisie parisienne ²³. Ce même personnage tenait un autre petit fief au *Saussay*, tandis que la seigneurie du hameau et du terroir, emportant droit de haute justice, appartenait à l'ordre de

20. *Rôle*, premier nom cité.

21. TUETÉY (Alexandre) et CAMPARDON (Emile), *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris* (Paris, I.N., 1906, in-4°), n° 3672.

22. *Arch. dép. S.-et-O.*, E 6188, 10 novembre 1603.

23. *Enquête*, f^{os} 20 et 27.

l'Hôpital. La très ancienne commanderie du Saussay consistait en un manoir, avec deux fermes, plus de deux cents arpents de terres, une chapelle²⁴. On sait déjà que Le Saussay marquait vers le nord la limite du bailliage, le reste de la paroisse de Ballancourt dépendant de la prévôté de Corbeil.

Toute la paroisse de *Bouray-sur-Juine* faisait partie du bailliage et le prévôt avait juridiction sur tous les habitants du village et de ses écarts (Boinveau, Frémigny, Chapelle-d'Orgemont, Petit-Mesnil)²⁵. Selon la déposition de maître Jean Musnier, les Célestins de Paris et le seigneur de " Ragon-dange " détenaient des domaines sur le terroir. Le rôle du ban de 1557 mentionne les fiefs de Frémigny et du Petit-Villiers, tenus par Jean Beauclerc, qui « est au Piémont », et celui de Mesnil-Trasseboule, servi par un bourgeois de Paris.

Vers l'Ouest, le bailliage de La Ferté-Alais englobait les hameaux de *Janville* et de Gillevoisin, sur le terroir de la très vaste paroisse d'Auvers. Janville était le siège du fief du Donjon, consistant en une vaste censive, des bois et l'exercice de la moyenne justice. En 1557, il était tenu par Jean de Bombel, écuyer. *Gillevoisin* était un fief mouvant de celui de La Honville, à Vert-le-Grand²⁶. Le seigneur lui avait adjoint la haute justice en 1522. En 1543, Guillaume de La Mare en avait fait don à sa future épouse, Anne Baraton, qui figure au rôle de 1557 en qualité de dame du lieu²⁷. La terre appartenait en 1577 à Barnabé Brisson, dont la fille et héritière l'apporta à François Miron avant 1597. Elle passa ensuite au xvii^e siècle aux Gobelins.

Vers l'Est, le bailliage s'arrêtait aux limites des seigneuries de Mondeville, propriété des dames de Port-Royal, et de Videlles. Cependant, le hameau de Chêne-Bécart, bien que la paroisse de *Videlles*, dépendît du bailliage de Melun, restait dans le ressort de La Ferté-Alais²⁸. De même, plusieurs

24. MANNIER (Eugène), *Les commanderies du Grand Prieuré de France* (Paris, Aubry et Dumoulin, 1872, in-8°), p. 80-81; *Arch. nat.*, S 5559-5560.

25. FLEUREAU (Dom Basile), *ouvr. cit.*, p. 585. La géographie des terroirs était sensiblement différente de l'actuelle configuration des communes, comme on peut le constater à partir des plans d'intendance de la fin du xviii^e siècle (*Arch. dép.*, C, passim).

26. *Arch. nat.*, T 194¹², Inventaire des titres de la seigneurie de Valgrand (auj. Vert-le-Grand), non fol., liste des fiefs mouvants, avec mention des actes de foi et hommage.

27. TUETÉY (A.), et CAMPARDON (E.), *ouvr. cit.*, n° 4986.

28. *Enquête*, f° 41, déposition Marignier.

petits fiefs, situés à Videlles, étaient revendiqués par les officiers de la châtellenie : celui de Chêne-Bécart, servi en 1557 par Marc de Moret et Arnoul Pillas; celui de Chêne-Coupé, consistant en un manoir et 90 arpents de terres, tenu en 1543 par Etienne Falaise et en 1557 par Etienne Chartier; celui de Retolut, nettement plus éloigné, qui appartenait aux dames de Notre-Dame d'Yerres. Ces hameaux figurent dans la liste dressée par Dom Basile Fleureau au milieu du xvii^e siècle²⁹.

La paroisse et la seigneurie de *Courances* formaient une enclave du bailliage de La Ferté-Alais, dans le territoire de celui de Melun. Cette anomalie se maintint jusqu'au xviii^e siècle. Au vrai, la possession de la haute justice par le puissant seigneur de Courances relâchait les liens avec le siège royal. A la mort d'Etienne Lapite, en 1548, sa veuve vendit la terre et seigneurie à « messire Cosme Clause, conseiller du roi, secrétaire de ses finances, contrôleur général de ses guerres », déjà seigneur de Fleury-en-Bière³⁰.

Le bailliage de La Ferté-Alais s'étendait assez loin au sud de la bourgade. Sur la rive gauche de l'Essonne, on sait déjà que les paroisses et les seigneuries de Cerny, de D'huison et de Vayres échappaient aux officiers du siège. La première n'est même pas citée dans l'enquête de 1543, la seconde est expressément exclue, encore que le prévôt y ait juridiction sur une quinzaine de feux. Le terroir étendu de *Cerny* dépendait de la châtellenie de Villiers-le-Châtel, aux mains de Jean de Selve, premier président au Parlement de Paris dès 1528, ainsi que la seigneurie de D'huison³¹. Un dénombrement accompagne sa prestation d'hommage³². Le fief de Cerny comprend un château, brûlé par les Anglais, une réserve assez mince (15 arpents de pré, 5 arpents de vignes, 33 arpents de terres, une garenne et 26 arpents de bois). Par contre, la censive est vaste et le ressort de la justice s'étend sur Cerny,

29. Dom Fleureau précise que le bailli se saisit en première instance des cas afférant aux hameaux de Marbois, Retolut, Mézières et Chêne Coupé, en appel des jugements de la seigneurie de Chêne Bécart.

30. VERBRUGGE (Le P.), *Cent ans d'histoire de Courances (1451-1554)*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil*, 1968 (1969), p. 55-66.

31. DE CLERCQ (Henri), *Notice historique sur Cerny*, dans *Annales du Gâtinais*, t. VIII, 1890, p. 20-90 et 201-239.

32. *Arch. dép. S.-et-O.*, E 2047, à comparer avec les aveux de 1575 et 1608, analysés par ESTOURNET (G.), *Les Briart...*, p. 95-99.

Boissy-le-Repos, Orgemont, Montmirault et Le Pont-de-Villiers. De nombreux fiefs relevaient de cette importante seigneurie. A *D'huison*, la réserve comprend le manoir et son clos, 124 arpents de terres et 132 arpents de bois, des prés, 65 l. de cens et la mouvance de plusieurs fiefs. Au milieu du xvi^e siècle, Villiers appartenait à Lazare de Selve, D'huison à Jean-Francois de Selve³³. Quant à la châtellenie de *Vayres-sur-Essonne*, après une période confuse, elle avait été cédée par Philippe de Croy à un avocat parisien, Nicolas de Hacqueville, dès 1529. La fille de ce dernier l'apporta en dot à Jacques Huault, conseiller et secrétaire du roi, qui présenta son hommage en 1550³⁴. On sait déjà que Vayres relevait directement du Châtelet, malgré les efforts des officiers d'Etampes et de La Ferté-Alais³⁵.

En 1557, lors de la convocation du ban et de l'arrière-ban, ces derniers firent appeler un bon nombre de détenteurs de petits fiefs mouvant des trois châtellenies: fiefs du Grand et du Petit Presles, à Cerny, tenus par la veuve de François de Grineau (ou de Griveau), et les héritiers d'un bourgeois de Paris; fief de l'Eglise de Cerny, appartenant en mainmorte à la fabrique du lieu; fief de La Grange de Braye, servi par un petit écuyer, Philippe de Ravenel³⁶; fiefs du Clos Fourré, de La Grange Poulain, du Colombier à D'huison. Ce dernier relevait de La Ferté-Alais et consistait en un manoir avec 16 arpents de mauvaises terres et seulement 8 sols parisis de cens³⁷. Installés dans ces fiefs minuscules, on retrouve les membres de petits lignages locaux, comme les Marivas et les Bizemont. Jean de Marivas, fils de Jean et de Catherine de Grancher, encore mineur vers 1540, était seigneur des Messis à Chevannes et de Vaugrigneuse à Guigneville. En 1557, il comparait à la montre du ban, au titre de la Vicomté de

33. BOURDOT DE RICHEBOURG, *Nouveau coutumier général*, t. III, p. 106, procès-verbal de rédaction de la coutume d'Etampes, 1556.

34. BAILLY (R.), *art. cit.*, p. 20-25.

35. *Id.*, *ibid.*, p. 42-43 et maintien du bailli de Vayres dans ses droits contre les prétentions de celui de La Ferté-Alais (*Arch. dép. S.-et-O.*, E 2045).

36. Il comparait la même année à Paris pour son fief de Cerny et celui de Moret, à Saint-Yon. On signale qu'il est exempt de service par lettres patentes (*Arch. nat.*, Y 84, Rôle du ban et arrière-ban de 1557 pour la Prévôté et Vicomté de Paris).

37. Sur ces fiefs et leur histoire, voir R. DE JOUVENCEL, *Recherches ... sur les Jouvencel*, Villeconin, 1940, in-4°, p. 747, sq.

Paris et s'engage à servir personnellement à l'armée³⁸. Emery de Marivas est détenteur du fief du Colombier en 1543, tandis que le fief du Clos Fourré est tenu, en 1557, par Louis de Marivas et par les hoirs d'Hubert de Bizemont, ses cousins³⁹. Les Bizemont, d'origine picarde, étaient venus s'installer dans la région pendant la guerre de Cent ans. On les trouve en possession du fief du Buisson, à Champcueil, du manoir du Chalambrier à Mondeville. Ils se maintiendront jusqu'au milieu du XVII^e siècle⁴⁰.

Sur la rive droite de l'Essonne, *Guigneville* appartenait sans conteste au bailliage de La Ferté-Alais. La paroisse comptait plusieurs hameaux : Saint-Firmin, où se trouvait l'église, Vaugrigneuse, siège du fief des Marivas, La Mothe, également siège d'un petit fief, partagé en 1543 entre Guillaume de Marivas et la veuve de Charles de Marivas⁴¹. Quant à la seigneurie du lieu, qui emportait la justice moyenne et basse, elle était détenue par la famille de Précy : Claude, taxé en 1557 à 50 l., Robert, le cadet, qui offre de servir en personne si on l'aide à s'équiper, et les héritiers d'Anne, taxés à 50 sous.

Boutigny formait une seigneurie assez importante, dont le cœur était formé par la réunion de quatre fiefs entre les mains de Pierre de Renty⁴². Sa veuve figure au rôle de 1557. Le hameau de Marchais était aussi une seigneurie, que l'enquête de 1543 et le rôle de 1557 ignorent. Nous pensons qu'il dépendait du bailliage de Melun. En 1506, noble homme Jacques Pillart, écuyer, se qualifiait de sieur de Marchais; en 1556,

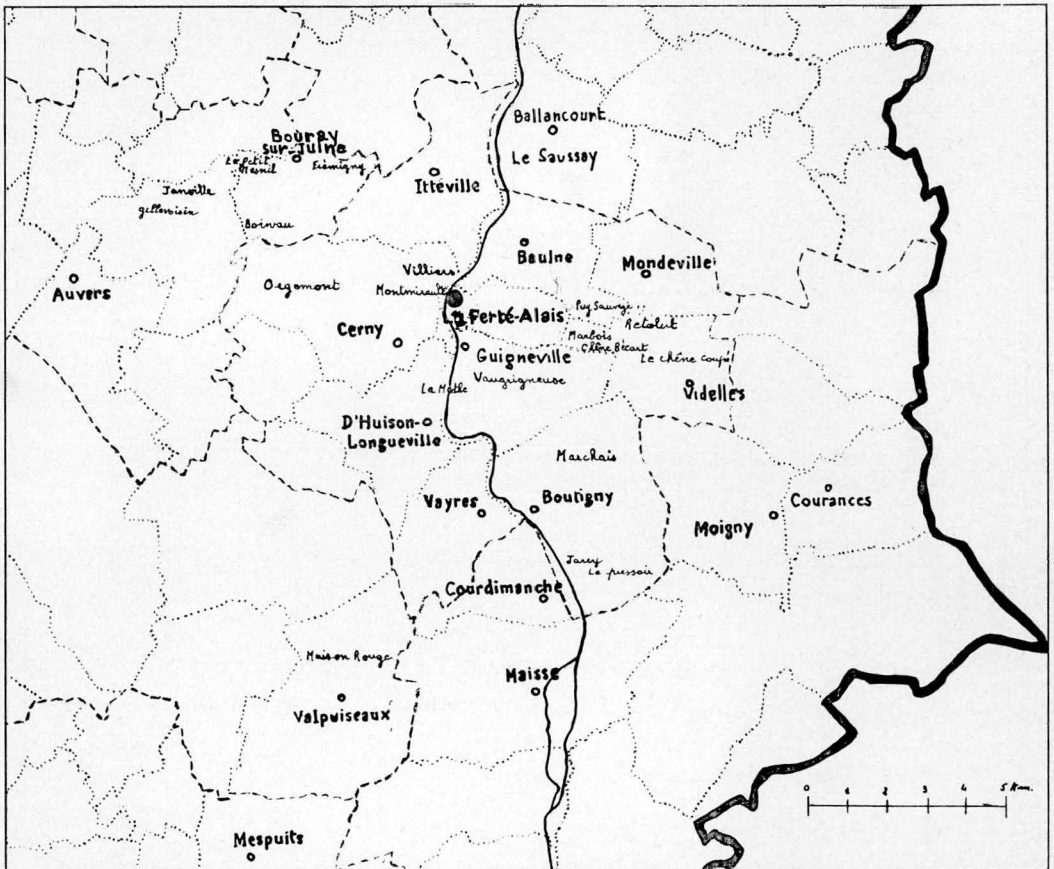
38. En 1527, le fief des Messis est possédé par Charles et Jean de Marivas (Rôle des fiefs de la prévôté de Corbeil, *Arch. nat.*, S 1126 A). Vers 1540, la veuve de Charles et ses enfants en tiennent les deux tiers, la veuve de Jean et son fils Jean l'autre tiers (*Bibl. Univ. Paris*, ms. 336). *Arch. nat.*, Y 84, liste des gens ordonnés pour servir, montre du 22 juillet : « Jean de Maryvas, demeurant à Guigneville près La Ferté-Alais... »

39. *Enquête*, f° 28 et rôle.

40. LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIÉ, *Dictionnaire de la Noblesse* (Paris, Schlesinger, 1863-1876, 19 vol. in-4°), art. Bizemont (avec de nombreuses erreurs); Etat des fiefs de la prévôté de Corbeil vers 1540 (*Bibl. Univ. Paris*, ms. 336); fonds de la seigneurie de Mondeville (*Arch. nat.*, S 4523 actes divers, S 4541 et 4543 terriers).

41. *Enquête*, f° 27. Charles de Marivas est le même que le seigneur des Messis, cité plus haut, note 38.

42. *Enquête*, f° 28. Un cadet, Jean de Renty, sert au nom de Lazare de Selve en 1557 (*Arch. nat.*, Y 84, liste des gens ordonnés...).

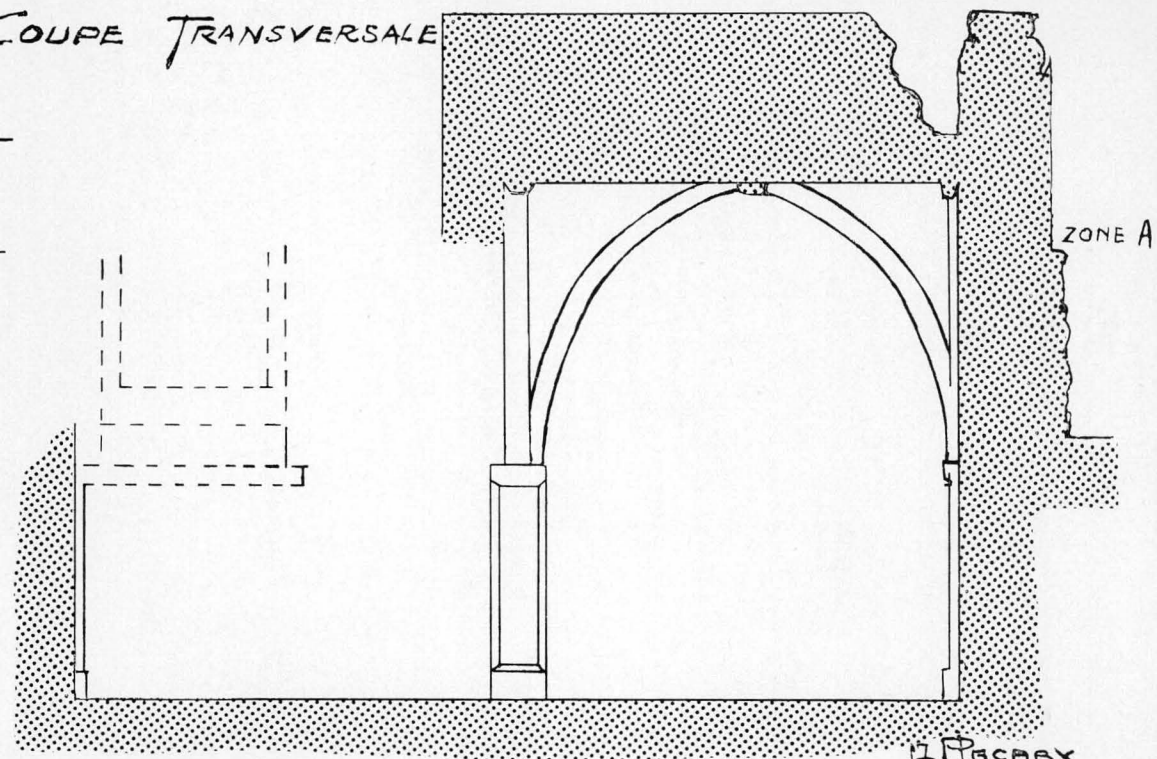


Le bailliage de La Ferté-Alais
 (les pointillés suivent les limites des circonscriptions actuelles
 et non des paroisses anciennes)

FOUILLES de PALAISEAU — rue Voltaire

COUPE TRANSVERSALE

N.IV —
 N.III —
 N.II —
 N.I —



Echelle de 0,02 par mètre

J. PACARY

Louis Pillart, héritier de Gaspard, était condamné à payer aux Dames de Port-Royal les cens et rentes pesant sur ses biens à Mondeville ⁴³.

La petite paroisse de *Courdimanche* était tout entière « au dedans du bailliage ». L'enquête y mentionne la juridiction partielle du prévôt et l'existence du fief Coulon, qui comportait l'exercice de la moyenne justice sur une partie des habitants. Un certain Coulon de Vaucouleurs détenait ce fief en 1543 et en 1557 ⁴⁴. *Maisse*, dont le terroir, à la différence des deux précédents, s'étend sur les deux rives de l'Essonne, était un bourg important. Les témoins lui attribuent plus de 220 feux. Selon la déclaration de Pierre Vinot, le village dépendait du domaine royal ⁴⁵. Le fief des Murs de Maisse était en effet tenu du souverain. Il consistait en un manoir, accompagné de près de 200 arpents de terres et d'une vaste censive. En 1543, il était servi par moitié par Guillaume de La Mothe et René Potin, sur lesquels nous ne savons rien ⁴⁶. Avant 1557, il entra dans le patrimoine des Hurault de Boistaillé, qui jouaient un rôle important dans toute la région. Cette famille de parlementaires et d'officiers parisiens possédait de nombreuses seigneuries et fiefs dans le Hurepoix et en Gâtinais ⁴⁷. La branche aînée, de Cheverny, qui fournit un Chancelier de France, était installée à Limours, à Esclimont et Gallardon. Une autre branche tint la seigneurie du Marais pendant plus d'un siècle. Enfin, Jean Hurault devint, au début du xvi^e siècle, seigneur de Boistaillé, de Juvisy (qu'il ne garda pas), de Belesbat (à Courdimanche) et de Maisse. Un de ses fils fut abbé de Morigny, et mourut en 1560. L'autre, Nicolas, tint les mêmes seigneuries que son père. Il figure au rôle du ban de 1557 pour ses fiefs de Maison-Blanche et des Murs (de Maisse) et sa seigneurie de Mespuits. Sa qualité de conseiller au Parlement et de bourgeois de Paris l'exempte du service et de la taxe. Il mourut en 1560 et fut inhumé à Morigny. Il eut

43. Bail à cens de 120 arpents de terres par l'abbesse de Port-Royal à Noble homme Jacques Pillart, écuyer, seigneur de Marchais, 12 mars 1506, analysé dans *Arch. nat.*, S 4543, f^o 38, condamnation de 1556, *id.*, f^o 48.

44. *Enquête*, f^o 20 et rôle cité.

45. *Enquête*, f^o 43.

46. *Enquête*, f^{os} 20 et 26.

47. Le P. ANSELME, *Histoire généalogique* (Paris, 1726, 9 vol. in-f^o), t. VI, p. 501, complété et corrigé par divers documents.

au moins trois fils. L'aîné, Robert, qui prit le titre de seigneur de Belesbat, épousa Madeleine de L'Hospital, fille et héritière du célèbre chancelier, qui était, comme on sait, seigneur du Vignay, à Champmotteux et de Valgrand (Vert-le-Grand). Jean, seigneur de Boistaillé, fut également conseiller au Parlement, mourut en 1572 et fut, comme ses parents, inhumé à Morigny. Un de ses fils porta le titre de seigneur de Boistaillé, Mespuits et Valpuiseaux; l'autre fut seigneur de Bonnes (Chamarande) qu'il avait hérité de son oncle, André, le troisième fils de Nicolas. Ce dernier avait profité de l'aliénation des biens du clergé pour acquérir, en 1563, moyennant la modeste somme de 3 600 l., la terre de Bonnes, mise en vente par l'abbaye de Morigny⁴⁸. On ne s'étonnera pas de l'opération si l'on se souvient que l'abbé commendataire était alors... son frère Jean⁴⁹.

Avec les domaines des Hurault, nous atteignons les limites géographiques du bailliage de La Ferté-Alais. Si *Valpuiseaux* figure dans la liste des paroisses du ressort, Mespuits est incontestablement en dehors de celui-ci. L'enquête de 1543, sans doute antérieure aux acquisitions des Hurault, ne mentionne à Valpuiseaux qu'un petit fief de Maison-Rouge, réuni à la puissante seigneurie de Villiers-en-Beauce et Farcheville, propriété de la famille de Châtillon.

Au terme de cette analyse commentée de l'enquête de 1543, quelques conclusions peuvent sans doute être dégagées. L'impression dominante est celle de la complexité extrême de l'administration et, particulièrement, de l'exercice de la justice, démembrée entre des juridictions superposées, à la fois quant au ressort géographique et quant à la saisine. On imagine que les procureurs et les officiers y trouvaient aliment à leur goût de la procédure. Le deuxième trait est celui du morcellement féodal et seigneurial. La possession de la terre " noble " est dispersée entre des familles d'origine et d'illustration fort diverses: lignages anciens, s'accrochant à des fiefs minuscules qui ne pouvaient leur assurer qu'un revenu médiocre; courtisans en faveur, comme les Clause de Courances; officiers des cours souveraines, surtout, attestant, à cinquante

48. *Arch. nat.*, G 1203, f° 33.

49. FLEUREAU (Dom Basile), *ouvr. cit.*; *Gallia christiana*, t. XII, col. 183.

kilomètres de Paris, la puissance de la robe et son désir d'ascension sociale par la possession de seigneuries. Ce sont ces dynasties, issues de la bourgeoisie parisienne ou venues des bords de la Loire, qui concentrent entre leurs mains les domaines les plus importants, les revenus les plus élevés, les pouvoirs les plus efficaces.

Jean JACQUART.

MARCOUSSIS - LE REVEIL DE SON HISTOIRE ET MONOGRAPHIE

par Henri GERMAIN

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

AU SOMMAIRE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Marcoussis, l'origine de son nom.• Ansoud le Riche de Paris et sa femme Reitrude. Leurs possessions terriennes à Marcoussis et Nozay, 1122.• Le prieuré de Saint Wandrille de Marcoussis.• Son érection entre 1122 et 1777.• Sa subsistance jusqu'en 1789.• Donation de la seigneurie de Marcoussis à Jean de Montagu, surintendant de Charles VI.• Le château-fort, le chœur de l'Eglise, le monastère des Célestins, fondés entre 1402 et 1408.• L'infamie du Duc de Bourgogne Jean sans Peur. | <ul style="list-style-type: none">• La châellenie de Marcoussis à Louis de Bavière.• La châellenie aux Malet de Graville, amiral de France.• Aux de Balsac d'Entragues.• Aux de Balsac d'Illiers d'Entragues.• Le Grand Condé prisonnier au château.• La seigneurie de Marcoussis sous le comte de Preissac Fezensac de Marestang.• Marcoussis avec le marquis de Chastenet de Puységur.• Tout de la famille de la Baume-Pluvinel. |
|---|---|

MARCOUSSIS ET SA MONOGRAPHIE

LIVRE DE QUATRE-CENT-VINGT PAGES + ILLUSTRATIONS

COMITÉ DE PATRONAGE

MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET - MONSIEUR LE CONSEILLER GÉNÉRAL - MONSIEUR LE MAIRE - MONSIEUR LE CURÉ

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné (nom et adresse)

déclare souscrire. Je verse F. à valoir sur volume

en espèces

par chèque bancaire

par C.C.P. 30 186-97 La Source

Le

Signature :

les chèques devront être établis à l'ordre de M. H. GERMAIN, 12, rue des 4-Cheminées, 92100 BILLANCOURT, et envoyés avec le bulletin de souscription, 12, rue des 4-Cheminées, BILLANCOURT, ou M. H. GERMAIN, 66 rue Gambetta, 91460 MARCOUSSIS.

OBSERVATION : pour un premier tirage de 2 000 exemplaires, prix possible : **30 Francs** environ.

SOUSCRIPTION AVANT JUILLET 1973

LE BENEFICE SERA VERSE A L'ENFANCE INADAPTEE

Des affiches annonceront la parution du volume et le lieu de remise et vente

Sur la première mention du nom de Valenton

« Le 6 décembre 558, le roi Childebert I^{er}, fils de Clovis, fonde sur le conseil de Germain, évêque de Paris, et d'accord avec les autres évêques, près des murs de Paris, sur une terre dépendant du fisc royal d'Issy, au lieudit "Locotitia", un monastère en l'honneur de St Vincent, dont le roi a rapporté d'Espagne les reliques avec celles de la Ste Croix, de St Etienne, St Ferréol, St Julien, St Georges, St Gervais, St Protais, St Nazaire et St Celse. Il donne audit monastère le fisc d'Issy en Parisis, près de la Seine, avec tout ce qui en dépend, en particulier les moulins établis entre la porte de la Cité et la tour, la pêcherie appelée "Vanna" et toutes les pêcheries établies sur la Seine, depuis le pont de la Cité jusqu'au ruisseau de Sèvres, avec la jouissance de la largeur d'une perche de terre sur chaque rive dudit fleuve, les engins établis pour prendre les oiseaux sur la rivière, et aussi la chapelle dédiée à St Andéol, que le roi a achetée d'Hilaire et de Chéron. »

Tel est le résumé de la charte de fondation de l'abbaye Saint-Vincent, qui sera appelée plus tard Saint-Germain-des-Prés¹.

Valenton n'est absolument pas cité dans cet acte.

La dernière phrase du diplôme est: « *Ego Valentinianus notarius et amanuensis, recognovi et subscripsi.* » Valentinianus est le nom de celui qui a mis en forme l'acte de donation. Aussi, ceux qui prétendent que Valenton fut donné à l'abbaye par Childebert commettent-ils une erreur due, sans doute, à la confusion entre un nom de personne et un nom de pays.

1. Editée intégralement dans *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, publié par René POUPARDIN. (Paris, H. Champion, 1909, 2 vol. in-8°, 320 + 256 p.), t. I, p. 1-4.

D'autre part, Jules Quicherat a démontré que la charte de Childebert est un faux fabriqué vers l'an 1015²; il n'y a donc pas lieu de faire état de cet acte dans l'histoire de Valenton.

La vie de saint Babolein, écrite à la fin du xi^e siècle par un moine de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés (abbaye fondée par ce bienheureux), raconte que Clovis II (639-657) aurait donné le fisc de "Valentionium" à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que Babolein dirigeait en l'absence de l'abbé Sifroi retenu captif à Saragosse. Cette assertion ne peut être garantie car l'auteur de la *Vie de saint Babolein* est coupable de certaines confusions. Elle permet tout au moins de considérer Valenton comme un des plus anciens domaines du monastère³.

L'abbé Lebeuf⁴, tout en se référant avec précaution à la vie de saint Babolein, écrit qu'il n'est pas incroyable que Valenton ait été donné à Saint-Germain-des-Prés « du temps que cette abbaye était sous le gouvernement d'un nommé Babon, vers l'an 720 ».

Il y a là une discordance dans les dates assez inexplicable et, bien entendu, aucune preuve.

Au tout début du ix^e siècle, l'abbé Irminon fit rédiger l'état des revenus de toutes les terres de l'abbaye. C'est ce qu'on appelle le "polyptyque". Ce précieux document nous est malheureusement parvenu incomplet. Valenton n'y figure pas.

Le 13 janvier 820, à Aix-la-Chapelle, Louis le Pieux et Lothaire, fils de Charlemagne, confirment l'attribution faite à la mense conventuelle du monastère de Saint-Vincent et Saint-Germain par Hilduin, abbé dudit monastère et archichapelain du Sacré-Palais, de diverses redevances et des "villae" d'Antony, la Celle (Saint-Cloud), Marolles (sur-Seine), Cachan, Nogent (l'Artaud), Epinay (sur-Orge), "Valedronis" et Esmans avec la forêt d'Othe⁵.

2. *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 26^e année, 1865, p. 513-539. Le lieu dit "Locotitia" et sa localisation près d'Issy sont fantaisistes; les formules et surtout la souscription du notaire ne sont pas celles des vrais diplômes mérovingiens.

3. *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, publié par A. LONGNON. (Paris, H. Champion, 1886-1895, 3 vol. in-8°), t. I, p. 220.

4. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. (Paris, librairie Fechoz et Letouzey, 1873-1883, 7 vol. in-8°), t. V, p. 29.

5. POUPARDIN, *op. cit.*, t. I, p. 43-47.

On identifie généralement ce “ Valedronis ” comme Valenton. Il est certain que “ Valedronis ” n’a pu donner en français Valenton, comme l’a écrit fort justement Auguste Longnon ⁶, mais on connaît les formes très étranges, souvent aberrantes, qui sont données aux noms de lieu dans les textes mérovingiens ou plus récents recopiés par des scribes qui ne connaissaient pas les lieux; et justement, cette charte de 829 ne nous est parvenue que par des copies faites du XII^e au XVIII^e siècle.

Auguste Longnon donne un autre argument contre “ Valedronis ” = Valenton. Il compare en effet la charte de 829 à une autre du 22 avril 872. Par ce diplôme, Charles le Chauve, à la requête de Gozlein, abbé du monastère, confirme l’attribution faite par ledit abbé aux religieux de son monastère, pour leur entretien, de divers revenus et de divers domaines, en particulier, pour leur vêtement et autres besoins, d’Antony, d’Epinay-sur-Orge et de Cachan-en-Parisis, d’Esmans-en-Senonais, de Marolles-en-Melunois, de Nogent-en-Mulcien, de Villers-en-Pincerais (La Celle-Saint-Cloud) et de “ Villa supra Mare ” ⁷.

« La comparaison du diplôme confirmant la part faite, en 829, aux religieux de Saint-Germain dans les domaines du monastère avec un diplôme analogue, postérieur de quarante-trois années, donne à croire, conclut A. Longnon, que le *locellus quae vocatur Valedronis* ne serait pas différent de “ Villa supra Mare », domaine dont la description forme aujourd’hui le chapitre xx du *Polyptyque* et qui semble avoir été remplacé, après l’établissement des Normands en Neustrie, par Quillebeuf (Eure): en effet, les localités énumérées dans le diplôme de 872 comme formant la dotation primitive des religieux sont les mêmes qu’en 829, à cela près que “ Villa supra Mare ” y remplace “ Valedronis ” ⁶. » Ce raisonnement est valable mais on s’explique mal comment “ Valedronis ” ne peut pas être une mauvaise graphie de Valentonium, mais peut être devenu en l’espace de quarante-trois ans “ Villa supra Mare ».

Nous ne sommes donc pas de l’avis d’Auguste Longnon et nous pensons que “ Valedronis ” peut bien être une erreur de copie. D’ailleurs, dans un des cartulaires de Saint-Germain-

6. *Polyptyque*, t. I, p. 207.

7. POUFARDIN, *op. cit.*, p. 58-63.

des-Prés⁸, se trouve la copie faite, en 1751, par Dom Durousin, de la charte de 829. Dans la marge, en face de "Valedronis", est écrit "Valenton". Saint-Germain-des-Prés savait, par tradition, que Valenton était une de ses anciennes possessions.

Il semble donc que Valenton, qui faisait partie de la mense conventuelle en 829, a dû en sortir avant 872 pour passer dans la mense abbatiale où il restera jusqu'en 1569. Il aurait été remplacé par "Villa supra Mare" afin que les religieux ne soient pas lésés. L'abbé de Saint-Germain aurait ainsi groupé en un seul domaine Valenton et sa voisine "Villa Nova" (Villeneuve-Saint-Georges) qui faisait déjà partie de sa mense. On sait, en effet, qu'il avait des droits à Villeneuve dès 779 puisque, le 27 mars de cette année-là, Charlemagne, à la requête de l'abbé Robert, avait confirmé l'exemption de tonlieux et autres péages accordés par le roi Pépin dans tout le royaume et dans tous ses ports à ceux qui faisaient le commerce pour le compte dudit monastère; il lui concédait en outre le droit de percevoir, pour l'entretien du luminaire, le tonlieu que le comte Girard possédait à Villeneuve⁹.

Ainsi arrivons-nous à la fin du ix^e siècle sans avoir trouvé un seul acte citant Valenton à coup sûr. C'est, en définitive, un ouvrage contestable sur bien des points, la *Vie de saint Babolein*, qui nous fournit, au xi^e siècle, la première mention de ce lieu.

Et pourtant, les auteurs sont tous d'accord pour reconnaître à Valenton une grande ancienneté à cause de son nom, probablement d'origine celtique, des trouvailles gallo-romaines qui y ont été faites et de la tradition¹⁰.

René BISCH.

8. *Arch. nat.*, LL 1043.

9. POUPARDIN, *op. cit.*, p. 29-31.

10. Voir notre article sur l'église de Valenton dans le bulletin précédent (n^o 41, 1971), p. 25.

Vie religieuse et actes notariés à la fin de l'ancien régime

C'est une banalité de dire que les actes des notaires sont le reflet des désirs et des préoccupations de leurs clients. Il est certain que l'historien de l'an 2200 qui se penchera sur les minutes des notaires de notre époque pourra constater que ces actes se rattachaient le plus souvent à la construction de maisons d'habitation, aux lotissements et à toutes les opérations immobilières.

À la fin du XVIII^e siècle, les préoccupations étaient tout autres. À côté de contrats de mariage, de baux, de ventes et de partages d'héritages, on trouve dans les minutes des notaires des catégories d'actes qui ont complètement disparu du répertoire des notaires actuels : des brevets d'apprentissage, des déclarations au terrier, des marchés de travaux et des procès-verbaux, tel celui que relatait notre collègue Lucien Bourdin dans sa notice sur Simon Brière¹ aux termes duquel Simon Brière, nommé maire de Corbeil, et Jean Gorsat, premier échevin, font constater qu'ils n'ont pu pénétrer dans la mairie dont ils avaient trouvé la porte close.

Il est encore plus curieux de voir que la vie religieuse n'est pas absente, elle non plus, des actes rédigés à cette époque par les notaires et qu'en diverses occasions, les prêtres avaient, pour des questions autres que celles relatives à leurs affaires personnelles, recours à leur ministère.

Dans les minutes de M^e Caillois, notaire royal à Corbeil du 2 février 1771 au 5 pluviôse an XI², nous relevons à la date du 11 juin 1778, le procès-verbal de la prise de possession de la chapelle Sainte-Croix en l'église Saint-Spire de Corbeil, que nous reproduisons intégralement :

1. *Bulletin de la Société*, année 1955 (1956), p. 67.

2. Minutes de M^e Cros, notaire, à Corbeil-Essonnes.

« Aujourd'huy jeudy onze juin mil sept cent soixante dix huit, trois heures de relevée, en la présence de Nous Marie Henry Caillois, notaire du Roy, en la prévosté et chatellenie de Corbeil et des témoins ci-après nommés et soussignés Messire Jean François Marie Villain, prestre du diocèse de Paris, Maître des enfans de chœur de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie de laditte ville de Paris, y demeurant, pourvu en Cour de Rome de la chapelle de Sainte-Croix érigée en l'église royale et collégiale de Saint-Spire de cette ville de Corbeil, vaccante par le décès de Messire Giles Horsard, prestre, dernier possesseur d'icelle, suivant la signature apostolique de provisions qui luy en a été accordé par notre Saint Père le pape, le treize des Calendes de juin mil sept cent soixante seize duement signée et vériffiée, laquelle signature il luy a été permis de mettre à exécution suivant l'arrest de la Cour du vingt juin dudit an mil sept cent soixante seize, le tout en bonne forme et en vertu tant de laditte signature de provision que dudit arrest Messire Jean Baptiste Rosse, Maître ès-arts, ancien chanoine de Saint-Julien de Dorne en Nivernais, diocèse de Nevers, prestre curé de Fleury-Mérogis, près Montlhéry, ce jour à Corbeil et pour ce présent a mis ledit Sieur Villain en possession corporelle réelle et actuelle de laditte chapelle et chapellenie de Ste Croix errigée et desservie en laditte église de St Spire de Corbeil et de ses droits, appartenances et dépendances, après avoir observé les cérémonies et formalités en pareil cas requises et accoutumées pour en jouir par ledit sieur Villain tels qu'en a jouy ou du jouir ledit sieur Horsard et qu'en jouissent les autres chapelains de laditte église et de suite a installé ledit sieur Villain dans une des basses chaires du chœur de laditte église du côté senestre.

A laquelle prise de possession personne ne s'est opposé quoique lüe et publiée à haute voix dont acte.

Le tout fait et passé en laditte église de St Spire, en présence de Pierre Paul Fleury, maître des enfans de chœur dudit St Spire et de Jean Michault, sacristain de laditte église, témoins à ce requis et qui ont signé avec ledit sieur Villain, Messire Rosse et ledit notaire. »

Sans doute, un bénéfice était-il attaché à cette chapelle et son titulaire devait-il justifier de sa prise de possession pour en jouir.

L'année suivante, le 5 mai 1779, c'est « Messire Nicolas Testu, prêtre abbé séculier du chapitre de l'église roiale et

collégiale de Saint-Spire de Corbeil et curé de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Mennecy Villeroy, diocèse de Paris, demeurant audit Mennecy », qui constitue un procureur général et spécial (dont le nom est resté en blanc) à l'effet de « résigner et se démettre, comme il se démet volontairement par ces présentes de sadite cure de Mennecy et de ses droits, appartenances et dépendances entre les mains de Monseigneur l'Archevêque de Paris et entre les mains de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur Gabriel Louis de Neufville de Villeroy³, duc de Villeroy, pair de France, chevalier des ordres du Roy, etc. Seigneur et patron de laditte église de Mennecy et ayant droit de présentation à laditte cure à cause de sa seigneurie de Mennecy unie au Duché de Villeroy, pour y être pourvu par mesdits seigneurs l'Archevêque de Paris et Duc de Villeroy, ainsy qu'il appartiendra. »

Dans cette procuration, Messire Testu donne pouvoir à son mandataire de « jurer et affirmer que pour raison de la présente démission il n'est intervenu n'y interviendra aucun dol, fraude, simonie ny autre paction vicieuse et illicite ».

Messire Testu a fait suivre sa signature des mots : Curé de Mennecy et abbé de Saint-Spire de Corbeil.

A la date du 17 janvier 1780, M^e Caillois se transporte à Orangis et dresse procès-verbal de la prise de possession de la cure de l'église paroissiale Saint-Germain par messire Benoît Collet, prêtre du diocèse de Lyon, vacante par la démission de Messire Pierre-Louis Hermier⁴, qui en était le « dernier paisible possesseur ». La collation et nomination de la cure d'Orangis appartenait au prieur de Longpont.

L'acte relate en détail les cérémonies auxquelles cette prise de possession donna lieu : prise d'eau bénite, prières devant le maître-autel, toucher du pupitre, des fonts baptismaux, de la chaire, son des cloches...

Parmi les témoins se trouvaient : Louis Charles Nicolas Emanuelle, concierge du château de Ris ; François Mary, concierge du château du Plessis-Sebeville⁵ ; Antoine Detour,

3. Gabriel-Louis de Neufville de Villeroy devait mourir sur l'échafaud en 1794. Voir : *Histoire de l'Île-de-France et de Paris*, Toulouse, Privat, 1971, p. 397.

4. Sur ce prêtre, consulter : G. STAËS, *Un prêtre du Hurepoix pendant la Révolution française, l'abbé P.-L. Hermier (1731-1807)*, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 65^e année, 1959, p. 63-83.

5. Le Plessis-Pâté.

avocat au Parlement; Pierre Duvant, étudiant en droit, un vigneron, un laboureur, un charretier et un jardinier.

Une bien petite cure en réalité que celle de la paroisse d'Orangis dont il ne reste que le nom lié à celui de Ris, car ce hameau est aujourd'hui à peu près introuvable⁶, englobé qu'il est dans les « grands ensembles » de Ris-Orangis, qui, là comme ailleurs, déshonorent notre région.

C'est l'une des plus petites paroisses du diocèse, nous dit l'abbé Lebeuf⁷ parlant d'Orengy. Il ajoute : « L'église est fort petite, sans ailes, il n'y a de voûté que le chœur et le sanctuaire. A un autel de la nef se voit le tableau de saint Germain, évêque d'Auxerre, qui est patron de l'église, représenté avec sainte Geneviève. »

Toujours d'après l'abbé Lebeuf, le nombre des habitants d'Orengy était si petit qu'on ne les comptait qu'avec ceux de Plessis-le-Comte⁸, à une demie lieue de là. En 1728, on en dénombrait 79. En 1745, les deux paroisses représentaient 17 feux et « lorsque j'y passai il y a quelques années, ajoute l'abbé Lebeuf, on m'assura qu'Orengy seul ne contenait que cinq feux ».

L'église d'Orangis disparut à la fin du XVIII^e siècle.

Au terme de cette courte étude, qu'il me soit permis de dire que, grâce aux actes notariés dressés à leur requête, nous avons pu un instant tirer de l'oubli, où sans ces actes ils seraient restés, les noms de trois prêtres qui, à la fin du XVIII^e siècle, exerçaient leur ministère dans notre région.

André CROS.

6. En fait, ce hameau est réduit à deux fermes.

7. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (Paris, de Féchoz et Letouzey, 1883-1893, 7 tomes in-8°), t. IV, p. 370-373.

8. Rattaché à Fleury-Mérogis.

Lettre d'un contrebandier suisse emprisonné à Saumur à un fermier de Boutigny-sur-Essonne

M. Longuet, habitant de Milly-la-Forêt, conservait dans ses archives familiales une curieuse lettre qu'il m'autorisa à copier et à publier quand l'occasion s'en présenterait. Après la mort de M. Longuet, les papiers de famille ont été déposés aux Archives des Yvelines (1964, entrée 657, cote J. 2319), mais malgré mes recherches dans ces dossiers, il ne m'a pas été possible de retrouver cette fameuse lettre. Je la publie donc telle que je l'ai copiée, au risque d'ajouter quelques erreurs de lecture aux nombreuses fautes d'orthographe de l'auteur...

Cette lettre, écrite par un contrebandier suisse, est datée du 13 mai 1778 et adressée à M. Erudict, fermier à la ferme Prévost à Boutigny. Elle relate les diverses péripéties du voyage qu'il fit en France pour vendre sa marchandise, ses démêlés avec la maréchaussée, son arrivée au Bois de l'Embûche près Milly où la marchandise fut cachée, puis son départ pour Blois dans l'espoir d'atteindre Nantes et de passer dans les îles pour se soustraire aux recherches. Cette lettre fut écrite de la prison de Saumur et en sortit grâce à la complicité d'un habitant de cette ville.

Le papier, de très mauvaise qualité, comporte quelques lacunes. L'écriture est maladroite, l'orthographe toute phonétique, la ponctuation inexistante et même le vocabulaire peu orthodoxe.

Bien que nous ayons restitué entre crochets certaines lettres manquantes et rétabli majuscules et ponctuation, la compréhension du texte n'est pas aisée, mais l'intérêt et le pittoresque de ce document méritent bien quelque effort.

Raymond-Auguste GÉBER.

« Par les informations que nous avons fait dans le payes, vous connaissant pour un homme d'honneur et de probité et même de charité, c'est donc ayurduii en vous que je met toutes ma confiance et que vous ette comme moy de garder un grand segret dans cette affaire.

« Monsieur, il faut donc que je vous fasse un entier détaille d'un malheur quit nous est arivé à trois marchant assosier ensemble faisant le commerce de contrebande de toutes sortes de bijouxeries de la villes de Jenaive en Suisse ettant même de cette nation. Nous trouvant en France et n'ayant plus de marchandise, nous fûme obligé de retourné dans la même villes avec 2 cheveaux à dessins de chargé des même marchandise. Se que nous avons fait ayant chargé par les même personne acoutumé. Nous avons pris notre départ pour rentré en France. Nous ume le bonheur depuis 3 lieux de Jenaive et passé sur les frontiere du Lionnois et passier Digoin sur Loir sans aucun malheur mais quand nous fûme près de La Charité sur Loir, nous ume le malheur mais vandu par des jences de mauvaise fois quit nous ont fait poursuivre par 5 homme de garde embulant, jance fais pour cette contrebande, pandans 2 nuit et 1 jour. Ettant sur les frontiere de la Champagne, les même nous ont attaqué. Nous voyant perdre vie et marchandise, nous somme défandu comme 3 homme surtout ettant bien armée de jawa, que dans cette affaire nous en navons tué 2 et 1 de blessé, et de nous autre 1 de tué et 1 de blesé à l'épaule gauche mais légerrement et 1 de nos cheveaux de pris. Mais dans cette affaire nous ume le bonheur que la nuit nous pris sagués nous donnat tout lieux de pouvoir nous seavé mais ausi nous ume le malheur d'estre decrottés de brigade en brigade de maréchossé, se quit nous donnat tout lieux que de marcher que de nuit se que nous avons toujours fait. Nous ume le bonheur de traversé la Champagne sans trouvé personne quit puise nous faire de la paine de façon que traversan plusieurs petti payes sans scavoir les endrois où nous passiont sinon que par les informations que nous faisiont et prenant tout par écrit, ne marchant toujours que de nuit, nous somme venut rendre dans un bois apellez l'Anbu[che] ¹. Ettant dan se bois, ettant bien chagrins et et ne savoir comment faire po[ur] sauver nos corps et notre marchandise, nous nous somme consulté ens[emble] nous et nous avons suivit nos idé c'est que de deux cassette que nous aviont nous n'an avons fait cune que nous avons enterré dans le dis bo[is]

1. Le bois de l'Embûche se trouvait au sud-ouest du territoire de Milly, tout près de Buno-Bonnevaux, à gauche de la route qui mène à Gironville. Il figure sur le plan topographique de la ville de Milly-en-Gâtinais, dédié à M^{me} la comtesse d'Allemands par Levasseur, ingénieur, aide de camp au service d'Espagne en 1782, dont une copie avait été faite en 1866 par M. Sougit, copie que j'ai pu reproduire en 1957, grâce à l'obligeance de M^{lle} Fontaine. Il ne reste plus de ce bois qu'un boqueteau, mais le lieu-dit figure toujours au cadastre et sur les cartes de l'Institut géographique national.

de la profondeur de deux pied e demy; elle est couverte d'une peaux de sang[lier] garny en dedans d'une toile siré, fermé a trois cademat. Sela fait, nous avons mis des remaque dans des arbre avec des cloux que nous avoient dans nos poche de nos cheveaus apellé caboche. Ayant fait sela, nous avons tiré un mémoire de point en point tant au coucant qu'au levans qu'afin qu'il nous arive aucun malheur que nous puissions la retrouver.

« Toute notre affaire faite, nous somme party pour la ville de Dourdans à dessin de vendre notre cheval et cahagé d'abit, ce que nous avons fait. Notre affaire faite, nous somme party pour la ville de Blois à dessin de nous embarqué pour la ville de Nate et passer dans les illes pendant quelleque temp afin de laissé passé le grand bruit quit lui avoit contre nous dans le payes. Mais nous n'ume pas de bonheur quard ces lieux de la ville de Blois nous fume aretté par une brigade de marichosé qui avoit nos sinialement et nous ont conduhit dans les prisons de cette ville. Nous trouvant dans des paine semblabe, de gchagrins ses enparé de mon camarade et lui est mort le 29 10bre mais comme cette villes n'est pas une courp souveraine où l'on juge les contrebandié, je fut tranferét de 23 de marc à la cour souveraine de Saumur en n'Anjout où lon juge tout les contrebandié de tout payes. L'on na donc fait mon prosés et je fut jugé le 8 avril en galère à vie sans que personne ne m'an puisse relevé que le roy pour des contrebande semblabe. Mr, comme vous savét que les contrebandier sont toujours mieus regardé que les malfacteur, j'ai eut le bonheur de faire la connaissance d'un Mr de charité quit fait aporté la soupe et fait les charité aux pauvres prisonnié, qui a bien voulu par sa bonté me rendre des servise dans une maladie que j'ai eut, de me faire metre dans un lit pandans 39 jour à 12 s par jour et de me faire fournir des aliment corporel et dans ma conversation et ausy par sa bonté de me prêter quelque argent sur des efet que j'avoit qui est une montre et une bague à cachet en ord et deux billiet à ordre que nous avions à prandre sur des bijoutier de Paris quit sont remfermé dans mon porte feuile avec le dy mémoire que nous avons tirés de l'undrois de la casette. Mr, la somme que se Mr m'a pretés se monte à 123 n 12 p². Ainsi monsieur, metant toutes ma confiance en vous et vous laissant toutes entre vos mains et n'ayant ny parans en France ny amis quit puisse faire cette affaire que vous, je vous pris de faire tenir la dite somme a se Mr et plutot quit seras satisfait et plutot je vous feret connaître la franchise de toute la confiance que j'ai en vous et, de Mr ettant remboursé, il me remettras le tous de mes efet et moy de mon ctee, je vous feret tenir dedy mémoire quit vous conduhiras sur les lieux sans vous trompé d'un seul pas mais ausy, Mr, n'ayant que Dieu et vous et moy quit scay cette affaire je vous pris que quand vous auret le tout par probité de ne pas m'abandoné dans mes

2. Il faut sans doute comprendre 123 livres 12 sous.

paine surtout quand je seroit réduit dans les malheure chaine de Brest et puis un homme de mon âge de 46 ans n'a pas de bon jour à faire... dans des paine semblable nont... sela vous ne faite pas une malur de consiance en faisans cette afaire et vous [ne] devez pas avoir aucune crainte. Je ne suit pas un malfactor et le tout de [mes] fet n'es que d'avoir etté contrebandié de nation et les biens sont bien [de] moy mes 2 camarade ettant mort et vous devez pancé Monsieur me [con]fiant tout à vous que sy j'avoit eut ledy mémoire en mains je vous [a]uroit fait tenir avec ma letre mais de l'avoir demandé à se Mr sela lui auroit donné quelque chose à pancé n'ettant pas ranbourcé et ne sachant que quand vous lui écriré de ne lui pas parlé de riens et que par sa bonté veux bien resevoir ma lettre vous en mettré une pour moy dans la sienne cachetté comme je vous pris de ne pas m'écrire attandu que toute les letre qui son escrit aux prisonnié sont toute dechatté comme le segret que je vous demande n'est que pour vous et pour moy attandu que sy le seigneur à qui apartiens le bois attandoit parlé de quelque chosse ne voudrois s'emparée des bien je vous prierois de grase de faire tenir la ditte somme à se Mr par la poste et par votre bonté mettre quel le chose plus que la somme sela me serviras dans mes paine de prisont comme je vous pris afaim de ne pas meranson dans dans la dette avec se Mr d'efranchire le tout et je suis le pauvre infortuné francice dans la prisont de Seaumur en n'Antjoux le 13 de may 1778. Mr, je vous donne, selon ma mémoire, les indise du bois où est la casette :

« En sortant de chez vous, vous viendrez passez à Messe, à Jironvilles, ettant à Buneaux vous suiverez le chemins quit vas à Milly; dans le chemins vous trouverez un bois apellé l'Anbusse; ettant à se bois quit n'est pas bien journez, ettant au coins de se bois, vous ferez 12 pas; lui a un chaine dans lequel lui a 2 caboche de la auteur de près de 6 pierds et te font passé au bois, dans lui enna une quit est mal enfoncé lui a ausy une coche de faite sous les caboche et une pierre aubas dy de chaine tout drois; vous ferez 30 ou 32 pas vous trouverez un autre chaine auprès d'une petite plase ou n'y a pas de bois dans laquelle chaine lui a 2 caboche de la même hauteur; ne trouvan pas d'autre bois ettant fort enbarassé nous avons esté obligé de la mettre dans se bois et puis monsieur le mémoire fait foi de [sela]. Monsieur je vas vous donnez le montant des marchandisse quit sont dans la cassette: 5 douxaine de montre à repetions en ord, 9 dxe de montre d'argent, 11 grosse de chochet de montre en ord; 21 dx de tabatiere d'homme et de femme en argent, 32 dne de boucle d'homme à diamant monté en argent, 25 dne de boucle de femme à diamant monté en argent, 22 grosse de bag[ue] de femme [à dia]ment de toute sorte d'espèse, 29 dne de crois d'or à jour de fem[me,] 32 douxaine de bou[cle] d'oreille en ord, 7 dne de girondolle à diamant monté en [argent], 25 grosse de boutont de manche de toute espèse en argent, 31 dne de couteaux garniz en argent couverd en nacre de perle, 5 dne de

boucle de braselet de dame à diamant en ord, 7 grose de collier avec leur crois en ord, 6 paire de pistolet musquine en ord et à pierd, 19 dne de siseaux où l'on mes les dois en argent, 27 dne d'éduit en ord et argent pour les dame, 4 livre de poudre d'ord et autre soit petite bijouterie que le mémoire ne [me] fournit pas.

« Monsieur, j'atant toutes bonté de votre pard, la chose ettant de conséquence et il faut mieux que vous en profiter que la terre et me faire du bien le reste de mes jour qui ne seront pas lon, dieux mercie, ettant dans des paine semblabe.

« Monsieur, voila l'adresse de se Mr : A monsieur Wildommé bourgeois près des Capusins à Saumur en n'Anjoux, à Saumur. »

Et au dos de la lettre :

« A monsieur

Monsieur Erudict³, fermier
à la ferme du prévost³ paroisse
de Boutigny en Urtupoix sous La Fartét à Lay, à Boutigny,
à Boutigny. »

Et en additif :

« Je vous prie de resevoir la letre. »

3. Notre confrère, M. Marcel Blanchet, a bien voulu faire des recherches dans les registres paroissiaux de Boutigny pour retrouver le personnage auquel est adressée cette lettre. Les Prévost sont nombreux de 1753 à 1798; beaucoup sont fermiers et généralement au Marchais. Il faut donc lire « à la ferme Prévost ». Mais aucun Erudict n'a été relevé.

Jacques AMYOT
seigneur de Thivoïn,
de la Tour d'Abbeville
et de la Grange des Bois
à Auvers-Saint-Georges

Henri Stein a publié en 1913¹ l'acte de donation faite par Jacques Amyot à son frère Jean, le 21 juin 1572, de ses domaines de la Tour d'Auvers, de Thivoïn et de Chagrenon². Dans une courte introduction, il rappelait que les deux premiers fiefs relevaient de la seigneurie de Gravelles et il en déduisait que Jacques Amyot avait dû posséder cette seigneurie après Adrienne Le Conte (1544) et avant Barnabé Brisson (1578). Il se demandait en outre à quelle date Jacques Amyot avait acquis ces biens.

Il nous est possible aujourd'hui de répondre en partie à cette question grâce à un document provenant de la collection Jarry, offert par les Archives départementales du Loiret aux Archives de l'Essonne³, que nous publions intégralement ci-dessous.

Par cet acte du 27 novembre 1565, Robert de Percy, seigneur de Guigneville⁴, cède à Jacques Amyot les fiefs de Thivoïn, la Tour d'Abbeville et La Grange des Bois contre une rente de mille livres tournois.

1. *Notes pour la biographie de Jacques Amyot*, dans *Annales du Gâtinais*, t. XXXI, 1913, p. 381-383.

2. Communes d'Auvers-Saint-Georges et de Villeneuve-sur-Auvers.

3. *Arch. Essonne*, 1 J 21¹.

4. Arrondissement d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

Par contre, il ne semble pas, pour plusieurs raisons, que Jacques Amyot fût seigneur de Gravelles : tout d'abord, il n'en porte le titre ni dans l'acte que nous publions, ni dans celui de 1572; ensuite, les trois fiefs qu'il achète sont dits relever du roi à cause de sa tour d'Etampes; enfin et surtout, nous savons que le roi fit don de la haute justice de Gravelles à Barnabé Brisson en mars 1578⁵, alors que Jacques Amyot ne mourra qu'en 1593.

Il me paraît donc logique de penser que la seigneurie de Gravelles était, à cette époque, entre les mains du roi.

Paulette CAVAILLER

A tous ceulx qui ces presentes lectres verront, Anthoine Duprat, chevalier, seigneur de Nantoillet, de Précy, Rozay, baron de Thiert et de Thoury, conseiller du roy nostre sire, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la prévosté de Paris, salut. Scavoir faisons que pardevant Nicolas Lecamus et Guillaume Devetz, notaires du roy nostredit seigneur ou Chastelet de Paris, furent présens en leurs personnes noble homme Robert de Percy, seigneur de Guigneville près La Ferté-Aleps, Thivoyn, La Tour d'Abbeville dict d'Auvers et La Granche des Boys, le tout en la parroisse Saint-Georges dudict Auvers ou bailliage d'Estampes, en son nom, d'une part, et noble personne maistre Jehan Amyot, clerc suyvnt les finances ou nom et comme procureur soy faisant et portant fort en ceste partie de révérend père en Dieu messire Jacques Amyot, abbé de Saint-Cornille de Compiègne, conseiller du Roy et grand aulmosnier de France, par lequel il promet faire ratiffier et avoir pour agréable le contenu en ces présentes et en bailler lectres de ratification audict sieur de Guigneville quant requis en sera, d'autre part, lesquelles parties esdicts noms, de leurs bons grés, pures, franchises et libéralles voluntes sans force ne contraincte aucune, si comme elles disoient ains sur ce bien conseillées pourveues, advisées et délibérées, recongneurent et confessèrent en la présence et pardevant lesdicts notaires comme en droict jugement pardevant nous et par ces présentes reconnoissent et confessent avoir fait, feisrent et font entre elles les cessions, transportz, eschanges, promesses et obligations qui s'ensuyvent c'est assavoir ledict sieur de

5. FLEUREAU (Dom Basile), *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Estampes* (Paris, J.-B. Coignard, 1683, in-4°), p. 36.

Guigneville avoir ceddé, quicté, transporté et délaissé audict tiltre d'eschange du tout dès maintenant à tousjours, promist et promet par cesdictes présentes garentir, délivrer et deffendre envers et contre tous, de tous troubles, destourbiers, dons, douaires, debtes, ypothèques, évictions, aliénations et de tous aultres empeschemens generalement quelsconques audict sieur révérend ledict maistre Jehan son frère ce acceptant pour icelluy seigneur révérend ses héritiers et ayans cause ou temps advenir, lesdictz fiefs, terres et seigneuries de Thivoin, La Tour d'Abbeville dict d'Auvers et La Granche des Boys, consistans assavoir: ledict fief de Thivoyn en vieille mesure, fossez, prez, garennes, terres labourables, le tout contenant seize arpens ou environ à vingt deux piedz pour perche et cent perches pour arpent, justice moyenne et basse, droictz de rivière et pescherie commençant depuis l'Isle de Gravelle jusques au portreau des moulins de Chagrenon avec tous les droictz seigneuriaux d'icelle rivière; ledict fief de La Tour d'Abbeville dict d'Auvers en maison, court, jardin, colombier à pied et encloz d'icelluy, en prez et oulche contenant cinq arpens et demy ou environ à la mesure que dessus, justice moyenne et basse avec quarante huit arpens de terres labourables, quatorze arpens de prez ou environ, quatre arpens et demy de vignes; le tout à ladite mesure; et ledict fief de La Granche des Boys, en maison, granches, estables, court, jardin cloz à murs et fossez, moyenne et basse justice, sept vingt arpens de terres labourables ou environ à ladite mesure près lesdictz lieulx et quatre vingt arpens de boys tailliz ou environ à la dicte mesure assiz près ledict lieu, avec tous les droictz de censives desdictz fiefz montans de vingt deux à vingt troys livres payables par chascun an au jour saint Denys et dix huit ou vingt poulles aussy par chascun an payables le premier jour de l'an, droict de pressouer bannyer sur aucuns de ses subjectz audict lieu de La Tour ayans vignes au chantier de Maupennyer et généralement tous aultres droictz tant seigneuriaux terres, prez, boys, vignes, buissons, rentes sy aucunes y a que aultres qui audict sieur de Guigneville compectent et appartiennent et deppendent desdictz fiefz sans aulcune chose en excepter, retenir ne réserver par icelluy sieur de Guigneville encores qu'ilz ne soient espéciffiez et declairez par le menu, auquel seigneur de Guigneville lesdictz fiefz, terres, seigneuries et appartenances compectent et appartiennent de son propre par le décedz et trespas de deffunctz ses père et mère, Claude et Jehan de Percy, ses frères, le tout tenu et mouvant du roy nostre-dict seigneur à cause de sa grosse tour ou chasteau d'Estampes et chargez envers luy des droictz et debvoirs seigneuriaux et féodaux quand le cas y eschet, pour toutes et sans aultres charges ne reddevances quelzconques et francz et quictes des arréraiges d'icelles jusques à huy comme dict et afferme ledict sieur de Guigneville pour desdictz fiefz, terres, seigneuries et appartenances dessus declairez, ceddez et transportez, joir par ledict sieur révérend sesdictz héritiers et ayans cause ou temps advenir et en faire

ordonner et disposer comme de leur propre chose vray et loyal acquest. Et pour et à l'encontre de ce, ledict maistre Jehan Amyot oudict nom a ceddé, quicté, transporté et delaisié audict tiltre d'eschange du tout dès maintenant à tousjours, promist et promet oudict nom garentir, délivrer et deffendre envers et contre tous de tous troubles, destourbiers, dons, douaires, debtes, ypothecques, évictions, aliénations et de tous aultres empeschemens généralement quelzconques audict sieur de Guigneville ce acceptant pour luy, ses hoirs et ayans cause ou temps advenir mil livres tournois de rente annuelle et perpétuelle audict sieur révérend appartenans de son conquest et à luy ceddez et transportez par noble homme maistre Jacques Canaye advocat en la court de Parlement auquel ladicte rente avoit esté vendue et constituée par messieurs les prévost des marchans et eschevins de ceste ville de Paris à les avoir et prandre par chascun an à deux termes par moictiée et égalle portion c'est assavoir Noël et saint Jehan Baptiste en la partie des deux cens mil livres tournois de rente alliénez par le Roy à ladicte ville ou moys de mars mil cinq cens soixante deux tant en et sur les archeveschez, éveschez, abbayes, chappitres, corps, colleiges et communaultez ecclésiastiques à plain contenuz et déclairez ès lectres de la constitution et création de ladicte rente passées pardevant lesdictz notaires soubscriptz l'an mil cinq cens soixante troys le mercredy trenteiesme et dernier jour de juin et aussy comme le contiennent les lectres ou brevet de déclaration et transport d'icelle rente faicte par ledict sieur Canaye audict sieur révérend le lundy dixneufiesme jour de juliet oudict an mil cinq cens soixante troys, signées Herbin Lecamus aussy notaires oudict Chastellet lesquelles lectres de constitution et transport susdictes ledict maistre Jehan Amyot oudict nom a baillées audict sieur de Guigneville pour plus grande seuretté de ladicte garentie dont il le fait porteur et desdictz mil livres tournois de rente seigneur, propriétaire et possesseur et le met et subroge du tout au lieu, droict, nom, raison et action dudict sieur Reverend aussy pour en joir par icelluy sieur de Guigneville sesdictz hoirs et ayans cause ou temps advenir et en faire ordonner et disposer comme de sa propre chose vray et loyal acquest, desquelles lectres de constitution et transport susdictes ledict sieur de Guigneville sera tenu et promet ayder audict sieur révérend sy poursuyvre le vouloit de ladicte garentie et outre moyennant la somme de sept mil cinq cens livres tournois pour les soultes dudict présent eschange que icelluy seigneur de Guigneville en a confessé et confesse avoir eu et receu dudict sieur révérend et de ses deniers et quy payée, comptée et nombrée luy a esté par ledict maistre Jehan Amyot en seize cens escuz d'or soleil angelotz et aultres espèces d'or et testons le tout bon et ayant à présent cours, en la présence des dictz notaires soubscriptz dont ledict sieur de Guigneville s'est tenu et tient pour content et en a quicté et quicte ledict sieur révérend ledict maistre Jehan Amyot et tous aultres à quy quittance

en appartient. En ceddant et transportant par lesdictes parties esdictz noms l'une d'elles à l'autre tous telz droictz de propriecté, fons, saisine, seigneurie, possession, noms, raisons, actions et aultres droictz quelzconques qu'elles et chascune d'elles esdictz noms avoient et pouvoient avoir et qu'elles eussent pu et pourroient à l'advenir avoir, prétendre, quereller et demander en et sur lesdictz fiefs, terres, seigneuries et appartenances et rente cy-dessus par elles esdictz noms ceddées, transportées et eschangées l'une d'elles à l'autre comme dict est dont partant elles se sont esdictz noms respectivement dessaisies, desmises et devestues pour ce du tout ès mains desdictz notaires comme en la nostre souveraine pour le Roy nostredict seigneur pour ou nom et au proffit l'une de l'autre esdictz noms. Voullans, consentans et expressément accordans que par le bail et obstencion de ces présentes lectres et sans aultre procuracion sur ce avoir ne monstrier elles et chascune d'elles esdictz noms en feussent et soient respectivement saisies, vestues, inféodées, mises et receues en bonne et suffisante possession, saisine et inféodation par les seigneurs ou dames celluy ou ceulx de qui et ainsy qu'il appartiendra, et pour ce faire voulloir, consentir, requérir et accorder estre faict partout deurement ainsy qu'il appartient, lesdictes parties esdictz noms ont faict constitué et par ces présentes font et constituent leur procureur général spécial et irrévocable le porteur de cesdictes présentes lectres auquel elles ont respectivement donné et donnent plain pouvoir et puissance de ce faire et en oultre tout ce que au cas appartiendra, sera requis et nécessaire. Et auquel maistre Jehan Amyot oudict nom ledict sieur de Guigneville a baillé et délivré unes lectres d'adveu et dénombrement desdictz fiefs, terres, seigneuries et appartenances dactées du mercredi septiesme jour ou moys de mars l'an mil quatre cens quatre vingtz dix sept signées Durand avec ung pappier censier escript en parchemin rellié en veau signé Dodyer commençant au premier feullet escript par ces motz « Ensuict la table de ce présent pappier censier pour les seigneuries qui s'ensuyvent » finissant par ces motz « Ce fut faict et passé ès présences de Augustin Liger et Michel Pelletier tesmoins les an et jour dessusdictz. Pour ce quatre deniers obolle tournoiz. Signé Dodier. » Et sy promet icelluy seigneur de Guigneville bailler et délivrer audict sieur révérend toutes et chascunes les aultres lectres, tiltres, pappiers et enseignemens desdictz fiefs, terres, seigneuries et appartenances dedans ung an prochainement venant, le tout pour plus grande seuretté de ladicte garentie et desquelles ledict sieur révérend sera tenu luy ayder sy poursuivre le vouloit d'icelle garentie et lesquelz fiefs, terres, seigneuries, appartenances et deppendances cy dessus transportez et eschangez ledict sieur Révérend pourra sy bon luy semble faire decretter à ses despens et s'il y a opposans affin de distraire, adnuller cryées ou autrement ledict seigneur de Guigneville sera tenu et promet les faire cesser à ses despens car ainsy ont les

choses susdictes esté convenues et accordées entre lesdictes parties esdictz noms. Lesquelz présens eschanges, cessions, transportz, promesses de garenties, obligations et toutes et chascunes les aultres choses dessusdictes et en ces présentes lectres déclairées, spécifiées, contenues et escriptes lesdictes parties esdictz noms et chascune d'elles en droict soy promisrent et jurèrent par les foy et serment de leurs corps pour ce par elles et chascune d'elles baillez, mis et jurez corporellement ès mains desdictz notaires comme en la nostre souveraine pour le Roy nostredict seigneur, avoir pour bien agréables les tenir et entretenir fermes et stables à tousjours de point en point selon leur forme et teneur sans jamais à nul jour par elles ne l'une d'elles esdictz noms ne par aultres aller, venir, faire ou dire contre en quelque sorte et manière que ce soict, soict par voye d'erreur, d'ignorance, decepvance, lésion circonvencion ne aultrement comment que ce soict ou puisse estre, ains rendre et payer l'une d'elles à l'aultre esdictz noms à pur et à plain et sans aucun plaid ou procès tous coustz, fraiz, mises, despens, dommaiges et intéretz quy faictz, euz, souffertz, soustenuz et encouruz seroient par deffault desdictes garenties et des aultres choses dessusdictes ou des avenues d'icelles non faictes, tenues, entretenues et non deuement accomplies ainsy et par la forme et manière que cy dessus est dict et en ce pourchassant, poursuyvant et requérant soubz l'ipothecque et obligation de tous et chascuns leurs biens et de ceulx dudict sieur révérend et de leurs hoirs, héritiers ou ayans cause, meubles, immeubles, revenu et temporel présens et advenir quelzconques que lesdictes parties comparans esdictz noms chacune d'elles en droict soy en souzpmisrent et souzmettent pour ce du tout à la justice, jurisdiction et contraincte de ladicte prévosté de Paris et de toutes aultres justices et jurisdictions où sceuz et trouvez seront pour tout le contenu en ces présentes lectres accomplir. Et renoncèrent en ce faisant expressément lesdictes parties esdictz noms chascune d'elles en droict soy par leursdictes foy et serment à toutes exceptions de déception, dolz, fraudes, cautelles, cavillations, à toutes lectres d'estat de grâce, reliefz, respitz, cessions, dispensations et absolutions données et à donner, à tout droict escript et non escript canon et civil et à toutes aultres choses généralement quelzconques que l'on pourroit dire, proposer et alléguer contre ces présentes lectres, l'effect, teneur et exécution d'icelles et au droict disant générale renonciation non valloir. En tesmoing de ce, nous, à la relation desdictz notaires, avons fait mettre et apposer le scel de ladicte prévosté de Paris à cesdictes présentes lectres quy furent faictes et passées doubles, cestes pour ledict sieur de Guigneville, l'an mil cinq cens soixante cinq le mardy vingt septiesme jour de novembre [signé] Denetz et Lecamus.

Fouilles et trouvailles

AUVERS-SAINT-GEORGES ¹

M. Louis Martin, en chassant dans les bois, a découvert une grotte à gravures restée inconnue à ce jour. Le groupe archéologique de Lardy en a fait l'exploration et en a relevé et photographié les signes.

A cette occasion, ont été repérées deux autres roches gravées, de moindre importance, proches de la première qui a été dénommée "Le Trou Martin".

Une étude détaillée en a été publiée par M. Raymond Mouret ².

P. C.

CHAMPLAN ³

Au cours des années 1971 et 1972, les travaux de sauvetage du site gallo-romain de la butte Chaumont ⁴ ont été entravés par l'aménagement de l'ARIZO ⁵, qui eut pour effet d'accélérer la disparition du flanc nord.

Néanmoins, plusieurs découvertes importantes sont venues compléter les documents et structures déjà mis au jour.

Premier mur

Différents sondages ont été effectués pour suivre le mur nord de l'habitat gallo-romain qui a pu être reconnu sur une

1. Arr^{ts} d'Etampes, canton d'Etréchy.

2. Dans *Les Compagnons du GAL*, numéro spécial, été 1972, avec nombreuses illustrations.

3. Arr^{ts} de Palaiseau, canton de Longjumeau.

4. Voir les comptes rendus des fouilles faites en 1969 et 1970 dans nos *Bulletins* de 1969, p. 101-106 et pl. VII, et de 1970, p. 106-107.

5. Route à grande circulation Est - Ouest, au sud de Paris.

longueur de 36 m. Il est épais de 0,70 m, sauf sur une partie de 5,50 m présentant un éboulis. Le mur à cet endroit avait une épaisseur de 0,25 à 0,50 m.

L'aménagement de l'ARIZO entraînant un recul du front de carrière nous empêchait de suivre ce mur, mais révélait trois autres vestiges.

Deuxième mur

Courant septembre 71, certains déblais étaient retirés et l'exploitation du flanc nord par les carriers nous montrait une structure située sur une ligne parallèle au mur précédent, mais distant de 15 m de celui-ci et à 4 m en contrebas.

La destruction de cette zone a été effectuée en un après-midi et nous n'avons pu l'étudier comme elle l'aurait méritée.

Il s'agissait d'un " mur " haut de 0,50 m pour une épaisseur de 0,90 m, à appareillage grossier à joints croisés sans mortier.

Les niveaux archéologiques ont coulé sur la forte pente existant entre le mur nord et cette structure, et sont venus, semble-t-il, buter contre elle.

Le matériel était roulé et représentatif de La Tène III et du 1^{er} siècle de notre ère. Un col, qui semble être une imitation grossière de la forme 324 de Chenet, est datable de la fin du 4^e et du 5^e siècles.

Chemin

A 10 m à l'ouest de nos fouilles antérieures, nous avons rencontré un chemin empierré contemporain de l'habitat gallo-romain; large de 3,50 m, il était surcreusé par rapport au niveau gallo-romain habituel et composé d'une couche de pierres calcaires, originaires de la butte, épaisse de 0,40 m, qui reposaient sur les sables Stampiens.

Puits

Le 24 octobre 1971, M. Valin, habitant Champlan, nous avertissait que les engins de terrassement avaient coupé en deux un puits devant le chantier de fouille.

Immédiatement, le sauvetage a été commencé sans moyen financier, ce qui, par la suite, nous a posé quelques problèmes pour travailler avec un minimum de sécurité.

— D'un diamètre extérieur de 2 m, la paroi est épaisse de 0,50 à 0,55 m. Il est dressé avec des plaques de meulières et de silex meulier de 0,40 / 0,25 m environ, à joints croisés sans mortier et en deux épaisseurs.

— A ce jour, nous n'avons pu le dégager que sur 13,55 m de profondeur. Nos travaux ont été arrêtés car, à ce niveau, la paroi était dessoudée et menaçait de s'écrouler.

— Sur toute la partie dégagée, le remplissage était uniforme : grosses pierres calcaires, meulières, certaines de 0,60 × 0,40, avec terre sableuse marron claire. A tout niveau, nous avons rencontré des fragments de tegulae et d'imbrices; 2 tessons de céramique commune, 2 anses, 2 cols ainsi qu'un fond de pot nous permettent de dater cette partie du remplissage du II^e ou III^e siècle.

Conclusion

Chaque année nous amène de nouvelles découvertes qui nous font regretter la disparition de cette butte.

Les nouveaux éléments recueillis nous montrent que l'abandon de l'habitat en ce lieu n'a pas été total à la fin du I^{er} siècle.

Le puits nous amène à réfléchir sur l'importance de cet habitat. Percé près du sommet de la butte, sa profondeur était au minimum de 30 m si la couche aquifère a été atteinte.

Il est souhaitable que les fouilles soient reprises dès que possible, avec des moyens suffisants pour permettre de mener à bien ce travail et connaître ainsi la date d'établissement de ce puits et éventuellement sa période d'utilisation.

Patrice DUMONTIER.

ECHARCON ⁶

M^{me} Cavaller, ayant appris de Monsieur le Maire d'Echarcon qu'un " souterrain " avait été découvert non loin de l'église de ce village, nous a demandé de l'explorer dans la mesure de nos possibilités.

Nous nous sommes rendus sur place au cours de l'été et avons pu faire les constatations suivantes :

Les constructions souterraines se trouvent au nord-ouest de l'église d'Echarcon et sont orientées ouest-nord-ouest.

6. Arr^t d'Evry, canton de Menecy.

L'entrée est tournée vers l'est. Pour l'atteindre, il faut descendre dans une cuvette. L'ouverture en plein cintre est ornée d'une voussure.

Le corps central de la construction est formé de trois travées voûtées sur croisées d'ogives. Son axe comporte deux ruptures. Il semble se prolonger par une galerie mais un éboulis n'a pas permis de s'en assurer.

Sur la droite du corps central débouchent successivement une niche, une galerie voûtée en berceau profonde de 1,90 m et une deuxième galerie.

Sur la gauche, on trouve successivement une galerie, voûtée en berceau, une niche de 0,60 m de largeur sur 0,45 m de profondeur, dont le fond porte des graffiti peu anciens, et une nouvelle travée voûtée sur croisée d'ogives sur laquelle s'ouvrent deux galeries.

Murs et voûtes sont construits en petit appareil (petits moellons et cailloux liés au mortier) et de façon très fruste.

L'ensemble a été comblé jusqu'au niveau du départ des voûtes, c'est-à-dire sur environ 1,50 m, sauf dans la deuxième travée où la voûte s'est effondrée avant le remplissage, de telle sorte que dans cette travée les éboulis peu importants laissent une hauteur presque normale. Malgré l'absence de voûte, la terre s'y est maintenue.

Le comblement est sans doute récent car il est forcément postérieur à des travaux de renforcement des voûtes au ciment, eux-mêmes peu anciens puisqu'un sac de ciment se trouvait encore sur les lieux lors de notre exploration.

Etant donné la situation de ces galeries toute proche de l'église et la distribution des lieux, il est logique de penser qu'il s'agit de caves. La grossièreté de leur construction ne permet pas de les dater avec précision. Disons que leur construction pourrait se situer entre le XIII^e et le XV^e siècle. L'avenir nous permettra peut-être de découvrir quel bâtiment se trouvait au-dessus de ces caves et quand il disparut.

Un petit lotissement est en cours de construction à cet emplacement.

GROUPE ARCHÉOLOGIQUE DE LARDY⁷.

7. Des notes en vue de la rédaction d'un rapport et de l'établissement d'un relevé ont été prises par Georges Bernage, Jean Le Dorven, Patrice Faraon et Robert Ramus, tous absents de la région actuellement. Seules les notes en vue du rapport ont été retrouvées et mises en forme par Alain Sueur. Le reste a malheureusement disparu. Les photographies ne sont pas assez claires pour être publiées.

ETIOLLES⁸. - *Les Coudraies.*

1° *Conditions de la découverte.*

Le site fut révélé à l'automne 1971 par un labour profond qui remonta en surface de nombreux éclats de silex. Un ramassage fut effectué par le groupe " Techniques, Sciences, Nature " du Comité d'Etablissement de la SNECMA⁹.

Cette découverte fut signalée à la direction des Antiquités préhistoriques de la région parisienne qui entreprit un sondage en octobre et reconnut l'existence d'un niveau archéologique en place.

Le gisement risquait d'être détruit par un prochain labour et la direction des Antiquités préhistoriques décida d'en faire effectuer le sauvetage. Cette opération put être réalisée grâce au financement du département et à l'active participation d'une trentaine de jeunes, pour la plupart de l'Essonne.

2° *La fouille.*

La campagne s'est déroulée du 1^{er} juillet au 6 août 1972 et a fourni environ 7 000 heures de travail effectif.

Des exposés techniques avec projections ont permis durant cette période d'initier les jeunes participants (16 à 22 ans) aux problèmes et méthodes de la préhistoire.

Au cours de la descente dans la terre arable, d'une épaisseur moyenne de 40 cm mais atteignant 1 m en bordure de la N. 448, de nombreux silex remaniés ont été récupérés. Ils appartiennent à un premier niveau, immédiatement sous-jacent à la couche labourée et dont des lambeaux intacts ont été rencontrés en trois endroits (importants amas de silex débité). Ce niveau supérieur, qu'il conviendra de rechercher ultérieurement, correspond très probablement à une occupation légèrement postérieure à celle représentée par la couche principale.

Celle-ci a livré une importante structure remarquablement conservée. Il s'agit de l'infrastructure d'une hutte ou d'une tente du Paléolithique supérieur. La zone centrale (2 × 2 m) était marquée par un vaste amas de pierres éclatées au feu, recouvrant une aire de foyer, peu riche en cendres mais dont la sole était rougie sur 1,5 cm d'épaisseur.

8. Arr^t et canton d'Evry.

9. Voir compte rendu dans notre *Bulletin* 1971, p. 53-55.

Autour du foyer gisaient des lames dont certaines atteignaient 35 cm de long et des éclats de grande taille. Leur disposition ne paraît pas aléatoire: lames groupées au nord du foyer, éclats au sud-est. Plus éloignés du foyer, les blocs de silex qui fournirent les éclats et les lames étaient disposés selon deux grands arcs de cercle, au nord-ouest et au nord-est. Ces nucleus dont le nombre atteint la cinquantaine sont de dimensions exceptionnelles. Leur quantité et le poids de l'ensemble laissent à penser qu'il s'agit d'un silex de provenance très proche. Le sol était largement couvert d'ocre, particulièrement près du foyer.

Autour de la zone centrale étaient disposées une trentaine de grandes dalles de calcaire. La plupart d'entre elles dépassaient des dimensions de l'ordre de $50 \times 40 \times 10$ cm. Elles formaient un cercle assez régulier dont le diamètre atteignait 6 m.

Cette structure est exceptionnelle. Les entourages connus des tentes du Paléolithique supérieur consistent le plus souvent en une simple levée de terre ou en une dispersion de quelques pierres.

A l'extérieur du cercle de grandes dalles, vers le nord et le sud-est, des amas d'éclats paraissaient avoir été placés en contrebas de l'habitation elle-même. Dans la zone nord-est, une pente assez courte mais évidente a été révélée par la position des lames qui ont glissé et par les pierres et les nucleus bloqués les uns par les autres. Cette disposition dynamique permet de mettre en relation la zone centrale avec les amas de silex situés plus bas. Il peut s'agir d'un fossé creusé immédiatement derrière les dalles du pourtour dans cette zone, soit pour canaliser le ruissellement, soit pour y jeter les éclats de silex.

L'ensemble des structures de cet habitat : zone centrale avec foyer, cercle de grandes dalles et amas d'éclats de silex situés à l'extérieur, couvre une surface d'environ 80 m².

Les éclats de silex et les lames atteignent approximativement 5 ou 6 000 pièces. Les outils: burins, grattoirs, pièces à coches, dépassent la cinquantaine. La faune est réduite à une série de vertèbres dorsales, un os canon et un bois de renne.

Ce gisement est d'un intérêt particulier. Il permet de mettre en évidence l'existence d'habitations à structures complexes, au Paléolithique supérieur dans le Bassin parisien.

Les rapports qui pourront être établis avec les gisements des Tarterets I et II, situés sur la rive gauche de la Seine, à Corbeil-Essonnes, permettront de mieux comprendre certains aspects communs aux trois gisements.

3° *Chantiers 1973. - Projets et orientations des recherches.*

Des sondages ont eu lieu en novembre 1972 afin de délimiter l'étendue de la zone à habitats préhistoriques. Il importe de savoir si le hasard ne nous a pas conduit sur le lieu de passage des chasseurs qui empruntaient le gué du Coudray (358 m de large et 0,58 m de profondeur) pour traverser la Seine.

Le chantier de Pâques 1973 aura pour objectif l'achèvement de la bordure nord-est du premier chantier dans la zone où s'est révélé un enfoncement du sol préhistorique. La région nord-ouest sera ouverte, afin de retrouver la structure qui peut encore exister de l'habitation du niveau supérieur.

Le chantier de l'été 1973 aura pour but de rechercher une nouvelle habitation qui a été repérée immédiatement à l'est du premier chantier.

4° *Les méthodes.*

La fouille a été effectuée selon les méthodes définies sur les chantiers du professeur Leroi-Gourhan. La mise en évidence du sol a été recherchée à la spatule de dentiste et la plus grande place a été faite à l'enregistrement. Les photos des plans verticaux ont été systématiquement faites à chaque moment de la fouille. Des photos de plans obliques et des photos stéréoscopiques ont été prises chaque fois qu'il était nécessaire. La couverture stéréoscopique intégrale a été faite en vue d'un remontage éventuel. Chaque objet retiré du sol a été porté sur le plan-photo ainsi que sur la feuille d'inventaire, accompagné de son altitude et d'une brève description de son orientation. Les remarques, les renseignements, les idées ont été consignés sur le carnet de fouille. Les prélèvements en vue d'analyse au laboratoire (palynologie et carbone 14) ont été effectués. L'équipe a particulièrement bien compris l'importance de cette méthode, et, en peu de temps, s'est adaptée à ce travail minutieux.

L'analyse des objets recueillis, l'étude des plans de répartition des objets au sol, les remontages des lames et des grands éclats sur le nucleus dont ils proviennent, donneront lieu, tout

l'hiver, à des réunions régulières des fouilleurs. La publication du gisement n° 1 d'Etiolles devrait être prête pour l'impression avant l'ouverture du nouveau chantier de l'été 1973.

Yvette TABORIN,

assistant de préhistoire à l'Université de Paris-I.

GRIGNY¹⁰. - *Lieu dit "l'Orme Pomponne"*, coord.: 601,1 × 104,9.

Ce site, situé sur le plateau où régnait jusqu'à cette année la grande culture, a été découvert en 1969 par MM. Jean et Christian Wagneur, lors d'une prospection de surface.

Le mobilier recueilli à cette époque comportait des éléments suffisamment intéressants pour qu'une fouille de sauvetage ait été envisagée au début de l'automne 1972.

A ce moment, les travaux préliminaires à la construction d'une gare S.N.C.F. à Grigny-2 venaient de mettre au jour une partie du site.

MM. Wagneur, pris par leurs obligations professionnelles, étant dans l'impossibilité de diriger des fouilles, nous fûmes alors chargée de ce sauvetage, avec l'accord de Monsieur le Directeur des Antiquités historiques et l'autorisation bienveillante de l'entreprise Bouygues.

Etat des lieux

Sur le vaste territoire de la future gare, le bull avait travaillé de la façon suivante :

1° Fosse centrale creusée dans le terrain argileux, à 1 m environ sous la terre arable des champs;

2° Latéralement à cette fosse, deux longues et étroites banquettes avaient seulement été dépouillées de leur terre végétale, mise en réserve sur les côtés.

Le site archéologique apparaissait nettement sur la banquette de droite, en regardant Grigny-2, comme une zone de 100 m de long environ, zone marbrée de nombreuses taches noires, semée de pierres dispersées de façon anarchique, de

10. Arr^t d'Evry, canton de Viry-Châtillon.

tuiles, de tessons gallo-romains. Le bull avait malheureusement entamé le niveau archéologique, causant des destructions.

Conditions du sauvetage

Il a duré du 14 octobre au 12 novembre. Quatorze fouilleurs y ont participé, fournissant au total 300 heures de travail, trop peu pour l'importance du site.

Quelques jours avant le 11 novembre 1972, la S.N.C.F., à la suite d'un accord pris entre ses représentants et M. Petit, assistant de M. Fleury à la Direction de la circonscription des Antiquités historiques, et de toutes les personnes intéressées, avait réoccupé pour l'évolution normale des travaux, la majeure partie du site.

La pluie rendant le terrain difficile et glissant, les recherches archéologiques ont été abandonnées définitivement le 12 novembre.

A cette date, un travail positif avait été accompli, mais il faut regretter que l'élargissement du dernier sondage, entrepris le 11 novembre, n'ait pu être poursuivi quelque peu. Il aurait peut-être permis des découvertes intéressantes.

Buts du sauvetage

Par ce sauvetage, nous nous proposons de retrouver des structures en place permettant de dresser un plan même partiel de l'implantation gallo-romaine, de rechercher le ou les niveaux d'occupation et de recueillir des éléments de datation.

Nous regrettons de n'avoir pu atteindre les deux premiers buts. En effet, il aurait été extrêmement intéressant de pouvoir dresser un plan de ce qui paraît avoir été une villa rustique en cette région d'Ile-de-France, mais il faut déplorer qu'une partie de l'habitat ait été détruite lors du creusement de la fosse centrale.

Il faut tenir compte aussi de ce que plusieurs causes ont certainement contribué au cours des siècles à ruiner ce qui restait de l'habitat: dépierrement, travail de la charrue, etc.

Il est probable également que les superstructures détruites étaient faites en torchis ou tout autre matière périssable, reposant sur des assises en moellons avec liant de terre.

En conséquence, la recherche des murs s'est montrée décevante et quasi négative. Et si nous nous sommes trouvés en présence d'un niveau de pierre, il ne s'agissait que du

niveau le plus bas des fondations apparaissant parmi les moellons épars comme des tronçons sans suite et sans grande signification, reposant sur le sol vierge.

Du côté sud du site, seul un gros mur traversant le terrain à la diagonale, approximativement d'est en ouest, a pu être identifié et suivi sur 20 m environ de longueur, ainsi qu'un mur de refend plus petit y aboutissant.

De même, les niveaux d'occupation n'ont pu être déterminés avec certitude, la charrue et le bull ayant probablement été les destructeurs d'un sol qui devait à l'origine être fait de terre battue, avec empierrement de certaines parties de cours.

A certains endroits, nous avons remarqué une dispersion de gravillons qui n'avaient rien à faire en ces lieux s'ils n'appartenaient à des sols. Mais aucun niveau plus profondément enfoui et qui, de ce fait, aurait pu par bonheur échapper à la ruine n'a été découvert, comme cave, cellier...

Nous avons eu un léger espoir lors du sondage qui a été effectué en fin de fouille en 14 B, mais qui n'a pu être poursuivi. Il y avait apparence de deux niveaux différents, sans que le mobilier recueilli de haut en bas puisse apporter, avec des datations, la preuve de deux écroulements différents dans le temps.

Il s'agit peut-être d'une simple fosse dépotoir.

Méthode de fouille

Préalablement à ces travaux, M. Dangleterre, géomètre, avait bien voulu délimiter sur le terrain un rectangle de 100 m sur 15 m, ce qui avait permis le piquetage de 60 carrés numérotés dans la longueur de 1 à 20. A, B, C dans la largeur ¹¹.

Le point O se trouvait à l'extrémité du chantier au piquet d'angle sud-ouest, et le niveau 0 à la rencontre du sol et de ce piquet. Le terrain en pente légère subissant une dénivellation de 0,27 m pour 100 m, l'extrémité nord du chantier se trouvait la plus haute.

Chacun des carrés de 25 m² était susceptible d'être subdivisé pour plus de précision en autant de m² nommés a, b, c, d, etc.

11. Voir le plan de la fouille, pl. III.

Terre végétale enlevée par le bull: 0,35 m environ.
Couche archéologique entamée par le bull: 0,15 m environ.
Profondeur de la couche archéologique encore en place:
0,40 - 0,45 m environ sous décapage.
En-dessous: terre argileuse.

Il ne pouvait être question d'exploiter en entier une aussi grande surface en un court laps de temps et avec des moyens limités; c'est pourquoi, certaines zones ont été choisies en se référant à des critères tels que :

- abondance des tessons répandus au niveau du décapage;
- épaisseur de la couche sondée;
- nature du terrain;
- proximité d'un écoulement pierreux, etc.

De nombreux sondages, poussés jusqu'au sol vierge pour contrôle, ont été effectués.

Zones fouillées du sud au nord :

1° Entre les carrés 2 et 3 C, un foyer, probablement de plein air, extérieur au seul mur connu, vraisemblablement limitant l'habitat, a livré des os brûlés et des tessons grossiers et décadents (IV^e-V^e siècle).

2° En 4 B - 5 A - 6 A, reconnaissance des fondations d'un gros mur passant diagonalement au tracé de la fouille, en direction approximative, est-ouest. Près de ce gros mur, jouxtant la paroi extérieure, nous avons trouvé plusieurs fragments de meule en granit : carré 3 C, peut-être remploi en fondation.

3° Le carré 4 B, près du gros mur, a été fouillé. La couche noire qui le recouvrait en partie était peu riche en vestiges, et peu profonde.

Sondage central: terre vierge à 0,25 m sous décapage du bull.

4° L'exploitation du carré 8 B a été longuement poursuivie en u, v, p, q, car cette zone presque centrale à la fouille était riche en vestiges. Il s'agissait en fait d'une vaste dépression peu profonde, de 0,40 m tout au plus, se poursuivant en 9 B - 10 B. Cette fosse, comblée avec des tuiles cassées, des pierres, des tessons de poterie commune, a fourni une quincaillerie particulièrement abondante, de nombreux mor-

ceaux de verre galbé, et une épingle en bronze: niveau 0,20 m sous décapage au bull.

5° Le carré 9 B, fouillé jusqu'au sol vierge, a restitué un fragment de miroir en bronze, et une demi-charnière en os (dite sifflet) à 0,25 m sous décapage au bull.

6° Le carré 10 C n'a été nettoyé qu'en surface. Il était en partie recouvert de tuiles cassées. Sous les tuiles, on a retrouvé un petit fragment de coupe sigillée: Drag. 35-36.

7° Recherches négatives en 10 B, carré recouvert d'une couche de terre noire et cendreuse.

8° Le carré 14 B est le seul où nous soyons descendus jusqu'à 1,45 m du niveau actuel moyen de ce champ, et où nous ayons remarqué deux niveaux de tuiles et de pierres écroulées, non loin d'une couche d'incendie.

Un sondage très élargi aurait seul permis de savoir s'il s'agissait d'une simple fosse où des matériaux auraient été jetés par couches, ou si nous nous trouvions en présence de deux niveaux d'écroulement de bâtiments, déterminant deux époques distinctes d'occupation.

9° Les carrés 17 B et 18 B ont été explorés en raison des éléments de ramassage très intéressants: deux fibules, plusieurs morceaux de sigillées, deux fragments de vase fin granité, éléments plus précoces que dans le reste du site.

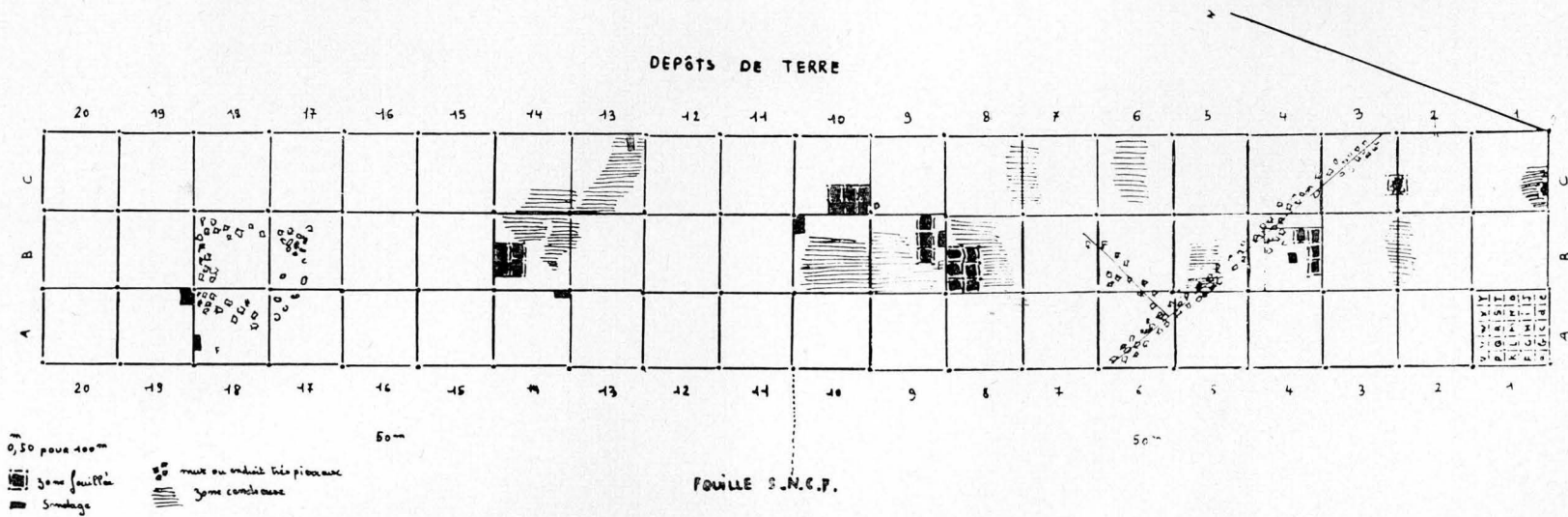
Malgré de nombreuses pierres éparses figurant vaguement une construction quadrangulaire, la recherche des substructions a été négative.

10° Enfin, en 18 A et 19 A, des sondages dans certaines couches noires, poussés jusqu'à 0,40 m sous décapage, ont restitué de nombreux morceaux de céramique commune et des os de consommation. Il s'agissait, c'est probable, de petites fosses dépotoirs.

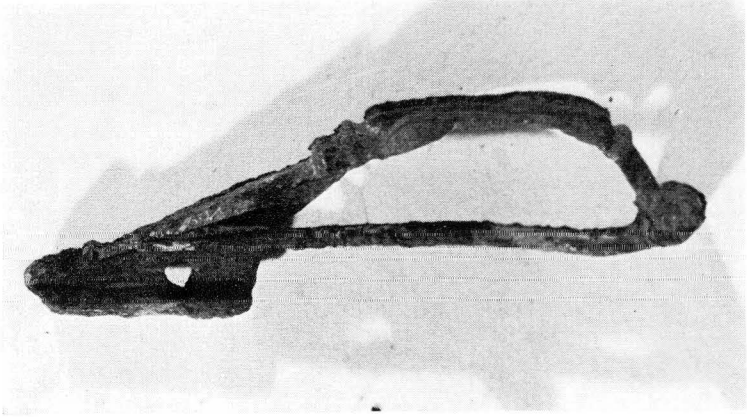
Etude du mobilier

Poterie commune: Dans son ensemble, plutôt décadente. Souvent mal cuite, grossière, épaisse, à gros dégraissant. Beaucoup de vases moyens ou petits, à pâte grise ou bistre, abondamment représentée par des rebords sans grand intérêt. Fonds généralement plats, coupés à la ficelle.

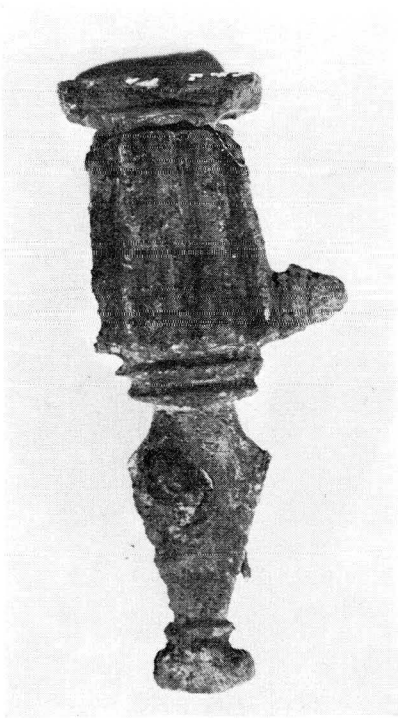
SITE GALLO-ROMAIN DE GRIGNY 2



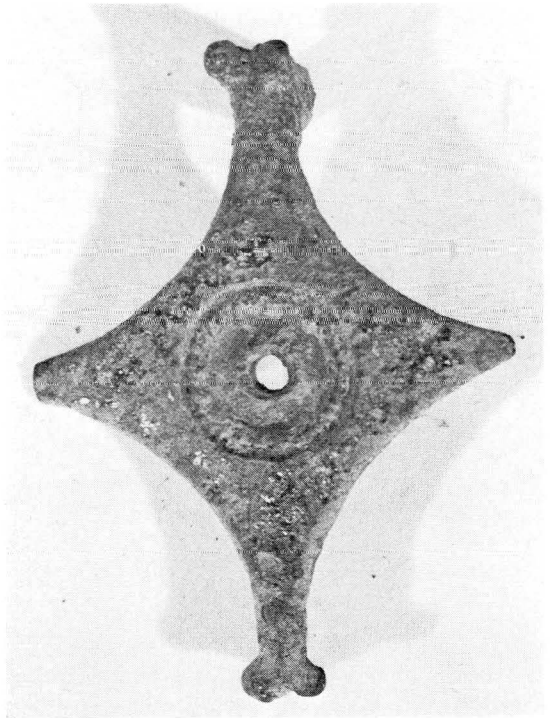
Grigny. — Plan de la fouille.



1^{re} fibule



1^{re} fibule



2^e fibule

Pas de reconstitution possible, à l'exception d'une cruche à pâte gris-clair, portant sous la panse un cercle bleu aux contours estompés et mal définis, cercle dû probablement à un défaut de cuisson. Hauteur de la cruche: 0,20 m environ. Diamètre du rebord: 0,17 m. Diamètre du fond: 0,09 m. Diamètre de la panse: 0,24 m. Carré 14 B, 0,55 m sous décapage au bull.

Dolium : Un seul fragment.

Amphores: Quelques rares morceaux. En général, peu de gros récipients.

Ecuelles : A pâte noire ou grise, 10 morceaux provenant de poteries différentes.

Tripodes : Divers pieds à impression digitée.

Carafes : Divers fragments de cols appartenant peut-être à des carafes du type "à bec tréflé".

Poteries perforées : A usage de moules à fromages (faiselles) ou de passoires; quelques fragments.

Mortiers : Divers fragments de mortiers, d'un profil relativement archaïque, de dimensions médiocres dont l'un en fouille. 14 B, 0,15 m sous décapage au bull.

Pilon : Un pilon en terre cuite, sans doute réemploi d'une anse d'amphore. Carré 14 B.

Meule : Quatre fragments d'une même meule en granite, roche étrangère à la région. Elle aussi peut-être en réemploi dans les fondations d'un mur. 3 C.

Poterie fine : Quelques morceaux d'un petit vase métallisé indatable. En fouille, dans le carré 14 B. Niveau: — 0,50 m sous décapage du bull.

Sigillée : D'une façon générale, très matraquée et de ce fait non identifiable, à l'exception de quelques morceaux dont la liste suit.

Nous remarquons que tous les types "Chenet" plus 300-400 ont été trouvés au niveau du décapage du bull. Les morceaux trouvés au-dessous de ce niveau étant souvent d'une époque antérieure à ces types.

Surface sans localisation :

Chenet 320 :	plus 300-400
Drag. 15-17 :	moins 50, plus 120
Drag. 35-36 :	plus 50, plus 170

- Drag. 37 : plus 75
Chenet 314 : plus 300, plus 400; écuelle hémisphérique à marli horizontal
Chenet 323 : plus 300 - 400; écuelle à bord vertical orné de guillochis
Drag. 32 - Chenet 303 : vers 300

Surface localisée :

- Ritterling 8 : moins 50, plus 60 (15 B)
Chenet 320 : plus 300-400 (15-14 B)

Sous le niveau du bull :

- Drag. 35-36 : plus 50-170 (10C, — 0,15 m, s.d.)
Oswald XLIII/43 : plus 150 - 250 (8 B, — 0,20 m, wr, s.d.)
Le même en 8 B : (— 0,25 m, s.d.)
Drag. 43 : plus 150 - 250 (8 B, — 0,20 m, s.d.)
Oswald XLIII/43 : plus 125-175 (8 B, wr, — 0,20 m)
Walters 79-80 : plus 150-200 (8 B, wr, — 0,20 m)

L'étude des fragments de signatures de potiers est faite pour mémoire. Elle ne peut en aucun cas servir à une datation.

- 1° Fragment de fond. Epaisseur: 3,4 mm.
...D, peut-être RD.

Ce fragment paraît appartenir à un petit gobelet précoce, engobe rouge vif. On connaît ARDACVS de la Gaufesenque, qui a signé: OFF, OF ARD, O.

- 2° Fragment de fond appartenant à un vase plus important, en apparence, que le précédent. L'engobe en est moins rouge que la précédente. Epaisseur: 4,4 mm.
...DI.

Parmi les potiers qui ont un génitif se terminant par DI, on retient: SECVNDVS (Lezoux), MODESTVS (Graufesenque), VERECVNDVS (Lezoux), VEREMIDVS (Lezoux).

- 3° Fragment de fond rouge orangé. Epaisseur: 4,5 mm.
CEN...
CENSORINVS de Lezoux (?) (150-180).

Métal

Fer : Abondant. Tous les clous, depuis les plus petits jusqu'aux gros clous de charpente.

Nombreux articles de quincaillerie: pattes de scellement, gonds de porte rustique, targenttes, crochets, nombreux objets à l'usage imprécis. 14 B.

Bronze : Il faut mentionner qu'il aurait été trouvé avant l'établissement de la fouille de sauvetage, à l'extrémité sud-ouest du site, une statuette de Mercure.

Monnaies : Malheureusement absentes.

Miroir : Un fragment en fouille dans le carré 9 B, 0,25 m sous décapage (bronze).

*Fibules*¹² :

— Première fibule : Du catalogue des fibules gallo-romaines de Mandeure (type 115) ou de Montbéliard (type 229), deuxième type de la série où la goupille s'insère dans la tête de l'arc repliée. Description: bronze étamé. Feuille formée d'une alternative de trois côtes et de sillons. Pied triangulaire détaché du haut par une gorge moulurée. Porte-ardillon percé d'un trou rond. Ardillon intact. Deux protubérances latérales dont l'une cassée. II-III^e siècle (carré B 18).

— Deuxième fibule : Fibule gallo-romaine du catalogue de Besançon (type n° 281). En bronze. Plaque pleine en forme de losange. Deux pointes ornées de fleurons. Au centre, au milieu d'une dépression circulaire, traces d'un bouton rivé. Décor niellé argent, indistinct sur les bords. Manque l'ardillon. Cette fibule fait partie de la série où la goupille traverse deux plaquettes perforées, placées au-dessous de l'arc. II-III^e siècle (carré A 17).

Épingle : Une épingle en bronze, de 0,105 m de longueur dont la tête de forme allongée et de peu de relief, figure une sorte de noyau d'olive.

Nacre : Un bouton rond à deux perforations de 0,015 m de diamètre.

Un fragment de plaquette ornementale, moulurée, de 1 mm d'épaisseur, de 0,02 m dans sa plus grande dimension.

Verre : Une cinquantaine de fragments de verre fin, galbé. Cols, morceaux de coupe, etc., et aussi quelques fragments de verre plat de couleur. Principalement dans le carré 8 B, 0,25 m sous décapage.

Os travaillés : La demi-charnière déjà mentionnée (sifflet).

12. Voir pl. IV.

Os de consommation : Présents et même abondants dans toutes les fosses noires et remplissages fouillés. Animaux domestiques. Sangliers.

Charbon de bois : Abondant et en gros fragments dans les zones brûlées.

Témoignages d'incidents journaliers : Diverses empreintes : de doigts sur tegulae, de pattes de canidé sur imbrice, de doigts de potier sur la pâte encore molle d'une anse de cruche.

Conclusion

Faute d'éléments suffisants, l'interprétation de ce site est des plus délicates. Il résulte de l'étude des matériaux de construction (absence de liant autre que la terre entre les pierres; emploi de pierres brutes jamais épanelées; absence de revêtement intérieur ou extérieur; absence d'éléments de sols, de pavage; absence de système de chauffage) qu'il s'agit d'un habitat des plus rustiques, comme semble le confirmer l'ensemble du mobilier recueilli, lequel n'a rien de luxueux, et donne même dans son ensemble une impression de médiocrité.

Nous pensons à un habitat rural, à une exploitation agricole d'assez vastes proportions, sans doute détruite par un incendie.

La présence d'une lourde et abondante quincaillerie pouvant avoir un rapport avec une grossière huisserie comme on en trouve dans les fermes actuelles, les morceaux de petits moules à fromages, viennent encore renforcer cette impression.

Quant à la datation : l'ensemble de ce qui a été recueilli permet de penser à une implantation moyenne et tardive des II^e-IV^e siècles de notre ère, sans pourtant exclure la possibilité d'une occupation antérieure, plus précoce, qui n'aurait laissé que de minces vestiges.

L'étude de la deuxième partie de cet habitat, actuellement encore enfouie, pourrait ultérieurement compléter les premières observations, à l'occasion des travaux qui ne manqueront pas de se produire un jour ou l'autre à Grigny-2.

Charlotte MILAN.

LINAS. - Terrain Skuba, parcelle 803.

Un compte rendu sommaire du sauvetage fait en août et septembre 1971 a été publié dans le bulletin précédent. Nous donnons ici un inventaire plus précis des 28 sépultures reconnues dont 5 seulement ont pu être fouillées, partiellement d'ailleurs car elles étaient à demi-détruites par les travaux (tombe 1, 2, 3, 6, 7).

Sarcophage en plaques d'argile cuite (détruit aux deux tiers). N° 1.

Les plaques (41 × 41 × 10 cm) délimitaient le fond et les parois d'une cuve sans couvercle, assemblées sans joints ni mortier, à angles vifs. La présence d'une terre sablonneuse très fine et l'absence totale de pierres à l'intérieur de la cuve tendraient à prouver l'existence d'un couvercle en matière périssable. Néanmoins, aucune trace n'en a été relevée (le bois laisse souvent une ligne brune très reconnaissable et aucun indice ne permet de penser à une profanation, même ancienne).

Sarcophage en pierre calcaire. N° 8.

Coupé anciennement par une canalisation de gaz, actuellement détruit par les travaux.

Cuve monolithique de calcaire (calcaire oolithe), d'une longueur d'au moins 2 m, avec un couvercle de même nature. Hauteur au pied: 0,60 m. Profondeur: 0,42 m. Epaisseur des parois: 0,09 m. Epaisseur du fond: 0,20 m en moyenne. L'existence d'une semelle d'une hauteur correspondant à l'épaisseur du fond et large de 0,05 m a été constatée uniquement sur la paroi latérale, au pied. Le contenu osseux, bouleversé, permet d'identifier au moins deux adultes et un enfant.

Sarcophage formé de tegulae. N°s 10 et 11.

Entièrement détruit. D'après des témoignages oraux, les tegulae étaient disposées horizontalement, un corps étant inhumé dessus, un autre dessous.

Sarcophage en plâtre moulé. N° 9.

Détruit aux trois quarts; à l'intérieur, seuls les pieds étaient en place. Constitué de plaques de plâtre, à angles vifs, sans couvercle. Forme vraisemblablement rectangulaire. Hauteur: 0,40 m. Epaisseur des parois et du fond: 0,07 m. Au pied du sarcophage, en place, reposant sous un fragment de tegulae, les ossements d'un petit animal, environnés d'une fine couche de cendres.

Sarcophages en plâtre coulé. N^{os} 2, 13, 15, 17.

Tous sont constitués de plâtre grisâtre, contenant de nombreux débris charbonneux et un peu de gravier. De forme trapézoïdale, aucun ne possède de couvercle. Le fond et la base des côtés sont épais et vont en s'amenuisant vers les bords.

Aucune arête: tous les angles sont arrondis.

Sépulture n^o 2 : éventrée sur toute sa longueur, elle a livré un ardillon de plaque-boucle en bronze (seul en place, la plaque a disparu), un tesson de poterie sigillée (Argonne, iv^e s.) et une grande lame de silex. (Pour cette dernière, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un dépôt intentionnel ou d'une contamination par la terre environnante après l'inhumation.) L'ardillon semble de style mérovingien.

Sépulture n^o 3 : disparue aux deux tiers, seule la tête subsistait. Le crâne reposait sur un "oreiller mortuaire", petite protubérance conique de plâtre (cf. E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, tome II : Les sépultures, p. 174 et ss.). Une pièce, très oxydée, reposait sous le maxillaire inférieur. (Petit bronze module 4, illisible, fin du iv^e s.; compte tenu de l'avertissement et du module, elle peut être attribuée à Valentinien II, Théodose ou Arcadius.) Cette monnaie ne saurait déterminer une datation absolue: elle pourrait avoir été utilisée longtemps après son émission; mais le sarcophage a livré une autre pièce fragmentée, illisible et de même module, également de la fin du iv^e siècle; enfin une troisième pièce a été trouvée en place, hors du sarcophage, sur son bord droit. Très usée, elle est attribuée, sous toute réserve, à Constance II ou à Julien (César): 355-361. La présence d'un tesson de poterie sigillée d'Argonne sous le sarcophage est également un indice qui permet de dater cette sépulture de la deuxième moitié du iv^e s., au plus du début du v^e s.

Les sépultures 15 et 17, situées sous un mur, ont été de ce fait épargnées par les travaux et non fouillées.

Amas d'ossements en déconnection, dont 1 sur une sépulture en pleine terre. N^{os} 6 et 7.

Le mobilier est pratiquement inexistant, hormis de nombreuses pierres taillées qui abondent à tous les niveaux. Ces deux amas sont proches des murs de l'ancienne maison qui s'élevait à cet endroit. Ce sont probablement des ossements trouvés en place lors de la construction de la maison qui furent

accumulés sur le terrain; dans ce cas, un des dépôts aurait été fortuitement placé au-dessus d'une inhumation.

Inhumations en pleine terre. Nos 4, 5, 12, 13, 14, 16, 18 à 28.

Toutes furent découvertes en cours de travaux; aucune ne put être fouillée. Un certain nombre d'entre elles (tombes nos 4, 18, 20, 23 et la sépulture de l'amas n° 6) ont livré quelques clous, peut-être de cercueils. La présence d'un linceul n'a pu être constatée avec certitude que pour la sépulture n° 6. Le mobilier recueilli, mis à part les tessons et pierres taillées présents à tous les niveaux, consiste en un chaudron de fer tripode (n° 4) et une médaille de plomb représentant la Vierge au-dessus de la tombe n° 6. (Du bas Moyen Age tout au plus.)

Trouvailles effectuées sur les déblais :

Un trésor de monnaies de bronze d'époque théodosienne (étude en cours au Cabinet des Médailles), de 154 pièces qui s'échelonnent de la fin du II^e à la fin du IV^e s. Date probable de l'enfouissement: après 395.

Pièces de site :

— Une demi-pièce de billon, double tournois, que l'on peut attribuer à Philippe IV le Bel.

— Deux fragments de pièces en cuivre, indatables.

— Un fragment de pièce en billon, inidentifiable, que l'on peut dater du haut Moyen Age.

— Deux sceaux de plomb (sceaux de marchands ?), indatables.

— Une obole de billon, attribuée à Hugues IV, duc de Bourgogne (1218-1272):

A) + VGO(DVX BVRG: DIE), anille et billette entre un besant et un annelet;

R) + DIVIONENZIS (Dijon, s à l'envers), croix.

(Cf. M. BARTHÉLÉMY : *Monnaies des ducs de Bourgogne*, pl. II, p. 14, 15. (Poids: 0,779 g.)

— Un double tournois d'Henry IV, 1603, atelier A.

Pierres taillées :

De nombreux éclats, lames, lamelles, racloirs, scalènes, quelquefois retouchés, souvent atypiques.

Bronze :

Une bossette de plaque de ceinturon à bourrelet dentelé, vraisemblablement mérovingienne (cf. E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, tome III, p. 134: Les Techniques). — Un stylet (longueur, 22 cm) de section ronde; les deux tiers inférieurs constituent l'aiguille qui est lisse. Le tiers supérieur est agrémenté de deux renflements polyédriques décorés sur quatre faces d'un motif en S. Des annelets concentriques, guillochés ou non, sont espacés de façon régulière sur cette partie terminée par une languette plate de faible largeur. Ce décor, surchargé, semble tardif. — Un fragment de chaton de bague. L'anneau et le chaton ne forment qu'une seule pièce. Ovale, décoré d'un losange sur un fond de lignes striées. — Un ardillon de plaque de ceinture similaire à celui de la sépulture n° 2. — De nombreuses épingles en bronze d'une seule pièce.

Poteries :

Les tessons abondent, mais ils sont en général peu datables: tessons à pâte noire ou rose sans engobe (les plus fréquents). — Tessons à pâte noire ou rouge avec engobe lissée. Tessons de craquelée bleutée. — Débris d'amphores et de mortiers. — Les fragments de poterie sigillée sont rares et souvent minuscules. Un bord de col et un fragment de mortier semblent être du II^e-III^e s. La sigillée d'Argonne souvent à molette est mieux représentée. — Tessons du Moyen Age (relativement nombreux): poterie peinte, à bandeau, vernissée, difficile à distinguer des tessons modernes.

Remarques générales.

La grande diversité des modes d'inhumation observée indique une utilisation prolongée de ce site. Il est possible que les sépultures en terre libre soient plus récentes, mais aucun indice ne permet de les dater avec précision. La profondeur de ces tombes ne dépasse jamais 1,20 m; le corps ou le sarcophage repose toujours sur le sablon qui constitue la limite entre le grès affleurant sur la butte de Montlhéry, surmontant la meulière de sable (dite de Fontainebleau), d'une part, et, d'autre part, le limon précédant la terre arable. Un seul corps était enfoui dans l'épaisseur du sable (tombe n° 18). Non fouillée, la sépulture a néanmoins livré deux grands clous de fer d'une taille inhabituelle, de section carrée. Divers débris argileux non cuits, portant des empreintes de branches ou de clayonnage laissent croire à l'existence d'une occupation

humaine postérieure. Une couche de cendres et l'assise d'un mur dont on retrouve les traces dans la parcelle contiguë à l'est délimitent une habitation qui ne paraît pas antérieure au XVIII^e siècle.

La conclusion, provisoire, qui s'impose quant à la datation de cette nécropole ne sera pas fournie uniquement sur l'interprétation de ce qui précède, mais grâce aux révélations de deux fouilles de sauvetage entreprises postérieurement à ces découvertes, rue des Sablons et près du transformateur (voir ci-dessous).

LINAS. - Rue des Sablons.

Cette voie, située entre l'église et la parcelle 803, grossièrement orientée est-ouest, a été coupée sur toute sa longueur par une tranchée. *Quatre sépultures* au minimum furent détruites et apparemment les corps reposaient en terre libre. Sur le côté nord de la tranchée, trois sarcophages de plâtre furent mis au jour, irrégulièrement espacés. Un seul put être fouillé, en raison des impératifs de la voirie et de son état de conservation. De ce fait, la fouille fut effectuée de façon continue, pendant 17 heures, avec un éclairage adéquat. Cette opération a permis d'établir une stratigraphie limitée mais intéressante en l'absence d'autres points de comparaison. On remarque, de haut en bas, deux niveaux successifs du chemin, surmontant une couche d'incendie ou de foyer (— 0,30 m), à laquelle succède un niveau du Moyen Age reposant sur un lit de pierres (sol ?). Nettement tranché, le niveau suivant contenant le sarcophage semble gallo-romain — tardif — ou mérovingien (de — 0,35 à — 0,60 m). Comme il paraît improbable que l'inhumation ait été faite à fleur de terre, on peut conclure à un ruissellement intense dû à la pente, puis surmonté d'une occupation ou d'un chemin médiéval ou plus vraisemblablement à la destruction des couches par le creusement progressif d'un chemin — sans omettre le rôle qu'a pu jouer l'érosion à un moment ou à un autre; le niveau actuel des terres arables du côté nord surmonte de près d'un mètre le profil de la route moderne.

Le sarcophage, semblable aux précédents situés sur la parcelle 803 (tombs n^{os} 2, 3, 15, 17), en forme de trapèze, a une longueur de 1,85 m, une largeur à la tête de 0,50 m, de 0,22 m aux pieds et une profondeur moyenne de 0,30 m. Pas

de couvercle en plâtre, mais les traces d'un couvercle de bois qu'indiquait une forte trace brune et la présence de clous en place ou à l'intérieur de la cuve; ce qui prouvait l'absence de violation (à partir du moment où le bois était décomposé tout au moins). L'intérieur du sarcophage contenait :

Un squelette en mauvais état de conservation (due à l'humidité du plâtre: disparition des os plats, épiphyses, os d'articulations, petits os longs). Os en connection, position allongée, bras étendus le long du corps. Le crâne, légèrement écrasé, situé vers la gauche par rapport à la cuve (côté sud, la cuve étant orientée ouest-est), reposait sur un oreiller de plâtre. Le corps était enveloppé d'un linceul dont une épingle de bronze surmontait la tête. A l'intérieur du linceul, près du bras gauche, se trouvait une aiguille de bronze, percée d'un chas, et au-dessus du bassin, au niveau de la ceinture, une plaque boucle de ceinturon, de forme sensiblement carrée (en cours d'étude). Vraisemblablement en fer, elle est très oxydée; l'ardillon, en fer également, est complété d'une boucle de bronze. Une lame, fragmentée (couteau ?), l'accompagne. Une boucle de ceinturon en bronze, de forme différente, était logée sous la mandibule, à la base de l'oreiller. Il ne saurait s'agir d'un hasard: le crâne étant dans sa position initiale, les vertèbres en connection, l'objet est descendu naturellement entre les branches montantes du maxillaire où il fut trouvé.

Un deuxième squelette reposait à la droite du premier, en très mauvais état; seuls subsistaient le crâne et les jambes (à l'exception du crâne, les os étaient très fragmentés). Posé sur une pierre, le crâne doit sa bonne conservation à son isolement relatif du plâtre; les jambes, situées en dessous du premier squelette, de part et d'autres des siennes, étaient profondément enfoncées dans le plâtre du fond, ce qui explique une très mauvaise conservation.

Enfin, au pied du sarcophage, fut trouvé un troisième crâne, abimé, environné et rempli intentionnellement de grosses pierres. Aucun autre os ne put lui être attribué.

La cuve contenait encore quelques tessons ordinaires gallo-romains, quelques os non humains et trois dents animales sans aucun ordre.

Interprétation.

Ces faits méritent quelques interprétations émises sous réserves: Aucune trace d'un couvercle primitif en plâtre n'a pu

être décelée; après une ou deux violations ou réinhumations, grand soin a été apporté à la fermeture de l'ensemble par l'apposition d'un couvercle de bois.

Il est possible que le premier occupant de la sépulture soit le crâne 3 (trouvé au pied), mais il n'a été trouvé aucun fragment, même infime, du squelette postcrânien. Malgré l'état de conservation très dégradé des deux autres corps, il est difficile de croire à une disparition totale des os, même en milieu très humide, les dates de ces inhumations successives devant être assez rapprochées dans le temps. Une sépulture en terre libre aurait pu être envisagée, antérieure à la mise en place de la cuve, mais celle-ci, assez largement dégagée extérieurement, ne cachait aucun vestige osseux. On peut enfin envisager un dépôt votif sans relation avec une inhumation antérieure en cet endroit: le crâne semble avoir été remué longtemps après la mort du sujet, il est incomplet mais non fragmenté et aucune autre partie ne fut trouvée alentour.

Les pierres dont il était entouré et rempli posent moins de problèmes: le lestage est une mesure de précaution radicale qui supprime les terreurs dues à la présence du mort, croyance païenne par excellence. Deux autres coutumes païennes sont: l'obole à Charon, sous une forme dénaturée donc vraisemblablement incomprise ou déterminée par le manque de monnayage et la présence d'os et de dents d'origine animale; leur présence à l'intérieur du sarcophage peut être l'effet d'une contamination; dans ce cas, ils devaient se trouver à proximité du couvercle, pour descendre aussi bas après sa décomposition. On ne peut pas exclure *a priori* l'hypothèse d'offrandes alimentaires. Le deuxième squelette serait, soit le premier occupant si le crâne n° 3 est un dépôt, soit le second dans le cas contraire, le corps en place représentant de toute façon l'occupant ultime, avec sans doute pillage du mobilier antérieur dont la boucle de l'obole à Charon pourrait bien être le représentant. Une question reste posée: la présence d'un oreiller décentré pour le dernier occupant. Il est possible que cette inhumation ait été accompagnée d'une remise en état du sarcophage, le squelette surimposé ayant enfoncé le premier occupant dans un plâtre récent. Cela pourrait expliquer également la disparition du squelette postcrânien correspondant au crâne n° 3.

Datation.

En attendant les précisions qu'apportera l'étude du mobilier, on peut cerner une époque caractérisée par ce mode de sépulture. L'ensemble est indubitablement mérovingien. Il ne faut pas perdre de vue que les tombes étaient signalées extérieurement, comme dans les cimetières modernes. La surimposition des corps n'était donc pas le fait du hasard, mais pratique courante, au point que divers conciles (vers la fin du v^e s.) durent interdire ce genre de pratique. Les inhumations peuvent être séparées par un laps de temps qui peut atteindre un ou deux siècles. La date de la première inhumation ne peut être précisée; elle remonterait au plus à la fin du iv^e s. La persistance de coutumes païennes, même incomprises, et la présence de mobilier ne sauraient avancer la date au-delà du vii^e s., donc (et sous réserves) la dernière inhumation se situerait dans la deuxième moitié du vi^e s. ou le début du vii^e s.

LINAS. - Terrain communal entre le transformateur et la parcelle 803.

Ce terrain, situé au nord de la parcelle 803, présentait une étroite bande de terre entre un transformateur de l'E.D.F. et le mur de la parcelle, mur qui devait être abattu. A quelques mètres au nord, une tranchée avait livré un crâne qui indiquait la continuation de la nécropole dans cette direction.

Une tranchée fut rapidement creusée sur la bande de terre vierge qui a amené la découverte d'une sépulture et de mobilier distinct de cette dernière.

Le corps, orienté est-ouest, reposait à 1 m de la surface, sur le sablon. Entouré d'un cercueil de bois assemblé par des clous (dont il a été impossible de préciser s'il possédait un couvercle, la terre étant trop foncée à ce niveau), le corps était étendu sur un fond parsemé de graviers et de traces d'un mortier léger. Les parois de la fosse et surtout le fond semblent donc avoir reçu un apprêt. L'intérieur du cercueil ne contenait pratiquement pas de mobilier, à part une boucle carrée, très au-dessus du corps, et un fragment de cuivre ou de bronze non identifié le long de la jambe droite. A l'extérieur du cercueil, sur le côté droit, une couche cendreuse renfermait de nombreux tessons, des os et des dents d'animaux et une pièce de bronze, très bien conservée, à indice de circulation très faible. Identification :

A) DN GRATIAN/VS AVGG AVG, buste à droite diadémé et drapé.

R) SECVRITAS/REIPVBLICAE, Victoire à gauche (couronne et palmes).

Exergue OF I (atelier de Lyon)

————— Emission de 367 — 375.

LVGPA

(Cf. CARSON, *Late Roman Bronze Coinage*, II^e partie, p. 51, n° 304.)

A 2 m devant la tête de la sépulture, la tranchée a mis au jour une petite fiole apode de verre, très fine, dont le col manque. Elle surmontait une tasse hémisphérique à baguette, à pied conique évidé, type Chenet 319, module lisse. D : 0,133 m. d : 0,058 m. H : 0,061 m. L'engobe, orangé clair mate, a en partie disparu. Pâte rose, avec traces de mica, coup de lissoir sous la baguette et sur le changement de courbure. Argonne du IV^e s. La tasse ne contenait aucun dépôt particulier, mais un prélèvement fut effectué aux fins d'analyse. Aucune sépulture n'avoisine ce dépôt; il est probable qu'elle fut détruite par la tranchée de construction du transformateur qui frôle la poterie à quelques centimètres et qui a livré des débris osseux.

Datation.

Ces deux fouilles de sauvetage limitent actuellement la datation de la nécropole: on peut affirmer que ce cimetière a été apparemment utilisé de la fin du IV^e au VI^e s., sans doute sans discontinuité et au-delà. Un inventaire général des découvertes récentes et passées est en cours qui apportera des précisions supplémentaires. Un plan d'ensemble sera alors publié.

LINAS. - Trouvailles fortuites.

Parvis de l'église.

Une tranchée creusée sur le côté gauche du parvis, à l'occasion d'un raccordement d'eaux usées, entraîna la destruction d'une couche gallo-romaine déjà remaniée par des sépultures. Parmi de nombreux tessons de poterie commune, on remarqua un peu de sigillée dont un fragment supérieur d'un Dragendorff 37, de couleur rouge orangé des ateliers de la Gaule centrale.

Poinçons :

- Amour assis dans un médaillon du type: OSWALD 444 A, DECHELETTE 261;
- motif de remplissage en forme de rosettes;
- oves à droite.

Ces poinçons ont été utilisés par des potiers de Lezoux, période Trajan - Antonins. PATERNVS semble l'avoir le plus utilisé avec ce style de rosettes. Il a travaillé de 160 à 210 environ.

Parcelle 827, à l'ouest.

Cette parcelle a déjà livré de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine, dont une pièce de site :

Petit bronze module 4, 1 261 mg, usé.

A) Buste de femme diadémée à droite.

R) Type PAX PVBLICA, atelier: TRC (Trèves).

Attribuable à Hélène, première femme de Constantin I, 337-341.

Un fragment de verre: Partie inférieure d'un unguentarium tubulaire, de couleur bleu-vert, forme 27 d'Isings. Ces "éprouvette à parfum" ont eu cours du I^{er} au IV^e s. (cf. *Roman glass from dated finds*, by C. ISINGS).

Sigillée : Fragment de fond et partie inférieure d'un vase Dragendorff 37 de Lezoux. Sur le flanc, signature rétrograde de PATERNVS (160-210).

Décoration: Décor libre d'animaux courants :

- capridé courant à droite (OSWALD 1842); ce motif est signalé sur D. 37 avec signature rétrograde PATERN.FE (collection Oswald, Lezoux);
- chien courant à gauche (OSWALD 2007 A), déjà signalé sur moule et D. 37 de PATERNVS. Le pied est rapporté.

Important fragment d'une terrine à intérieur rugueux (mortier). Ce mortier s'apparente par la forme au D. 43, le bord étant incomplet. Fin du II^e, début du III^e s.

Terrain communal, derrière le transformateur E.D.F.

Fragment de la partie centrale d'un vase sigillé Dragendorff 39.

Partie de rinceau avec pointes de flèches imbriquées. Deux lignes de grenetis, séparant une moulure, amorcent la partie inférieure courbe où l'on voit des fragments de motifs végétaux ainsi qu'une rosette.

Conclusion.

Ce type de décoration se rencontre à la Graufesenque et semble se cantonner au 1^{er} s. de notre ère.

Ces trouvailles diverses nous amènent à reculer l'implantation d'un habitat à Linas à une période antérieure au IV^e s., seule représentée jusqu'ici, pour la ramener au moins au II^e s.

Denis PETIT

*LINAS*¹³ *et* *MONTLHERY*¹⁴. - *Caves.*

En 1227, le jeune roi Louis IX et sa mère Blanche de Castille, dit la tradition du pays, se cachèrent dans un souterrain dont on voit à Montlhéry l'entrée, à quelques pas du donjon...

Déjà, Malte-Brun, dans son ouvrage sur Montlhéry¹⁵, pensait que cette entrée souterraine ne conduisait qu'à une cave, de peu d'étendue, formée d'une allée et de caveaux latéraux, comme on en voit encore une au Plessis-Saint-Thomas¹⁶, au milieu des bois et comme il en existait une à la ferme du Fay¹⁷, et dans plusieurs maisons notables de Montlhéry.

Au cours de nos recherches d'archéologie chthonienne de souterrains-refuges ou de fuite, nous n'avons jusqu'à présent, malgré les "dires" des anciens du pays, dont certains prétendaient les avoir visités dans leur jeunesse, trouvé que des caves (une vingtaine ont été visitées), certaines pittoresques, avec peut-être des départs de fuite ou de communication vers d'autres lieux, mais toujours empierrées, maçonnées et infranchissables sans un important travail de déblayement.

1° Cave du château de Montlhéry.

De nos jours, il ne reste plus que le donjon, reconstruit au XIII^e siècle et partie des remparts de l'enceinte principale. C'est sur cette enceinte que se trouve cette entrée de "souterrain" et le puits, qui, ainsi qu'à Chevreuse, permettrait l'accès vers l'intérieur du tertre.

13. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

14. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

15. *Montlhéry, son château et ses seigneurs, notice historique et archéologique*, Paris, 1870, in-8°, 118 p.

16. Commune de Bruyères-le-Châtel.

17. Commune de Linas. Ces caves servirent de refuge aux familles du voisinage pendant les guerres. Au temps de Simon de La Motte (1674-1682), elles passaient pour avoir servi de retraite aux druides pour y célébrer les mystères de leur culte. Elles furent détruites après 1850.

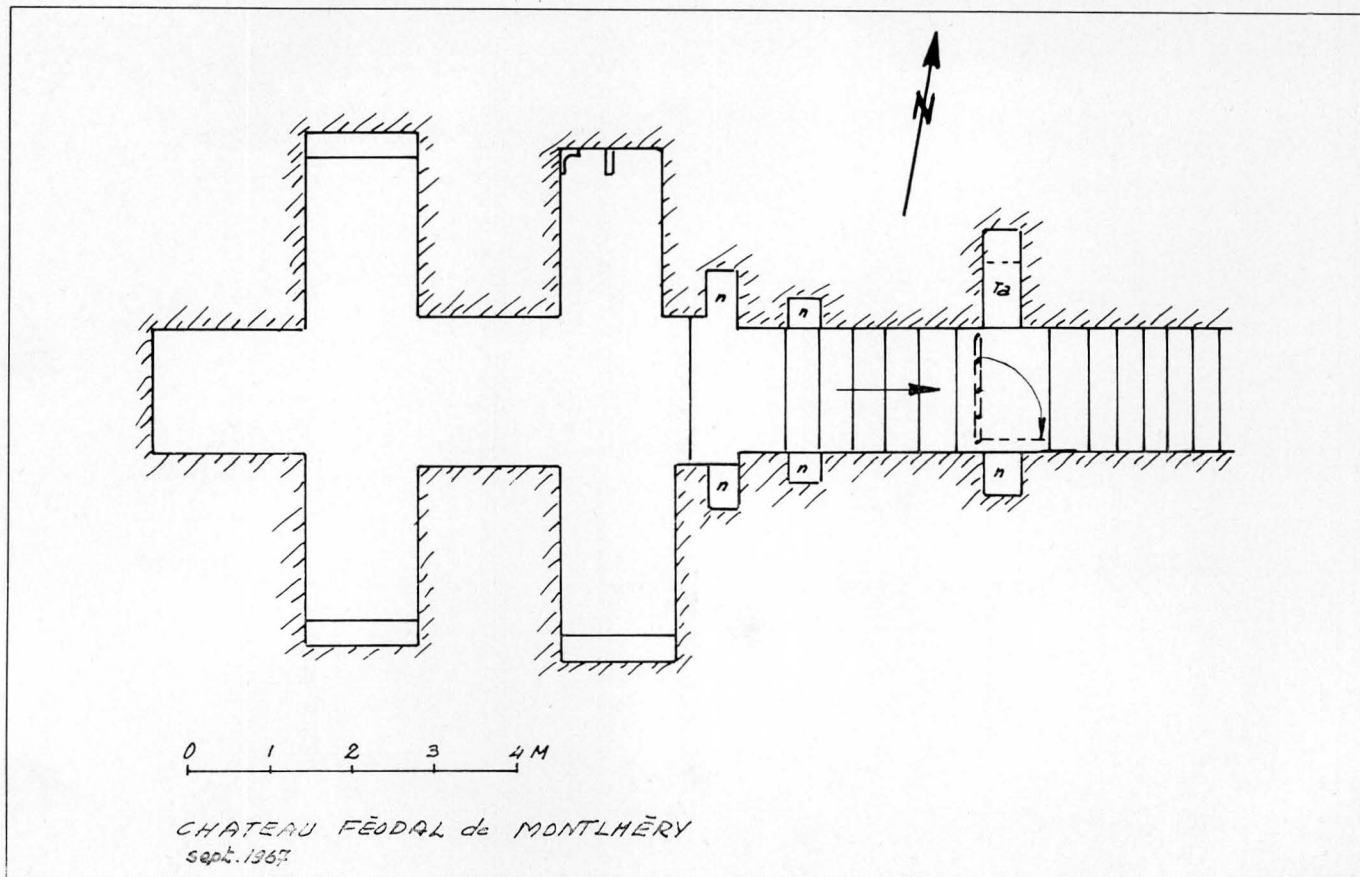
Ce souterrain aurait, aux dires de quelques historiens, été bouché lors de la démolition de la forteresse en 1590, puis réouvert, donnant asile aux "mauvais garçons", de nouveau comblé en 1864 au moment des travaux de restauration entrepris par Viollet le Duc. En 1967, dès la création des "Amis du Château féodal", notre souci fut d'en avoir le cœur net, et d'en dégager l'entrée, qui paraissait à notre vue et dont la porte était soudée. Après descente de quelques degrés, il était impossible de pénétrer plus avant, sans utiliser la position allongée, en rampant sous la voûte. La partie visible était complètement remplie de gravois de toute provenance et parsemée de tessons de bouteilles noires.

Après bien des journées de corvée pour dégager, à l'aide de seaux, 20 m³ de ce remplissage, nous constatâmes, à notre grand regret, que ce "souterrain" n'était, en vérité, qu'une simple cave, "cave à vin", comme dit le spécialiste français de ces questions, l'abbé Nollent, d'Artenay.

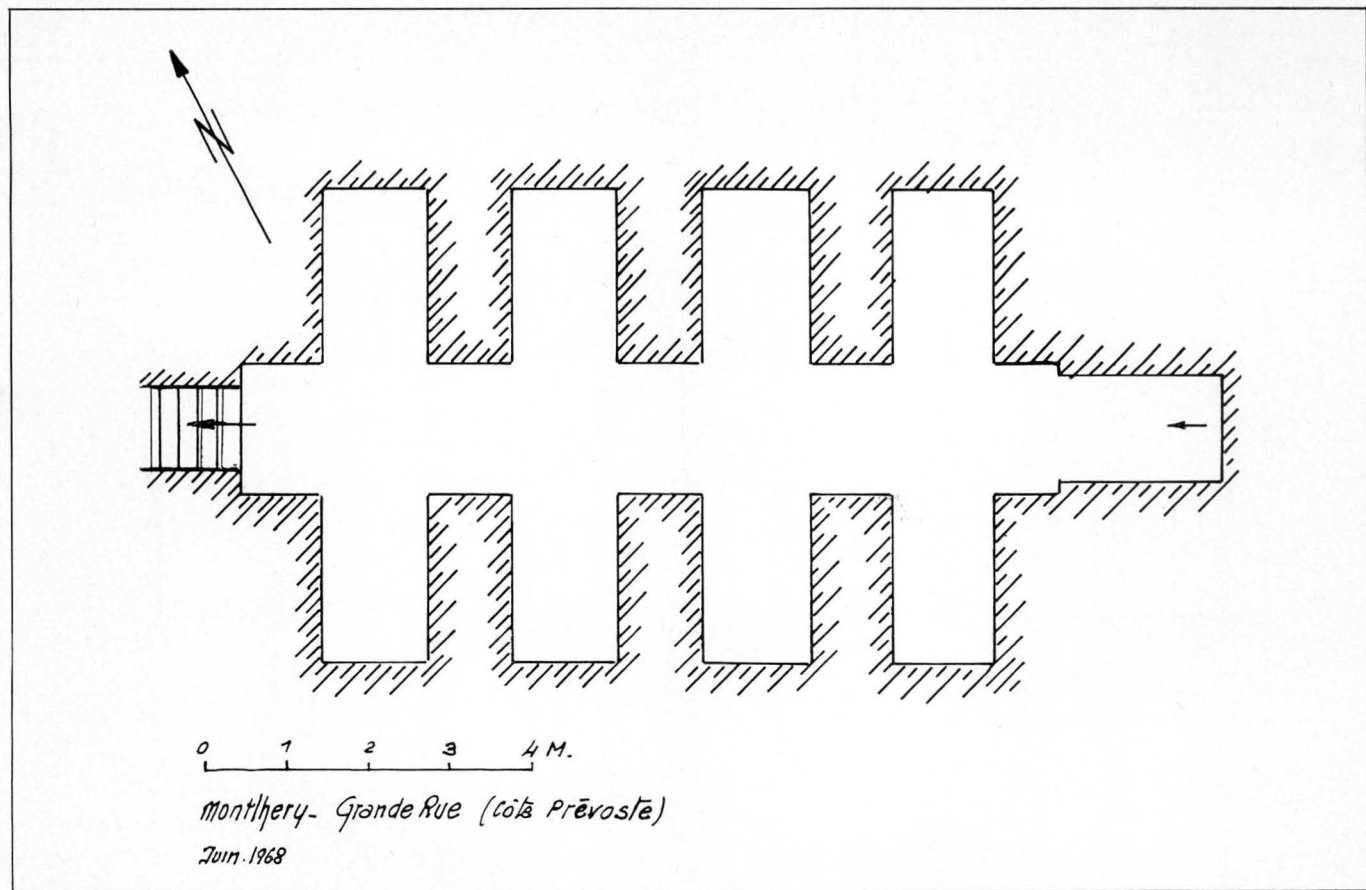
Cette "cave forte" comme on en trouve dans de nombreux châteaux se présente sous la forme d'un souterrain à cellules latérales régulières (en croix de Lorraine)¹⁸.

Un escalier de 7 marches donne accès à une allée droite et voûtée de 5 m de long sur 1,75 m de large et 2 m de haut, flanquée de deux cellules symétriques de dimensions semblables de 2,10 m de profondeur sur 1,35 m et 1,50 m de haut. Cette allée se termine par une même cellule située dans son axe et descendant légèrement. Le tout est partiellement maçonné d'origine, des niches verticales sont situées au bas de l'escalier; d'autres plus petites se trouvent à mi-hauteur de ce dernier, ainsi que deux devant la porte d'entrée; celle de droite communiquant avec une cheminée d'aération, au bas de la partie actuellement à air libre. Après avoir dégagé partie du dessus de cette cave, suite à un effondrement, nous avons découvert et mis au jour des murailles en grand appareil dont les pierres frappées des marques de compagnonnage, posées et légèrement décalées sur une construction primitive, laissent à penser que cette cave se serait trouvée au-dessous d'un bâtiment et non en espace libre. Ses dimensions relativement réduites permettent de supposer qu'elle était insuffisante pour la garnison du château et qu'il devrait exister autre chose. Les recherches se poursuivent pour trouver la vraie galerie qui devait au moins conduire vers le bas de la montagne.

18. Voir le plan de cette cave, pl. V.



Montlhéry. — Cave du château.



Montlhéry. — Cave près de la prévôté.

A gauche de l'escalier qui mène à cette cave, nous avons découvert une seconde descente de quelques marches, mais les fouilles n'ont pas été poursuivies.

2° *Cave à Montlhéry*¹⁹.

Elle se trouve dans une propriété contiguë à l'ancienne prévôté, parallèlement à une allée pavée (ancienne voie de communication). Après une descente rapide à 6 m de profondeur, une galerie rectangulaire, voûtée, de 10 m de long sur 1,50 m et 2 m de haut, reçoit, de chaque côté, 4 petites cellules voûtées, parfaitement symétriques de 2 m de profondeur sur 1,3 m et 1,8 m de haut. Une abside identique aux cellules latérales prolonge la galerie principale, elle est légèrement en pente mais paraît bien fermée d'origine. L'état en est parfaitement sain, et les murs sont bien maçonnés. Un sondage dans la première cellule se dirigeant vers l'ancienne prévôté fut envisagé. Il aurait peut-être apporté certains enseignements, d'autant plus qu' "on dit" que nous devrions trouver d'intéressants vestiges sous ce site. Mais quand sera-t-il possible d'entreprendre les travaux de sauvetage de cette prévôté dont la charpente, privée dans les années précédentes de sa couverture, s'est écroulée en juillet 1970 ?

3° *Cave à Linas*.

Nous avons visité en 1968, rue Saint-Merry, en partant d'un cellier voûté de 6,30 m × 3 m enterré à mi-hauteur, inclus dans la construction d'un immeuble, une galerie d'environ 14 m en pente débouchant dans une pièce voûtée rectangulaire de 10 m × 4 m et 3 m de hauteur, se terminant par un couloir paraissant se diriger vers la gauche. Une cheminée d'aération débouche dans le jardin de la propriété et une porte bouchée est visible sur le côté gauche. Un amoncellement de plusieurs m³ de tessons de bouteilles bloque le couloir cité précédemment, ce qui ne permet pas, sans un travail important, de poursuivre les investigations.

4° *Autre cave à Linas*.

Au lieu dit "Les Roblines", sous une ancienne demeure de la rue Saint-Merry à Linas, assez proche de la cave précédente, demeure remarquable par ses porches en gros appareil à plein cintre et écu, nous trouvons une cave assez caractéristique en croix de Lorraine²⁰.

19. Voir le plan, pl. VI.

20. Voir le plan, pl. VII.

Après être descendu par un porche voûté, dans une première salle à demi-enterrée, nous trouvons sur la gauche, après une nouvelle descente de 6 degrés, une galerie voûtée de 8,5 m de long sur 3,80 m de large et 2 m de haut. Aux deux tiers environ de sa longueur, elle s'étrangle pour former un passage de 1 m × 1,5 m dont la voûte plus basse paraît avoir été rapportée. A son entrée, se trouvent une niche du côté droit, et, vers son milieu, à gauche, une cheminée d'aération. A son extrémité, après avoir descendu de nouveau 6 marches, se présente une cave composée d'une galerie, toujours dans le même axe, mais fermée à 4 m de son entrée par un empiérement. Ce dernier détruit à sa partie supérieure permet de constater que cette galerie se poursuit, en descendant légèrement, malgré un éboulement local des pierres de sa voûte.

Devant cette fermeture, sans aucun doute rapportée, se trouve, du côté droit, une cheminée d'aération sensiblement carrée de section débouchant, après une courbure prononcée, au perron de la maison. Dans cette galerie, débouchent de chaque côté 2 cellules symétriques de longueurs différentes (4 m et 2 m), de même largeur (1,30 m) et même hauteur (1,80 m), parfaitement voûtées et maçonnées.

5° *Autre vestige à Linas.*

En remontant sur Montlhéry, près de la Fromagère, passerait un souterrain d'après la légende. Nous trouvons un vestige de galerie partiellement utilisé comme cave et qui semblerait passer sous la " Corne des Murs " par suite du talus existant à cet endroit. Cette galerie n'est ici citée que parce qu'elle comportait un four. Malheureusement, quelques jours après notre passage, le nouveau propriétaire des lieux a fait détruire ce vestige. Nous avons remarqué que les pierres composant cette galerie de 3 m de large × 2,4 m de haut, judicieusement disposées, étaient parfaitement taillées en biseau et d'une hauteur moyenne de 0,450 m.

6° *Autres caves à Montlhéry et Linas.*

Des caves de grandes dimensions ont été visitées à Linas et Montlhéry; elles se présentent sous l'aspect de salles rectangulaires de 4, 5 et 6 m de largeur, de 10 à 15 m et plus de longueur, parfaitement voûtées en berceau de 3 à 4 m et plus de hauteur, souvent reliées à d'autres salles de plus petites dimensions, par des boyaux et escaliers de communication aux issues fermées. On en trouve dans la Grande-Rue,

rue de la Chapelle, du Docteur-Ogé, du Général-Leclerc, etc. Elles sont, en général, en parfait état de conservation, parfaitement maçonnées et souvent avec des murailles de 1,30 m à 2 m d'épaisseur, comportant niches et cheminées d'aération.

Rue Notre-Dame, une cave à 2 niveaux représente une caractéristique souvent remarquée à Montlhéry, avec toutefois des variantes quant aux accès et sorties présumés.

On y accède par un escalier droit très abrupt de 16 marches, puis c'est un escalier à vis avec retour à 90°. Cet escalier est réalisé comme s'il devait desservir un étage inférieur, mais il est bouché avec enduit au plâtre. A la base, il s'élargit pour former un escalier droit de 4 marches en pierres taillées qui donnent accès à l'entrée de la voûte, où après décrochement nous trouvons une première salle rectangulaire de 7 m × 4,20 m, voûtée en berceau, d'une hauteur de 2,25 m par rapport au sol actuel. Cette salle est à un niveau de 4,80 m. Une cheminée d'aération est encastrée dans la voûte contre la paroi de la salle opposée à l'entrée. Sur le côté droit à 90° est un escalier droit de 17 marches. Il conduit dans une première galerie de 3,10 m × 1,80 m, comprenant 4 cellules disposées symétriquement 2 à 2 mais de profondeurs différentes et fermées par des murs orientés différemment. Elles sont voûtées et ont une hauteur de 1,40 m par rapport au sol actuel. Une cellule de 3,40 m sur 1,34 m, sur une hauteur de 1,60 m, prolonge, dans le même axe la première galerie; elle est murée par une maçonnerie de 0,35 m d'épaisseur dans laquelle se trouve une ouverture rectangulaire de 0,40 m sur 0,50 m. Toute la construction est maçonnée et en parfait état. Un sondage rapide de 0,50 m de profondeur dans une des 4 cellules, près du mur de fond, dans du sable, ne nous a pas permis d'atteindre la fondation; cependant, une couche de terre noire fut dégagée dans laquelle furent trouvés des ossements de petits animaux et des tessons de bouteilles noires. Le niveau de cette salle se trouverait ainsi à environ 7,80 m ou 8 m par rapport au sol de la cour de l'immeuble.

Il y a encore de très nombreux sites à visiter. Peut-être trouverons-nous un jour prochain des galeries nous conduisant plus près du but recherché. On nous a signalé que certaines caves seraient reliées aux galeries se dirigeant vers le château, ainsi qu'il en fut découvert à Savigny, Villemoisson, Balizy, etc.

Un travail important est à poursuivre pour cette connaissance de la vie au Moyen Age et nous remercions par avance les personnes qui pourront nous fournir des indices nous permettant de guider nos investigations.

N.-R. PAYEN.

MARCOUSSIS ²¹.

Les Amis du château féodal de Montlhéry ont commencé le dégagement et la remise en état des restes du château de Montagu dont la démolition remonte à 1806.

*Tour dite des oubliettes (G)*²².

La tour dite " des oubliettes " est un cylindre de 7,90 m de diamètre extérieur, et d'une hauteur, au niveau des douves, d'environ 17 m. Cette tour était couverte par une toiture conique recouverte d'ardoises, montée sur une charpente en châtaignier. Trois chiens assis à 120° complètent l'aménagement du sommet de cette tour.

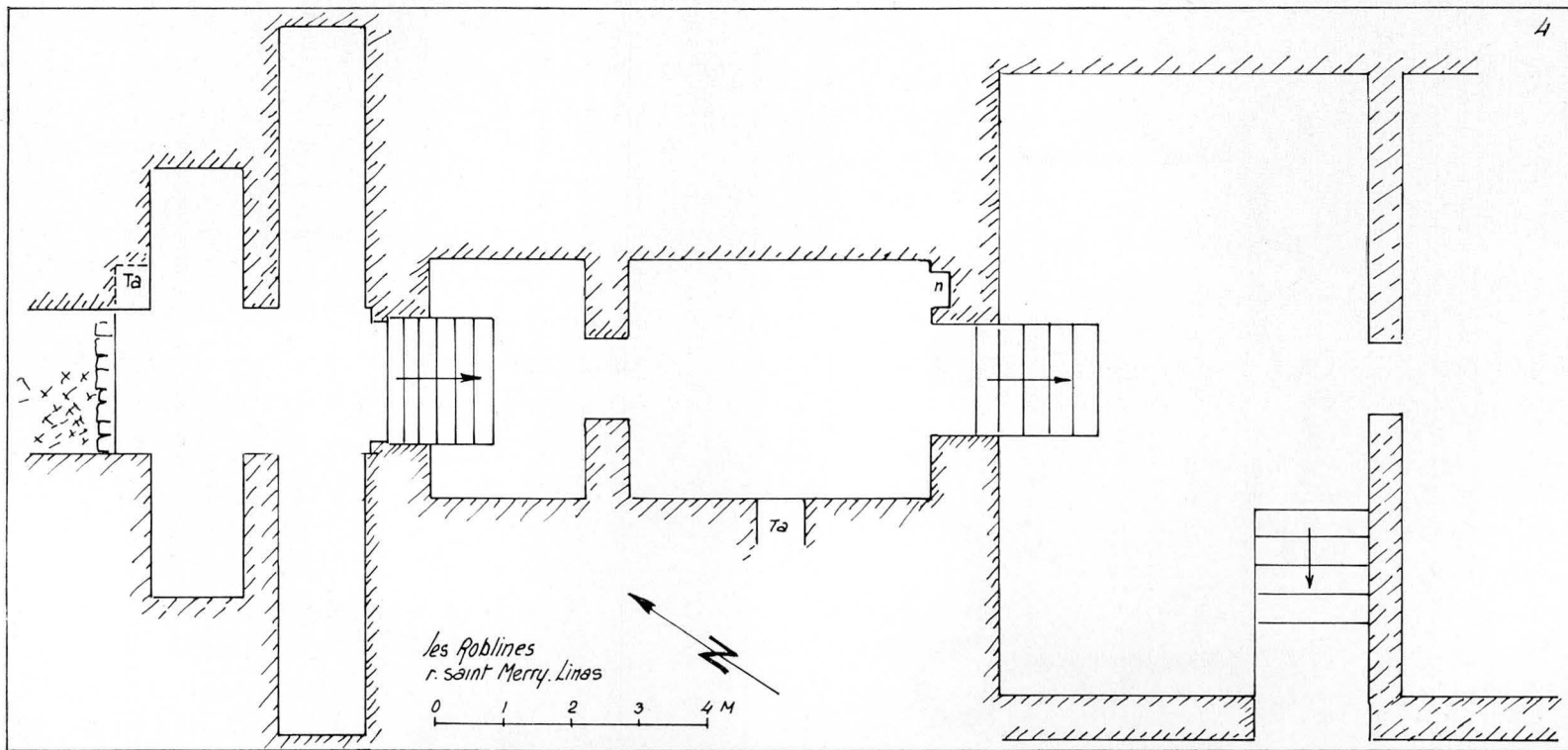
La partie basse, en forme de tronc de cône, est aménagée d'un cachot aveugle de forme hexagonale, dont la voûte en plein cintre est renforcée par six arcs en pierre taillée venant en appui sur des corbeaux et se joignant au sommet sur une clé. Elle contient une latrine. Il n'y a aucune ouverture latérale et on y accède du rez-de-chaussée par un passage carré de 55 cm de côté pratiqué entre deux arcatures.

Le rez-de-chaussée est intérieurement cylindrique, d'un diamètre de 4,87 m. L'épaisseur des murs est de 1,50 m, alors que les étages sont octogonaux. Il comprend 3 meurtrières; celle qui se situe face à l'orient ainsi que celle qui est à l'étage supérieur ont été transformées en baies vitrées au XVIII^e siècle. Ce niveau reçoit une latrine, située au-dessus de celle du cachot, et, comme tous les étages, une porte d'accès extérieur donnant sur un escalier à vis (de Saint-Gille) dont on voit nettement le passage incurvé dans la maçonnerie de la tour, escalier lui-même engagé dans les constructions intérieures du château.

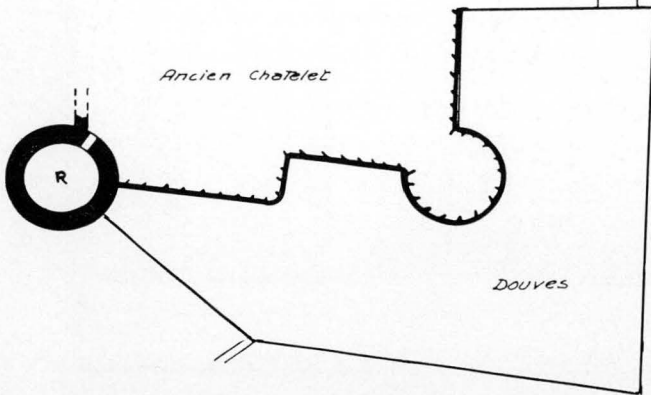
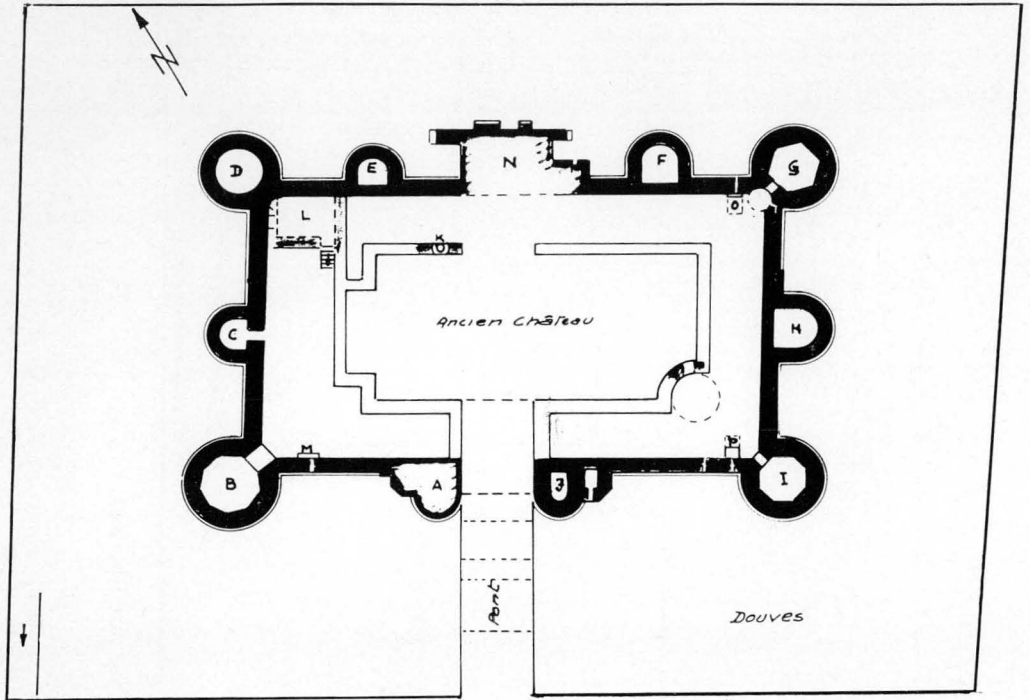
Les 1^{er} et 2^e étages, qui devaient servir d'habitation, sont aménagés d'une cheminée; les ouvertures des fenêtres, sans doute d'origine, sont pratiquées sur les faces nord et est.

21. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

22. Voir le plan de l'ancien château, pl. VIII.



Linas. — Cave aux Roblines.



Légende

- A Tour et Guette
- B Tour de la prévosté
- C Tour
- D Tour des "prêtres"
- E Tour
- F Tour
- × G Tour "des oubliettes"
- H Tour
- I Tour du doublet
- J Tour
- K puits
- L salle inférieure
- M salle basse
- N Tour carrée "du bucher"
- O salle basse
- P " "
- × R Tour du châtelet
- × Tours existantes

Marcoussis. — Plan du château de Montagu.

Le 3^e étage ne comporte pas de cheminée, la disposition des fenêtres est identique à celle du niveau inférieur. Son diamètre intérieur est de 5,20 m. L'épaisseur des murs est au minimum de 1,35 m.

Le plancher du 1^{er} étage était, selon certains historiens, supporté par une voûte en berceau surbaissé; par contre, les planchers des étages supérieurs reposaient sur les corbeaux disposés tout autour des salles.

Nos travaux dans cette tour ont consisté à dégager les terres et gravois accumulés au rez-de-chausée et qui emplissaient aux deux tiers le volume de la salle basse.

Actuellement, nous avons enlevé une partie des lierres qui dégradait la maçonnerie et avons installé un échafaudage nous permettant d'atteindre le sommet de la tour, pour établir une couverture de protection, en vue de procéder aux travaux de sauvegarde et de reconstitution envisagés, c'est-à-dire la réalisation d'une charpente pour couverture ardoises du style de celle qui devait y être montée; la réfection des planchers des étages et la fermeture des fenêtres.

Près de cette tour, en face d'une archère visible du côté des douves, nous avons découvert une petite salle rectangulaire voûtée, souterraine.

Salle inférieure (L).

La cave située au point L du plan dont une communication souterraine aboutit à la tour des prêtres a été aussi partiellement dégagée; l'effondrement de la voûte à l'approche de ladite tour, également effondrée, nous a momentanément arrêtés dans l'exécution de ce programme, où nous avons besoin de monter des étais. Un passage perpendiculaire au rempart et s'arrêtant à mi-épaisseur de ce dernier a également été dégagé.

S'agit-il de la crypte de la chapelle ou d'une simple cave ?

Sondages.

Pour reconnaître les murailles et retrouver éventuellement des voûtes, a été sondé l'emplacement des tours E, F, I. Seule, la voûte de la tour I semble subsister. Dans la tour E a été trouvée une ouverture munie de barreaux. 10 m³ de gravats ont été retirés comportant ardoises et céramiques.

Demi-tour E.

A la suite de ces sondages, a été dégagée la demi-tour située au nord près de l'ancienne chapelle.

Nettoyage.

Le lierre et la végétation parasite ont été enlevés sur les murs des remparts du versant nord entre les tours D et G, et sur le versant est entre les tours G et I. Les murs y sont en excellent état.

Demande de protection.

Nous avons demandé à la Conservation régionale des Bâtiments de France l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques des ruines de ce château.

N.-R. PAYEN.

MASSY ²³.

Conditions de la découverte.

C'est le 28 mai 1972 que D. Bely découvrait, dans le cadre de la prospection systématique que nous effectuons sur les communes de Massy et Champlan, un éboulis de tegulae et le soubassement d'un mur apparaissant sur la coupe d'une carrière.

Aussitôt, nos démarches auprès de la société exploitant la carrière nous rassuraient quant à la conservation momentanée de l'emplacement qui nous intéressait.

Ce fut le 12 septembre 1972 que la direction de la Société E.G.B.A., que nous tenons à remercier ici, nous autorisait à effectuer une fouille de sauvetage.

Le site archéologique se trouve à proximité de l'ancienne propriété Vilmorin et du lac transformé en bassin de réception des eaux de trop-plein, entre le chemin de Brie et le chemin de Champlan à Massy (coordonnées Lambert : 595,6 — 113,75). Il est placé sur le côté sud d'un vallon très large traversé par un ruisseau, dit ruisseau du Grand Etang, qui va prendre sa source à 81 m d'altitude sur la plaine de Massy, terminant celle d'Orly, et va mêler ses eaux avec celles de la Bièvre à 56 m d'altitude.

²³ Arr^t de Palaiseau, canton de Massy.

Sur le plan géologique, nous sommes en présence des formations stampiennes comprenant les sables stampiens (non visibles ici), puis en dessous les marnes argileuses, notamment les marnes à huitre de Massy exploitées pour la fabrication des briques creuses.

En ce qui concerne les sols, sur la plaine nous avons le loess et dans le vallon et les régions en contact direct avec l'argile des terres brunâtres (argileuses) ou noirâtres qui retiennent bien l'eau (anciens marécages et étangs).

Cet "habitat", dont nous ne pouvons juger l'importance, a été détruit par les exploitations qui occupent ce lieu depuis plusieurs décennies.

Nous connaissons ce gisement par la conservation d'un chemin entre les carrières permettant d'amener les camions à l'exploitation.

Vestiges mis au jour.

La fouille, menée sur 7 m², nous révéla les substructions d'un mur orienté nord-sud, large de 0,90 m et haut de 0,30 m. Il fut dégagé sur une longueur de 3 m.

Les bords étaient composés de pierres plates à joints croisés sans mortier. L'intérieur présentait un blocage de moellons informe.

Sur le côté est, six tegulae presque entières reposaient sur le sol; toutes étaient retournées.

Le peu de matériel rencontré le fut de ce côté du mur.

Stratigraphie.

La coupe décrite ci-dessous est celle du côté est du mur. En effet, côté ouest, aucune couche d'occupation n'a été rencontrée; la couche 2 repose directement sur la couche 5.

Niveau 0 : Remblai glaiseux et sableux pendant 30 cm environ.

Couche 1 : Terre arable 30 à 35 cm.

Couche 2 : Terre meuble argileuse marron clair de 10 à 15 cm environ; elle recouvre le soubassement du mur.

Couche 3 : Le niveau glaiseux correspond aux 15-20 cm en dessous du sommet du mur; il contient l'éboulis de tegulae cassées sur place et toutes retournées contre la couche 4.

Couche 4 : D'une épaisseur de 5 à 15 cm, cette couche d'argile grise contient des restes d'argile brune non cuite; quelques fragments de tegulae ont été rencontrés dans ce niveau ainsi que 4 tessons et plusieurs dizaines de coquilles d'escargots et des fragments de charbon de bois.

Couche 5 : Terre argileuse grise claire vierge.

Le matériel.

Deux tessons atypiques, l'un à cuisson réductrice, l'autre à cuisson oxydante, présentant un dégraissant sableux apparent, surface variant du gris au rose, ont été rencontrés en couche 2. Cette céramique, bien que fréquente au IV^e siècle, se rencontre jusqu'à l'époque médiévale.

Un fragment atypique de sigillée a été rencontré également dans cette couche.

En couche 3, nous avons rencontré mêlés à l'éboulis de tegulae :

— un fragment de col à rebord plat et formant un léger bourrelet à l'extérieur, intérieur et extérieur noirs; le tesson à cuisson oxydante et à dégraissant sableux peut appartenir à une urne ou à un gobelet;

— un tesson à dégraissant apparent identique à ceux trouvés en couche 2;

— un fond plat à cuisson oxydante, légèrement concave, et un tesson atypique;

— la couche 4 a livré 4 tessons de céramique fine, à cuisson oxydante, intérieur et extérieur noirs, dont un lissé.

Conclusion.

Ce sauvetage permet de situer une construction gallo-romaine dont nous ne connaissons pas l'importance.

Les substructions dégagées semblent appartenir à un mur d'enceinte, ce qui expliquerait l'absence de couches 3 et 4 côté ouest.

Malgré le peu de matériel rencontré, la texture des tessons en couche 3 permet de penser à sa destruction vers les IV^e et V^e siècles.

La période d'occupation (couche 4) n'a livré que des tessons oxydants non datables avec précision.

Cette découverte, néanmoins, vient compléter l'inventaire régional.

Avec les deux habitats rencontrés par J. et C. Wagneur²⁴ lors de leur prospection ainsi qu'un troisième découvert par nous récemment, cela porte à 4 le nombre d'établissements gallo-romains installés dans la plaine de Massy, à l'ouest de la voie de Lutèce à Genabum.

D. BELY et P. DUMONTIER.

*MORSANG-SUR-SEINE*²⁵ et *SEINE-PORT*²⁶.

Le groupe N.A.T. (Nature, Arts et Techniques) de la SNECMA-Villaroche a prospecté les surplombs de Seine-Port.

Géographiquement, le lieu qu'il s'est proposé de prospecter se situe le long de la rive droite de la Seine, entre Seine-Port et Morsang.

La Seine à cet endroit fait une série de boucles formant un S, car elle a dû se frayer un passage à travers le socle de meulière de Brie dont les roches affleurent les pentes tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre.

Nous savons que la Seine durant son cours supérieur traverse des régions très différenciées géologiquement. Par suite de l'énorme débit de ses eaux durant les périglaciaires, elle a charrié des débris rocheux et des alluvions de toutes sortes venus de très haut en amont qui se sont accumulés sur le côté "intrados" de ces courbes, alors que les pentes du côté "extrados", plus abruptes, étaient ravinées par le courant.

Ce ravinement a eu pour effet de sculpter littéralement les pentes y creusant de nombreuses anfractuosités qui, dans certains cas, constituent de véritables grottes dont il y a tout lieu de croire qu'elles furent utilisées par l'homme préhistorique comme abris sous roche.

M. Brézillon, à qui nous avons montré ces coteaux, ceux de la forêt de Rougeau notamment, nous a encouragés à

24. J. et C. WAGNEUR, *Prospection archéologique de surface*, dans *Bull. de la Sté historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1968, p. 70.

25. Arr^t d'Evry, canton de Corbeil-Essonnes.

26. Seine-et-Marne, arr^t de Melun, canton de Melun-Nord.

continuer notre prospection, d'autant que, situés plein sud, ces coteaux constituent des lieux de halte particulièrement propices.

Malgré tous ces indices favorables, les prospections ont été jusqu'ici presque négatives; le ramassage de deux éclats d'un silex de même texture et même patine que celui d'Etiolles ne peut être encore convaincant.

Cependant, comme ces terrains sont très recherchés par les constructeurs de résidences secondaires, il serait souhaitable d'effectuer, sans attendre, deux ou trois sondages aux endroits les plus probables.

R. LAUGIER.

PALAISEAU ²⁷. - *Rue Voltaire*.

Si beaucoup d'inconnues demeurent, les fouilles de la rue Voltaire à Palaiseau commencent néanmoins à mettre en valeur le bâtiment médiéval dont la découverte remonte au mois de mai 1970 ²⁸. Nous tenons à remercier la municipalité qui, en votant un crédit de 8 000 F, a permis d'abattre un mur qui empêchait notre progression. Cet argent a servi également à la construction d'un " hors d'eau " protégeant les structures dégagées.

Désormais, nous pouvons tracer une coupe presque complète du bâtiment qui fait apparaître plusieurs niveaux ²⁹. Ainsi, N I correspond au niveau du sol de la salle basse. N II correspond au niveau du sol qui permettait d'accéder de l'extérieur dans la salle basse ainsi qu'à la margelle du puits. N III correspond à un autre niveau du sol médiéval découvert récemment. Enfin, à l'intérieur, N IV laisse supposer l'existence d'une partie haute.

Un ramassage systématique des poteries dans la zone A, à peu près au niveau de N III, indique la présence prédominante de la poterie à flammules. Si les fragments de ce genre de poterie sont très nombreux, nous n'avons pu cependant reconstituer jusqu'à maintenant que le demi-profil d'un de ces pots. Sur certains morceaux, des bandes rouges identiques aux flammules sont croisées.

27. Chef-lieu d'arrondissement.

28. Voir compte rendu dans notre *Bulletin* 1970, p. 113-119.

29. Voir coupe, pl. II.

Mis à part ce type de poterie, nous retrouvons la poterie à glaçures verte et jaune ou vernissée. Cette dernière sur un fragment est décorée avec des dessins à chevrons faits à la molette.

Enfin, nous devons insister sur la présence dans cette zone d'une pastille estampée avec motif floral stylisé, appliquée sur une poterie vernissée à pâte claire recouverte d'une engobe brune. D'après le code pour le classement et l'étude des poteries médiévales de Marie Leenhardt, du Centre de recherches archéologiques de Caen, ce genre de céramique de luxe est un critère très sûr de datation. Selon cette spécialiste, cette céramique dans les régions du nord-ouest de l'Europe date de la deuxième moitié du XIII^e siècle et du premier quart du XIV^e siècle. Un autre fragment présente une pastille de section conoïde sans dessin.

Une arrivée encourageante de fouilleurs nous donne un nouvel élan qui devrait nous permettre de rattacher ce bâtiment à d'autres structures médiévales et peut-être d'en trouver la fonction. Même si ces buts ne sont pas atteints, nous devons néanmoins redoubler d'efforts pour faire apparaître cette construction dans toute sa beauté architecturale.

J.-M. BARTHOLI.

PALAISEAU ²⁷. - *L'Orme du Guet*. Coord. 592,1 × 112,8.

Après notre campagne de fouilles de 1971 ³⁰, nous avons présenté nos premières trouvailles à la M.J.C. de Palaiseau. Cette exposition a été un succès. Elle a été visitée par M. le préfet Aurillac et par M. le sous-préfet Bellorgey. Nous tenons à remercier M. Oppeneau, directeur de la M.J.C., pour son aide efficace, ainsi que le C.E.S. Charles Péguy de Palaiseau, les élèves du lycée d'Orsay et tous les bénévoles qui nous ont aidés. Nos remerciements vont aussi à M. Daniel Jalmain et au capitaine Thiebaut qui ont réalisé pour nous de précieuses photographies aériennes.

Ayant obtenu dès le mois de mars une nouvelle autorisation de sauvetage de la direction des Antiquités historiques, nous avons poursuivi nos investigations à l' " Orme du Guet ",

30. Voir compte rendu dans le *Bulletin* de 1971, p. 59 à 63.

sur le terrain de l'Ecole polytechnique. L'équipe de base est constituée par Jean Cattant, auteur du rapport, Henri Clavelier et quelques bénévoles.

Nature des fouilles 1972.

La fouille de 1971 n'avait révélé qu'un fossé d'écroulement sans appareillage de murs cohérents. Nous avons donc comme objectif de trouver les fondations révélant l'architecture des bâtiments gallo-romains. D'ailleurs, les nombreux tessons trouvés au sol rendaient leur existence probable.

En mars 1972, deux sondages réalisés de chaque côté de la canalisation d'eau effectuée l'an passé indiquaient la présence de deux murs enfouis sous 0,50 m de terre.

Ces deux murs parallèles étaient distants de 3 m l'un de l'autre. Les dépôts de terre furent donc effectués entre ces deux murs où passe la canalisation. Le dégagement de ces murs et la fouille afférente révélaient deux occupations distinctes.

1° Une occupation gallo-romaine du I^{er} au III^e siècle. Quelques poteries non tournées laissaient supposer une occupation à la période de La Tène finale. Aucune trace de la présence gallo-romaine au bas-Empire n'a pu encore être décelée.

2° Une occupation mérovingienne du VI^e siècle. A l'intérieur même de l'habitat gallo-romain.

Occupation gallo-romaine.

Les murs subsistants sont constitués de moellons de meulière sans trace de mortier apparent. Ils sont sensiblement orientés nord-sud.

a) Le premier mur ouest le plus court est long de 3,20 m. Son dégagement faisait apparaître quelques poteries noires non tournées trouvées de façon éparse, et quelques tessons de poterie commune du I^{er} siècle.

b) Le deuxième mur le plus long a 15 m. Il donne déjà la physionomie d'un ancien habitat. En effet, le bâtiment est divisé en pièces intérieures par deux murs longs de 3 m. Seules les deux pièces sud ont été dégagées cette année. Plusieurs revêtements de murs furent recueillis. Très friables en général, ces mortiers de chaux avaient une face d'un enduit blanc sur laquelle une polychromie de couleur rouge vénitien apparaissait. Certains fragments portent la trace de bandes rouges sur

un enduit blanc. D'autres fragments sont constitués de points rouges ou sombres. Enfin, d'autres fragments indiquent une forme de rosace de couleur foncée. Ces mortiers étaient localisés à 4 m et parallèlement à ce mur. Quelques tessons d'amphores furent aussi trouvés. L'extrémité nord du mur était interrompue; pourtant, plusieurs fragments importants de poteries se trouvèrent bloqués dans l'épaisseur de ce mur, à faible profondeur. Il s'agit de poteries fin 1^{er} - début 11^e s. Le dégagement et les photos *in situ* durent être faits rapidement, car le site n'était pas protégé et les visiteurs nombreux.

Occupation mérovingienne.

Elle est située au sud du mur gallo-romain et correspond donc à la 3^e pièce de l'habitat dégagé. Elle se présentait sous la forme d'un amas de pierres compactes mêlées à une terre assez noire, s'inscrivant à l'intérieur de cette pièce dans une forme ovale (2,20 m en largeur, 3,10 m en profondeur).

Ces fondations se situaient à un niveau inférieur de 50 cm des murs gallo-romains voisins. Les charrues ayant labouré au niveau des murs gallo-romains, nous avons donc trouvé la première stratigraphie apparemment correcte. La forme ovale de cet habitat a été confirmée par la suite par la zone de sablon extérieur non pollué contrastant avec la terre noire amalgamée aux pierres. Il y avait en outre plusieurs traces de foyers et de charbon de bois.

Nous référant aux fonds de cabanes dégagés l'an passé, il était aisé de comparer les fragments de poteries trouvés. Ces derniers étaient identiques: même cuisson fortement oxydante pour une composition de terre semblable. La texture est micassée et la terre comme chamotée. Le dégraissant était fait de graviers broyés, de scories et de tuiles concassées donnant une texture rugueuse d'aspect, majorité de pâte de couleur rose, traces de noir de fumée intérieures ou extérieures. Les lèvres des cols donnaient pour la plupart le même profil en S caractéristique de la facture de ces poteries. La lèvre intérieure comporte souvent une gorge pouvant faire place à un couvercle.

Nous référant au site de Brebières³¹ exploré par Demolon³², nous avons pu trouver une parenté pour plusieurs de ces objets. Nous avons trouvé, par contre, peu de trace de verre. Il apparaît que ce site, compte tenu de la petite zone dégagée, et des renseignements actuels recueillis, n'était plus occupé à la période carolingienne.

31. Pas-de-Calais, arr^t d'Arras, commune de Vitry-en-Artois.

32. Dans le Bulletin de la commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, t. XIV.

Inventaire.

• Période gallo-romaine.

Poteries. — Objets bloqués ou broyés contre le mur nord :

- Cruche de terre jaune. H.: 23 cm, bonne cuisson.
- Col évasé intérieur avec cannelures. I^{er} - II^e s.
- Vase de terre noire lissée. H.: 10,5 cm, broyée au centre.
- Fragments vase de terre rouge. H.: 18 cm, mal cuite, dégraissant silex broyé.
- Déversoir de terre jaune, fragments sans fond. Diam.: 30 cm.
- Vase de terre fine (87 fragments), à engobe rouge, gravé à la molette sur toute la panse, motif à dents de loup. I^{er} - II^e s.
- 12 fragments gravés à la molette.

Sigillées. — Fragments de plat de terre orangée, fond à pied annelé, type du premier Lezoux, rosace au centre.

- Tessons de poterie historiée Drag. 37.
- Fragment de relief déversoir avec incision (en pointillé), avec marque du potier CRIXIMA.
S'il s'agit de Crixus, Oswald (*Index of Potters stamps*) signale 5 exemplaires seulement sous quatre formes différentes. Datation probable, selon P.-H. Mitard, 180-200, origine probable: Lezoux ou atelier Vichy Terre Franche.
- Petit fragment avec fin de signature de potier ACCA... F[ECIT], non encore répertorié.
- Fragment de profil, motif floral et oves (site mérovingien), rouge mat.

Monnaies. (Sondage proche du mur nord).

- Moyen Bronze Néron, 54-68, fortement corrodé, face buste couronné mauvais état, revers Minerve personnage avec casque et bouclier.
- Moyen Bronze, très mauvais état, forme de Victoire, à l'avvers non identifiable.
- Moyen Bronze, face Empereur Antonin le Pieux, avec mention DIVUS - ANTONI... illisible, revers colonne Trajane avec de chaque côté s.c. et à droite l'inscription P[RO]. La mention DIVUS indique une monnaie posthume frappée après 200 par Marc Aurèle.

• Période mérovingienne.

Poteries. — Bec verseur d'un vase déversoir 10×9×9 cm.

Un fragment de la panse laisse apparaître un décor à la molette constitué de triangles, avec 8 fragments décorés. Le bec verseur a été modelé à la main pour se raccorder au profil tourné, pâte granuleuse rose à cuisson oxydante, allure et forme étranges.

— Fond de pot, épais. 3 cm, pâte gris foncé rugueuse, remplie de cendre sur 1 cm.

— Profil de grand vase rectiligne, pâte gris bleu rugueuse avec traits décoratifs.

— 2 fragments de bec verseur, pâte grise, trace noir de fumée.

— Col de carafe, lèvres évasées divisées en 3 becs verseurs, identique à celui du musée Unterlinden de Colmar (600-700).

— 4 fragments de plaque de terre rose. Une face comporte des rainures, soit courbes, soit rectilignes, sur la surface: applique de mur, usage non établi.

— Deux silex retouchés, un couteau grès lustré.

Fer. — Crochet 7 cm aplati et forgé au centre. Fragments divers de clous.

— Etrier avec son articulation et son anneau d'attache repose-pied à 3 branches. H.: 0,16 m, artic.: 0,11, larg.: 0,11.

Bronze. — Croix de forme latine 21×25 mm, épais.: 2,5 mm. Le T supérieur manque, les 3 extrémités sont ouvragées. Le centre, sur ses deux faces, comporte un cercle oculé et point central en relief; trouvé au niveau supérieur des murs, pourrait être postérieur à l'occupation de l'habitat.

— Bijou en forme de quatre feuille ou peut-être de croix très stylisée: 13 × 23 mm, épais.: 1,2 mm. Un axe au centre cassé aurait pu posséder un ardillon pour être fixé, traces de feuille d'or altérée par le bronze.

— Agrafe à double crochet (R)³³, 31 mm, épais.: 6 mm. Un crochet est cassé. Cette agrafe sera à rapprocher de l'agrafe C. 1041. Elle présente des analogies, mais de facture moins ouvragée et plus grossière. Trois exemplaires existent à Montbéliard. Elle servait d'atta-

33. La lettre R indique le ramassage au sol effectué en février.

che pour les vêtements. Cassée, elle fut jetée comme rebut³⁴.

— Anneau bronze, 25 mm, fortement usagé. S'il s'agissait d'une bague, elle serait de facture différente du type B I de K. Böhner³⁵.

— Agrafe digitée (R)³³, 53 mm, épais.: 1,5 mm, travail d'orfèvrerie. Un fil de laiton est tressé laissant dépasser d'un côté l'anneau d'attache, de l'autre extrémité 5 doigts apparaissent dont les extrémités se terminent en crochets. L'un d'eux est cassé.

Os gravé. — 7,6 cm, épais.: 0,5 cm. La moitié seulement subsiste dans le sens de la longueur. La trace d'un trou subsiste. Il devait servir de pendentif à caractère phylactérique. D'un côté, 14 cercles oculés gravés presque jointifs; doublés à 28, ils représenteraient le cycle lunaire. L'autre face comporte 3 cercles oculés séparés par quelques traits gravés obliques.

Dents. — Fragment d'andouiller de cerf, 2 cornes de bouquetin, un grand nombre de dents de petits et grands mammifères. Leur concentration fait penser à une fonction d'amulette.

Ossements. — Fragments divers dont mâchoires de porcs, de moutons, ossements de mulets dont une mâchoire.

Cristal. — Cristal pendentif percé d'un trou. H.: 48 mm, épais. : 25 mm (R)³³.

Conclusion.

La campagne 1972 a permis de dégager les fondations d'une partie d'un habitat gallo-romain sur une surface de 80 m². Son caractère rural est confirmé par la présence de nombreux ossements de mammifères. Ce dégagement ne correspond qu'à 1/30^e de la surface habitée révélée au sol par de nombreux tessons de poteries.

34. Pour les agrafes, consulter l'ouvrage très complet de Wolfgang HÜBENER, *Merowingerzeitliche Rettenschmuckträger in Westeuropa*.

35. *Die Frankischen Altertümer des Triever Landes*, Berlin, 1958, 2 vol.

Nous avons pu constater tout d'abord qu'une industrie lithique était bien en place depuis longtemps: pierres taillées, burins, grattoirs.

Très tôt, en période julio-claudienne, le vicus adopta la construction en dur romaine. Une destruction du bâtiment semble être intervenue au cours du 1^{er} siècle.

La gamme très variée des tessons de poteries gravés à la molette indique une longue tradition de décoration d'origine gauloise. Elle persista jusqu'au milieu du 11^e siècle.

Le 11^e siècle représente l'apogée du vicus de l'Orme du Guet. La plupart des variétés de poteries de cette époque sont représentées, la sigillée en particulier dont les fragments trouvés vont de la période de Trajan jusqu'au règne des Antonins et même au-delà. Il témoigne, avec les enduits peints recueillis, de la richesse du vicus en cette période.

A la fin du 11^e siècle, la vie du vicus gallo-romain semble se ralentir. Nous n'avons pas trouvé de trace de la vie des Gallo-Romains au bas-Empire.

Au 6^e siècle, la présence mérovingienne se retrouve partout. Les fonds de cabanes dégagés l'an passé étaient situés à 50 m du bâtiment. Cette année, l'habitat mérovingien était implanté à l'intérieur même du bâtiment gallo-romain. Les fragments de poteries trouvés dans le petit four ont servi de fossiles directeurs pour l'identification. Fait particulier, le Mérovingien bouleverse par endroit les fondations gallo-romaines pour établir sa cabane à un niveau plus profond. Le contraste des mobiliers gallo-romains et mérovingiens est très net. Pour le premier, c'est l'aisance et la richesse reflétant une stabilité dans la prospérité. Pour le second, les échanges économiques ont disparu³⁶. Le Mérovingien vit sur le plateau en semi-nomade, prompt à abandonner les lieux comme le laisserait supposer l'inventaire de son habitat. Ce dernier serait plus proche de la tanière que de la maison. Le dégagement de ce vicus gallo-romain permettrait certainement d'effectuer des découvertes importantes. Il faudrait une aide matérielle et financière qui nous fait cruellement défaut. Ainsi pourrait s'établir la synthèse de cette vie rurale si mal connue de la Civitas des Parisii en période gallo-romaine.

Jean CATTANT.

36. Toutefois, selon K. BÖHNER, la plupart des poteries mérovingiennes serait d'origine rhénane, de la série "Wolbwandtopfe, D 12 - 13" de la période 600 - 700.

SACLAS³⁷. - *Le creux de la Borne*. - *Le Fort*³⁸.

Datations et nouvelles découvertes.

Durant l'année 1972, les fouilleurs de la Société archéologique de Méréville se sont attachés à une plus grande rigueur dans l'exécution de la recherche et l'interprétation des relevés et analyses des matériaux découverts. Ceci est dû à un perfectionnement de nos techniques et de nos connaissances. Un carroyage plus précis a été établi sur tout le site selon le procédé Lambert, la méthode stratigraphique appliquée dans toute sa rigueur. Les résultats sont encourageants et éclairent singulièrement ce qui jusqu'ici semblait rester dans l'ombre pour toujours.

Le but qui avait été fixé pour cette campagne était principalement l'étude de l'environnement de ce que nous appelions "La Cave"³⁹, structure enterrée de 3 m de long, 1,50 m de large et 1,50 m de profondeur.

On peut affirmer maintenant qu'il s'agit d'un bassin-fontaine, destiné sans doute aux ablutions des fidèles se rendant au fanum pour leurs dévotions: une conduite d'eau a été identifiée dans l'angle sud-ouest; il s'agissait d'une canalisation de bois dont seule la trace est visible grâce à une coloration différente du sol. Cette canalisation servait à l'adduction de l'eau depuis le haut de la pente au sud.

Un carré ouvert à l'ouest du bassin, en bordure du ravin, nous a donné une stratigraphie remarquable, alors qu'elle est très bouleversée au centre du site. On peut déterminer maintenant sans trop d'erreur la datation, les renseignements étant donnés par le matériel recueilli, 394 monnaies, quelques poteries sigillées presque complètes et tessons ainsi que de nombreux fragments de poterie commune.

La première période d'occupation peut être située à La Tène III, des tessons de poterie grossière à gros dégraissants, faite à la main et non au tour, semblent bien celtiques.

Cette occupation gauloise s'est sans doute prolongée jusqu'à l'époque de Claude, puisqu'un potin des Senons (qui a pu circuler jusqu'à cette date) et une monnaie de Claude ont été retrouvés.

37. Arr^t d'Evry, canton de Méréville.

38. Voir comptes rendus des campagnes précédentes dans nos *Bulletins* 1969, p. 108; 1970, p. 119-120 et 1971, p. 63-65.

39. Voir *Bulletin* 1971, pl. XIV.

La stratigraphie du nouveau carré à l'ouest du bassin où a été découverte une marque de potier de Bassus (La Graufesenque, 15-75 après J.-C.), nous permet d'attribuer la construction du bassin et d'un petit mur parallèle au côté ouest nouvellement découvert au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, sans doute plutôt dans la seconde moitié de ce siècle. Une légère différence dans l'orientation entre le bassin et la fanum, ainsi qu'un appareil de construction autre, permettent de supposer une antériorité du bassin-fontaine par rapport au fanum, mais tous deux ont dû être édifiés plutôt dans la période flavienne que sous les Antonins. Correspondent à cette période une douzaine de bronzes, des Flaviens à la fin des Antonins, ainsi que la sigillée datable des 1^{er} et 11^e siècles. Par contre, la première moitié du 111^e siècle est très pauvre en mobilier (deux monnaies et pratiquement pas de tessons).

Les monnaies deviennent très abondantes à la fin du 111^e siècle (surtout des imitations locales de Tetricus et Claude II) et les séries monétaires du 114^e siècle vont continuer de la Tétrachie à Arcadius Honorius: en tout, plus de trois cents monnaies appartiennent au 114^e siècle, qui semble donc être l'époque de la plus grande fréquentation du site avant sa destruction fin 114^e, période où le christianisme s'impose comme religion d'Etat dans tout l'Empire; ce qui s'accompagna de la destruction des sanctuaires païens.

Dans le carré à l'ouest du bassin, a été faite une découverte intéressante: une petite tombe de 0,90 m de longueur sur 0,35 m de large. A l'intérieur de cette tombe, à la place habituelle où le corps (enfant d'après les dimensions) aurait dû se trouver, existait une masse de ciment ayant directement été coulée dans un coffrage de tuiles ⁴⁰.

La radiographie de ce bloc épais de 18 cm semble montrer qu'il contient deux corps de nouveau-nés entourés de quelque matériel. L'étude de l'objet et le dégagement du contenu sera confié prochainement à un laboratoire qualifié.

D'utiles constatations seront faites ainsi que des publications ⁴¹. Cette tombe est datable du 114^e s., ainsi que la hachepiochon ⁴⁰ de pionnier et le compas de dessinateur découverts à proximité.

40. Voir pl. IX.

41. Une étude numismatique a été faite par Michel MANSON (voir ci-dessus: Bibliographie p. 118). Des articles paraîtront dans *Archeologia* et dans le bulletin du Centre de recherches archéologiques du Vexin français.

Projets et perspectives.

Durant 1973, de nouvelles fouilles seront entreprises avec des moyens accrus (fouilleurs et matériel) au nord-ouest où un mur vient d'être découvert.

S'agit-il d'une clôture de l'ensemble ?

Seront fouillés également les côtés sud et est où l'absence anormale de végétation et un grand nombre de moellons affleurant le sol laisse supposer la présence d'importants bâtiments. S'il en est ainsi, cet ensemble culturel serait de fait le forum-sanctuaire du vicus qui exista à Saclas, attesté par l'itinéraire d'Antonin au III^e siècle où Saclas est désigné sous le nom de Salioclitia, principale étape entre Genabum (Orléans) et Lutèce, à vingt-cinq lieues de l'une et l'autre ville.

Ce vicus est attesté également par deux chartes, l'une de Dagobert en août 635, l'autre de Louis le Débonnaire du 1^{er} décembre 815.

L'emplacement de ce bourg antique pourrait être à l'est de la voie romaine qui longe le site, emplacement où un grand nombre de moellons et de céramiques dans la terre labourée des champs montre que ce lieu fut occupé.

Ces prochaines fouilles seront, nous l'espérons, riches en découvertes nouvelles.

Michel NOËL.

VERT-LE-GRAND ⁴².

La butte de Montaubert a suscité depuis longtemps déjà un vif intérêt de la part des géologues, parmi lesquels nous citerons H. Bertouille ⁴³. Elle s'est montrée au moins aussi riche sur le plan archéologique. Au cours de nos prospections, nous avons découvert de nombreux témoins de l'occupation humaine, depuis le paléolithique moyen jusqu'à l'époque historique; l'un des plus importants concerne l'atelier de taille du grès rapportable au groupe préhistorique dénommé " Montmorencien ", suivant le terme proposé en 1923 par L. Franchet et L. Giraux à la suite de leurs recherches en forêt de Montmorency.

42. Arr^s d'Evry, canton de Mennecey.

43. BERTOUILLE (Horace), *Ferruginisation des sables*, dans *Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, 1964, n° 1, p. 76-84, 5 coupes, 1 fig.



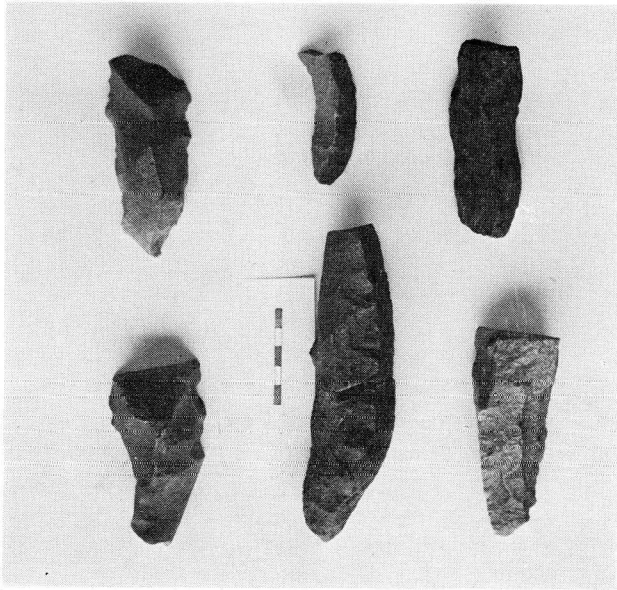
Saclas. — Tombe d'enfant en cours de dégagement.



Saclas. — Hache-pioche.



Vert-le-Grand. — La carrière de Montaubert en 1905.



Vert-le-Grand. — Fragments d'outils de grès.

Le sauvetage de cet atelier ou, plus exactement, de ses vestiges, a commencé en automne 1965 et s'est terminé quand le dernier îlot de grès couronnant la butte a disparu sous les coups des pelles mécaniques pendant l'hiver 1970-1971. La photographie ⁴⁴ a été prise quelques mois avant les travaux d'agrandissement de la carrière et correspond à peu près à l'état des lieux lors de notre première visite en 1965. Le "gisement" se trouvait en avant du petit bois de sapins et le front de taille de la sablière l'avait déjà très sérieusement entamé, comme en témoigne l'abondance de l'outillage récolté en éboulis. Malgré l'importance des fouilles effectuées, il n'a pas été possible d'observer un niveau archéologique en place; aux nombreux glissements naturels est venu s'ajouter l'exploitation intensive du grès par les carriers.

Outre l'utilisation systématique d'une matière première particulière, le grès lustré, les Montmorenciens ont été individualisés par le type des outils qu'ils fabriquaient, retrouvés en séries dans des sites d'atelier. Leur industrie est en effet constituée de 70 à 90 % par des pièces façonnées sur des supports prismatiques allongés ($L \geq 3 l$), le plus souvent de section trapézoïdale ou triangulaire et épais ($e \geq 1/2 l$), dont une des faces est pratiquement toujours dépourvue de retouches; on retrouve la plupart de ces instruments brisés en deux fragments. A Montaubert, sur plus de 600 pièces retouchées, le nombre des outils prismatiques entiers, dont certains résultent d'ailleurs parfois du remontage de deux fragments entre eux, ne se monte qu'à une soixantaine d'exemplaires ⁴⁵. Leurs zones supposées actives, à partir desquelles on peut élaborer les grands traits d'un classement typologique, sont au moins de deux sortes: distale et latérale, la première étant majoritaire. On peut reconnaître principalement à ces outils allongés: des extrémités en biseau transversal, le plus souvent viv de débitage, qui constituent le type le plus fréquent — plus de la moitié du total des outils récoltés à Montaubert; — d'autres façonnées en front de grattoir; d'autres encore en pointe trièdre. Certains outils, assez rares, paraissent associer deux de ces extrémités, de même type ou de types différents, et

44. Voir pl. X.

45. Il faut signaler l'utilisation de cette matière première à Sannois (Val-d'Oise) et à Verrières-le-Buisson (Essonne) pour des ensembles du type paléolithique ancien et moyen, ainsi que (à Verrières) pour des industries à haches taillées ou tranchets dominants (voir les articles de Charles SACCHI).

peuvent être considérés comme des outils doubles ou composites. Les zones actives latérales comportent deux types principaux: soit un façonnage par retouches unilatérales obliques pour les racloirs, soit un bord vif d'éclatement opposé à un dos abattu par des retouches abruptes pour les couteaux à dos. Enfin, très nombreux sont les fragments où le façonnage d'une partie active semble faire défaut: ce sont des fragments proximaux ou mésiaux, résultant probablement pour une part de la fracture des supports prismatiques au cours de leur mise en forme initiale. A Montaubert, comme dans tous les autres sites montmorenciens, un petit pourcentage d'outils est du type habituellement rencontré dans les autres ensembles industriels. Les racloirs, sur éclat ou bloc thermique, sont les plus fréquents, notamment les transversaux. Puis viennent les coches et denticulés, un peu plus nombreux que les grattoirs, plus ou moins typiques, souvent simples sur éclats. Les quelques tranchets ont leur tranchant limité par retouches unilatérales ou bilatérales directes. Les outils perçants ou burinants sont rares.

Sur les produits de taille de cet atelier, qui se comptent par milliers, un échantillon a été analysé permettant de donner quelques notions sur l'ensemble du débitage. Environ 80 % sont des éclats larges ou très larges, c'est-à-dire dont la largeur approche ou dépasse la longueur; 4 % sont laminaires et moins de 1 % sont de véritables lames. Près de 70 % sont petits ou assez petits, ne dépassant pas 6 cm de longueur. Le talon lisse est prépondérant — plus de 80 % —; aucun talon ne porte de traces de facettage; l'angle formé par le talon et la face d'éclatement se situe en moyenne aux environs de 110°. Deux particularités se rencontrent, associées parfois, sur le quart des produits: ce sont, d'une part, la fracture diamétrale, accident survenu en cours de taille; d'autre part, une extrémité distale en biseau transversal, morphologie qui n'est probablement pas sans rapport avec le type dominant des extrémités actives des outils prismatiques.

Enfin, il n'est pas exclu que certains supports prismatiques aient été élaborés par débitage thermique, soit volontairement, soit en récupérant des débris produits par l'éclatement de blocs de grès à proximité des foyers. On notera que le grès local est relativement poreux et n'atteint que rarement la qualité de celui de Piscop (Val d'Oise).

L'étude, ici sommairement esquissée, des vestiges montmorenciens recueillis sur la butte de Montaubert semble confirmer l'homogénéité de l'industrie rapportée à ce groupe préhistorique. Géographiquement, c'est un témoin important pour définir l'aire d'occupation au Montmorencien dans la région parisienne.

Une étude plus détaillée paraîtra prochainement dans le bulletin de la Société préhistorique française.

Francis CHANTRET et Jacques TARRETE.

*VERT-LE-PETIT*⁴⁶. - *La Cheminée blanche*.

Au cours de l'année 1941, M. Bailly, propriétaire à Vert-le-Petit, créait un verger au lieu dit " La Cheminée blanche ", dans une parcelle de terre cadastrée actuellement Z 59 et Z 60. En préparant des trous pour planter les arbres, il mettait au jour, à proximité du chemin rural n° 12, quelques ossements humains et une épée de fer. Cette trouvaille ne fit à l'époque l'objet d'aucune recherche particulière, ni d'aucune communication. L'épée et quelques fragments d'ossements furent conservés par M. et M^{me} Bailly. Cette dernière, veuve depuis plusieurs années, m'en a fait don récemment.

Bien qu'il soit difficile de dater cette arme qui est très oxydée et dépourvue de sa poignée, il semble, d'après ses dimensions (longueur: 75 cm, largeur: 42 cm, longueur de la soie 18 cm) et sa pointe assez allongée, qu'il s'agisse d'une épée gallo-romaine.

Guy LECLERC.

*VERT-LE-PETIT*⁴⁶. - *Souterrain*.

Le 4 octobre 1971, s'ouvrait spontanément, sur la place de l'Eglise, à 15 m environ au nord de celle-ci et à 2 m à l'est du mur de la propriété de M. Arthur Charbonnier, une excavation sensiblement circulaire d'environ 2 m de diamètre. Elle découvrait une cavité qui, vers le nord, atteignait environ 2,50 m de profondeur et, vers le sud, 0,70 m.

46. Arr^t d'Evry, canton de Mennecey.

On pouvait distinguer, vers le nord, une couche de remblai, de terre végétale et de racines d'arbres d'environ 60 cm d'épaisseur, puis une paroi verticale de tuf jaunâtre affectant une forme légèrement cylindrique. Vers le nord, à environ 60 cm de profondeur, on distinguait la partie supérieure d'une voûte en plein cintre maçonnée à la chaux et au plâtre.

L'exploration de cette excavation fut tentée par le groupe archéologique de Lardy, animé par M^{lle} Fabrizi. Les dangers d'éboulement ont d'ailleurs limité l'exploration à un secteur très restreint, permettant toutefois de dégager sur toute sa hauteur un " tunnel " d'environ 1,50 m de hauteur sous plafond, mais s'arrêtant à un coude 2 m plus loin.

Le trou fut ensuite comblé à la demande de la municipalité.

Guy LECLERC.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas du Bassin parisien. Paris, délégation à l'aménagement du territoire, groupe interministériel d'aménagement du Bassin parisien, s.d. [1971], in-f°, 32 cartes.

BAILLY (Roger), *La ligne de Villeneuve à Montargis par Malesherbes au fil des ans*. Vayres-sur-Essonne, chez l'auteur, 1972, in-8°, 114 p.

Réédition complétée et abondamment illustrée de l'étude parue dans notre bulletin 1971.

Bassins (les) de la Seine et des cours d'eau normands, t. I, ressources d'eau et données hydrologiques, fasc. 3: données climatiques.

Publication hors série du bulletin Seine - Normandie. Paris, Agence de bassin, 1972, in-4°, 112 p.

BELIN (Michel et Anne), *Le château de Gaillon à Marolles-en-Hurepoix*, supplément au programme de la fête de la M.J.C. de Marolles, 1972, in-4°, 5 p. ronéo.

Histoire depuis le xvi^e siècle de ce château détruit récemment.

BERCHE (Claire), *Rapport annuel du directeur des services d'archives du Val-de-Marne, 1-7-71 - 1-7-72*. Saint-Maur-des-Fossés, archives départementales, [1972], in-4°, 17 p. ronéo.

CAHM (Eric), *Péguy et le nationalisme français*. Paris, Cahiers de l'Amitié Charles Péguy, 1972, in-8°, 252 p.

Catalogue de l'exposition "Delacroix et le fauvisme", organisée à Paris, musée Delacroix, mai-novembre 1971. Paris, Société des Amis d'Eugène Delacroix, 1971.

CHANTRET (F.) et TARRETE (J.), *L'atelier montmorencien de la Butte de Montaubert, commune de Vert-le-Grand.*

Manuscrit déposé à la S.P.F. en mai 1972.

CURTIL (Henri), *Les pots de pharmacie.* Paris, impr. Aulard, 1971, in-4°, 132 p., nombreuses illustrations.

Publication luxueuse. Après une brève description des principaux récipients utilisés par les apothicaires, sont données les caractéristiques des fabriques françaises, des indications sur les principales apothicaireries conservées et un aperçu sur quelques fabriques étrangères; p. 74, fabrique de Seeaux.

Découverte du Val-de-Marne. Union départementale des S.I. du Val-de-Marne, 1972, in-8°, 306 p.

Guide touristique et historique.

DELAFOSSÉ (Marcel), *Les Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise en 1972.* Versailles, impr. La Gutenberg, 1972, in-8°, 12 p.

Département du Val-de-Marne. Archives départementales. Catalogue des documents cartographiques et iconographiques entrés par voies extraordinaires, série Fi, fasc. 2. Saint-Maur-des-Fossés, A.D., 1972, in-4°, 204 p.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, publié sous la direction de Jean MAITRON, t. VIII, 2^e partie 1864-1871. La 1^{re} Internationale et la Commune. Mor à Rob et Rob à Z. Paris, Editions ouvrières, 1970-1971, 360 et 368 p.

Dunoyer de Segonzac et l'illustration du livre [catalogue d'exposition], Vichy, 8 juillet - 8 août 1971. Vichy, impr. Wallon, 1971, in-4°, 76 p.

DURAND (Yves), *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle.* Paris, P.U.F., 1971, in-8°, 664 p.

Cette étude savante concerne des personnages importants dont plusieurs ont vécu dans notre région. Une table alphabétique en permet une consultation aisée.

Eléments pour un schéma d'aménagement rural de la Région parisienne. Ministère de l'Agriculture, mission d'étude d'aménagement rural, 1971, in-4°, 207 p., 57 cartes.

Etudes d'histoire du droit parisien. Paris, P.U.F., 1970, in-8°, 456 p.

Réunion de plusieurs études fort intéressantes parmi lesquelles nous recommandons, car elles dépassent le cadre strict de Paris, les deux suivantes: VONGLIS (Bernard), *L'établissement de la taille par commissaire et son contentieux dans l'élection de Paris (1761-1788)*, et FOURQUIN (Guy), *Le droit parisien de la fin du Moyen Age: droit des notables.*

GALLI (Attilio), *Charles Péguy, contestataire total.* Paris, Regain, 1972, in-16, 190 p.

GAUCHER (Gilles) et MOHEN (Jean-Pierre), *Typologie des objets de l'âge du bronze en France*, fasc. I : *Epées.* Paris, Société préhistorique française, 1972, in-4°, n.p.

Deux fiches sont consacrées à deux épées trouvées respectivement dans la Seine à Corbeil-Essonnes (n° 322) et à Issy-les-Moulineaux (n° 521-522).

GEBER (Raymond-Auguste) et HOUDY (Marcel), *Milly-la-Forêt et son histoire.* La Ferté-Alais, impr. J. Marceau, 1972, in-8°, 64 p.

Résumé chronologique de 622 à 1966 réalisé pour les XIX^e et XX^e s. à partir des registres des délibérations municipales. Intéressantes illustrations.

GILLISPIE (Charles C.), *Lazare Carnot, savant.* Princeton, Princeton University Press, 1971, 359 p.

Grande (La) Borne à Grigny, ville d'Emile Aillaud. Paris, Hachette, 1972, in-4° carré, 192 p., nombr. ill.

JUDITH (Joseph), *Mennecy, son histoire, sa vie.* Paris, impr. Laboureur, 1972, in-8°, 400 p., 8 pl.

Rappel historique d'après Dom Morin, Lebeuf, A. Darblay. A partir de la Révolution et jusqu'en 1972, analyse des délibérations du Conseil municipal. Ouvrage bien présenté sur beau papier et sous reliure agréable qui fournira bien des renseignements aux chercheurs.

KEYNES (Geoffroy), *The apologie and treatise of Ambroise Paré, containing the voyages made into diverse places with many of his writings upon surgery*. New York, Dover Publications Inc., 1968, 227 p.

LANDON (Mireille), *Jean Héroard, pédiatre et l'enfance de Louis XIII*. Thèse médecine, Paris, 1969, 57 p. dact.

J. Héroard était seigneur de Vaugrigneuse.

LETOUZEY (Daniel), *Le château de Bicêtre, maison de l'Hôpital général et sa population au milieu du XVIII^e siècle*. Maîtrise de lettres, Paris, 1970, 165 p. dact.

LIMOUZIN-LAMOTHE (R.) et LEFLON (J.), *Mgr Denys-Auguste Affre, archevêque de Paris (1793-1848)*. Paris, libr. Vrin, 1971, in-4°, 380 p.

MAILHE (Germaine), *Histoire de Fontenay-aux-Roses*. Saint-Clément-des-Baleines, chez l'auteur, 1969, 271 p.

MARGUERON (général Louis-Joseph), *Notice historique sur le combat livré le 30 septembre 1870 pendant le siège de Paris, à Thiais, Chevilly, L'Hay*. Thiais, La Ville, 1970, 24 p., ill.

Maximilien ROBESPIERRE, *Les droits et l'état des bâtards*; Lazare CARNOT, *Le pouvoir de l'habitude*, discours inédits..., publiés par L.-N. BERTHE et M. DE LANGRE. Arras, Académie des sciences, lettres et arts, 1971, in-8°, 160 p.

Mélanges à la mémoire de l'abbé André NOUEL, n° spécial édité par les sociétés savantes du Loiret, Gien, impr. Jeanne d'Arc, 1972, in-8°, 96 p.

On y trouvera, entre autres: la vie d'André Nouel (p. 10-16); la bibliographie de ses travaux (p. 47-55), et l'inventaire du fonds Nouel, sous-série 7 J des Archives du Loiret (p. 23-46).

MONTGOLFIER (Bernard de), *Châteaux en pays de France*. Paris, Larousse, 1971, in-4°, 320 p., nombr. ill. en couleurs.

Dictionnaire des châteaux comparable au dictionnaire des églises. Fait état de 400 châteaux pour toute la France. L'Ile-de-France s'avère la plus riche. Pour l'Essonne sont mentionnés: Bâville à Saint-Chéron, Chamarrande, Courances, Etampes, Farcheville à Bouville et Le Marais au Val-Saint-Germain.

MOSER (M^{lle}), *Le château néo-classique dans les environs de Paris*. Thèse de doctorat de 3^e cycle. Paris.

Musée national du Louvre. Catalogue des peintures, Ecole française, présenté par Michel LACLOTTE. Paris, Editions des Musées nationaux, 1972, in-8°, 424 p.

Instrument de travail indispensable attendu depuis longtemps.

Paris et sa banlieue. Guide vert Michelin. Paris, 1972, in-4°, 240 p., 7 cartes, 119 plans.

Guide de Paris et des départements de la petite couronne: Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis. L'introduction évoque la réforme administrative et étudie la fonction de métropole économique de Paris.

PETIT (chanoine), *Le Val-de-Marne en vieilles cartes postales illustrées 1900-1910, classification pour l'histoire avec 16 reproductions de photos*. Vincennes, Société d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne, s.d. [1972], in-4°, 24 p. ronéot.

POISSON (Georges), *Histoire et histoires de Sceaux*. Société des Amis du Musée de l'Île-de-France, 1970, in-4°, 112 p., 95 ill.

Recensement général de l'agriculture 1970. Essonne. Corbeil-Essonnes, direction départementale de l'Agriculture, 1972, in-4° oblong., 122 p.

Région (la) sud de Paris. Cinquante ans d'expansion 1922-1972. Montrouge, Banque industrielle et commerciale, 1972, in-4°. 80 p.

ROCHA-TRINDADE (Maria-Beatriz), *Observation psychosociologique d'un groupe de Portugais dans la banlieue parisienne (Orsay)*. Paris, thèse de doctorat d'Université, Faculté des lettres, 1970, ronéoté, 236 p.

Compte rendu dans *Ethnologie française*, nouv. série, t. I, n° 3-4, 1971, p. 187-188.

ROSSI BORTOLATTO (Luigina), *L'opera pittorica completa di Delacroix*. Collection "Classici di arte".

Sentier d'Ile-de-France G.R. 11, tronçon de la vallée de la Bièvre, 48 km. Paris, Comité national des Sentiers de G.R. (65, avenue de la Grande-Armée), s.d. [1972], in-4°, 34 p. ronéot.

Outre le tracé et la description de l'itinéraire, renseignements sur la géologie, l'hydrologie, la faune, la flore, la préhistoire et l'histoire. Nombreux croquis.

SORIANO (Marc), *Le dossier Perrault*. Paris, Hachette, 1972, in-8°, 440 p.

Il s'agit de Charles Perrault. Sa maison de Viry est évoquée p. 65-68 et son rêve d'un château royal aux confins de Viry et de Savigny, p. 154.

SOYER (Jacques), *Les voies antiques de l'Orléanais*, 2^e édition. Orléans, Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1971, in-8°, 184 p.

Trévarez, domaine départemental, Saint-Goazec (Finistère). Conseil général du Finistère, 1972, in-8° oblong., 12 p., illustrations.

Le château et son parc, devenu "parc départemental", ont été aménagés de 1894 à 1906 par James de Kerjegu, époux de Laure de Habert, dont le père était propriétaire de Courances. Il se serait inspiré de Courances pour son domaine breton.

Vestiges préhistoriques : Auvers-Saint-Georges, Bouray, Chamarande, Janville-sur-Juine, Lardy, Villeneuve-sur-Auvers. Textes recueillis par R. MOURET. Lardy, Centre culturel de la vallée de la Juine, 1971, in-16, 36 p., illustrations.

VIBRAYE (comte Henri de), *Histoire de la maison Hurault*. Paris, impr. Copedith, 1972, in-8°, 240 p., tableau généalogique.

Nouvelle édition complétée de cet ouvrage qui concerne une famille qui a eu beaucoup d'attaches dans notre région (Bâville, Le Marais, Belesbat, Le Vignay, etc.).

VILMORIN (Louise de), *Solitude, ô mon éléphant*, poèmes. Paris, Gallimard, 1972, in-8°, 98 p.

PÉRIODIQUES

ANDERSON (Thomas P.), *Edouard Drumont and the origins of modern antisemitism*, dans *The catholic historical review* (Washington), LIII, 1967-1968, p. 28-42.

ANSART (Michel), *L'industrie féculière, marchés, production, problèmes d'eau*, dans *Seine Normandie*, bulletin de liaison du Comité de Bassin "Seine Normandie", n° 11, juin 1971, p. 46-48, et n° 12, sept. 1971, p. 35.

Industrie active à Corbeil-Essonnes grâce aux établissements Paul Doittau.

BACOU (Roseline), *Musée Delacroix. Delacroix et le fantastique de Goya à Redon*, dans *La Revue du Louvre et des Musées de France*, 1972, n° 3, p. 229-236.

BERAUD (H.) et JODRY (C.), *Nécrologie. Edmond Vignard*, dans *B.S.P.F.. c.r.s.m.*, t. LXIX, mars 1972, p. 66-67.

E. Vignard, préhistorien bien connu, habitait Athis-Mons.

BERNARD (Camille), *Some aspects of Delacroix's orientalism*, dans *Bulletin of the Cleveland Museum of art*, 1971, vol. XL, n° 4, p. 123-127.

BERTHOUD (Joel), *L'attentat contre Carnot. Spontanéité individuelle et action organisée dans le terrorisme anarchiste des années 1890*, dans *Cahiers d'histoire publiés par les universités de Clermont, Lyon, Grenoble* (Lyon), 1971, t. XVI, n° 1, p. 53-65.

BESSIS (Henriette), *Deux sources d'inspiration d'Eugène Delacroix*, dans *Bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, 1969 (1971), p. 175-180.

BESSIS (Henriette), *L'inventaire après décès d'Eugène Delacroix*, dans *Bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, 1969 (1971), p. 199-222.

BOISSE (Claude), *L'abbaye royale Notre-Dame d'Yerres autrefois et aujourd'hui*, dans *Les Cahiers servois* (Servès-sur-Rhône, Drôme), 6^e a., 1969, h. série, n° III, 30 p. ronéot.

BOISSE (Claude), *Essai de restitution du parcellaire antique d'Yerres*, dans *Les Cahiers servois* (Servès-sur-Rhône, Drôme), 6^e a., 1969, h. série, n° IV.

BOSSARD (Maurice), *Ambroise Paré et Pierre Viret...*, dans *Etudes littéraires* (Québec), 1971, sér. 3, t. IV, n° 3, p. 1-46.

BOUSSAC (R.), *La poste dans les territoires occupés: Versailles et le département de Seine-et-Oise en 1870-1871*, dans *Bulletin de la Société des Amis du Musée postal*, 1971, n° 34, p. 42-56.

BREZILLON (Michel), *Informations archéologiques, circonscription de la région parisienne, Essonne*, dans *Gallia pré-histoire*, XIV, 1971, fasc. 2.

C. r. des fouilles préhistoriques en 1969-1970: traces d'une brève occupation tardenoisienne aux *Hautes Communes* à Chamarande; sites des *Tarterêts I et II* à Corbeil-Essonnes qui ont fait l'objet d'articles par M^{me} Schmider et M. Brézillon. Vestiges d'industrie néolithique à Verrières-le-Buisson dont M. Sacchi a rendu compte dans notre bulletin et vestiges moustériens et montmorenciens repérés à la butte de Montaubert à Vert-le-Grand.

CHARMET (Raymond), *André Dunoyer de Segonzac. La noblesse de la terre*, dans *Jardin des Arts*, n° 208, mars 1972, p. 62-64.

Château (le) de Dourdan et son musée insolite, dans *L'Action républicaine en Hurepoix* (2, rue Veuve-Laprée, Palaiseau), n° 20, juin 1972.

CHAUMONT - GUEDY (Jacqueline), *Traditions en Ile-de-France*, dans *Folklore de France*, juillet-août 1971, p. 23-28.

COTTARD (R.-L.), *Le cimetière de Montrouge et ses hôtes*, dans *Revue d'histoire du XIV^e arrondissement de Paris*, 1970, n° 15, p. 7-20.

DELAIRE (Pierre), *Une demeure moderne d'esprit traditionnel, à Chamarande*, dans *Maisons paysannes de France*, n° 1, nouvelle série, janvier-février 1970, p. 24-26.

DURLIAT (Marcel), *Chronique; sculpture gothique: la tête du gisant de Jeanne de Toulouse*, dans *Bulletin monumental*, 1971, t. 129-IV, p. 280-282.

Analyse de l'article de M. Erlande-Brandenburg cité l'an dernier.

Enterré à Reims, le corps du peintre Foujita ne sera pas exhumé, dans *Le Monde* du 24 mars 1972.

Pour être transféré à Villiers-le-Bâcle comme le demandait sa veuve.

ETIENNE, *L'église de Châtenay-Malabry et son décor sculpté*, dans *L'Information d'histoire de l'art*, 1971, n° 2, p. 85-90.

FARCY (J.-C.), *Les ouvriers agricoles en Beauce pendant la seconde moitié du XIX^e siècle*, dans *Bulletin des Sociétés archéologiques d'Eure-et-Loir*, chroniques 4, n° 39, 4^e trim. 1970 (1971), p. 19-21.

Résumé du mémoire de maîtrise déposé en 1967-1968. Un exemplaire s'en trouve aux Archives départementales d'Eure-et-Loir.

FINOT (dr.), *Le cimetière de Clamart*, dans *Société d'histoire et d'archéologie du XIII^e arrondissement*, 1969, décembre, p. 9-13.

FRANK (F.C.), *Reflections on Sadi Carnot*, dans *Physics Education*, 1966, t. I, p. 11-18.

FREDIX (Claude), *La plaque de la peste en l'église Saint-Germain de Vitry [1631]*, dans *Bulletin intérieur de la Société d'histoire et d'archéologie de Vitry-sur-Seine*, 1969, n° 7, p. 7-9.

GAILLARD (Jacques), *Quelques abris à signes rupestres dans la région de La Ferté-Alais*, dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, t. XLVII, n° 11-12, novembre-décembre 1971, p. 120-121.

Abris relevés à Cerny et Bouray-sur-Juine.

JOVICEVICH (Alexandre), *Le royaliste La Harpe en vendémiaire an IV, d'après un document inédit*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1971, p. 441-458.

LAULAN (Robert), *L'acquisition de La Vallée aux Loups [par Chateaubriand en 1807]. Documents inédits*, dans *Société Chateaubriand* (Châtenay-Malabry), 1970, n° 13, p. 23-27.

LECOQ (Marcel), *Le "port à l'Anglais" [à Ivry]*, dans *Société d'histoire et d'archéologie du XIII^e arrondissement*, 1971, p. 7-8.

LICHTENSTEIN (Sara), *Delacroix's copies after Raphaël*, dans *The Burlington Magazine*, 1971, vol. CXIII, n° 822, p. 525-533, et n° 823, p. 593-603.

MACANDREW (Hugh), *P.-J. de Gaillard de Longjumeau, an XVIII-century collector of drawings from Aix-en-Provence and some notes on his family*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1972, p. 149.

Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard était un descendant des Gaillard qui furent seigneurs de Longjumeau au XVI^e s.

MANSON (Michel), *Le site de Saclas et son intérêt numismatique*, dans *Bulletin de la Société française de numismatique*, XXVII, oct. 1972.

MAYEUR (F.), *Les évêques français et Victor Duruy: les cours secondaires de jeunes filles*, dans *Revue d'histoire de l'église de France*, LVII, n° 159, juillet-décembre 1971 (1972), p. 267-304.

MEISS (Millard) et OFF (Sharon), *The bookkeeping of Robinet d'Estampes and the chronology of Jean de Berry's manuscripts*, dans *The Art Bulletin* (New York), 1971, vol. LIII, n° 2, p. 225-235.

Mémoires de Jean-Joseph de Laborde..., publiés par Yves-René DURAND dans *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1968-1969 (1971), p. 73-162.

MICHEL (Georges), *Les fermes-châteaux de l'Essonne*, dans *Le Monde* du 8 avril 1972, p. 16.

NEVEU (Marguerite), *Delacroix, lyrisme de la couleur*, dans *Jardin des Arts*, n° 207, février 1972, p. 58-63.

POISSON (Georges), *André Dunoyer de Segonzac*, dans *Jardin des Arts*, n° 207, février 1972, p. 12.

POISSON (Georges), *Sénart. Des sculptures dans la forêt*, dans *Jardin des Arts*, n° 215, octobre-novembre 1972, p. 14.
Il s'agit du musée de la Forêt, à La Faisanderie, en forêt de Sénart (commune d'Etiolles).

POISSON (Georges), *Tel était Fautrier*, dans *Jardin des Arts*, n° 210, mai 1972, p. 69-71.

Fautrier a vécu ses dernières années à Châtenay-Malabry. Une partie de ses œuvres, "Les Otages", se trouvent au Musée de l'Ile-de-France à Sceaux.

Quand un préfet veut vivre avec son temps, dans *Maison française*, juin 1972, p. 122-129.

Description de l'hôtel de la préfecture à Evry.

ROCHER (J.-P.), *Les séjours de Davoùt à Savigny-sur-Orge*, dans *L'Echo d'Auxerre*, 1970, n° 89, p. 19-22.

SACCHI (Charles), *Gisements disparus du sud de la région parisienne*, dans *B.S.P.F., c.r.s.m.*, t. LXIX, janvier 1972, p. 18-24.

Etudie les gisements du Petit-Clamart (Hauts-de-Seine), de la forêt de Versailles (Yvelines) et de la forêt de Verrières (Essonne).

Saint-Arnoult-en-Yvelines, dans *Sites et Monuments*, n° 58.

Village menacé: projets de canalisation de la rivière, élargissement des rues, parking.

SCHMIDT (Gerhard), *Drei Pariser Marmorbildhauer des 14. Jahrhunderts*, dans *Wiener Jahrbuch für Kunstgeschichte*, XXIV, 1971, p. 161-177, 1 fig. + 29 fig. h.t.

Parmi les trois sculpteurs étudiés se trouve le « maître du comte Haymon de Corbeil » auteur du gisant de la cathédrale Saint-Spire qui aurait été réalisé vers 1330-1340.

SERULLAZ (M. et A.), *Dessins inédits de Delacroix pour la "Liberté guidant le peuple"*, dans *Revue de l'art*, n° 14, hiver 1971.

SOLLE (Henriette), *Commercialisation des produits agricoles et transports ruraux dans le Gâtinais*, dans *Acta geographica*, oct.-déc. 1971, p. 257.

Les conditions de la commercialisation (naturelles et historiques); les grandes régions agricoles du Gâtinais; la commercialisation; les transports; cartes très intéressantes.

TANGUY (Bernard), *Un nom celtique de la forêt dans la toponymie de la France; le gaulois "Ceton" et ses dérivés*, dans *Bulletin philologique et historique du C.T.H.S.*, 1968. Actes du congrès des sociétés savantes tenu à Tours, vol. II, p. 445-453.

L'auteur propose comme étymologie d'Oncy-sur-Ecole « Onno-cet-on » : « le bois de frênes ».

THOMAS (A.), *Notre commune: Montrouge, ancêtre du XIV^e arrondissement, de 1785 à 1860*, dans *Revue d'histoire du XIV^e arrondissement de Paris*, 1971, n° 16, p. 17-26.

TUGNY (Anne de), *Delacroix et le fauvisme*, dans *La Galerie* (Milan - Paris), 1971, n° 106, p. 34-37.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a publié, en 1972, le tome XX, année 1969, de ses *Mémoires*. Plusieurs importantes études intéressent notre région: p. 7-48, Michel ROBLIN, *Les origines rurales du XIII^e arrondissement de Paris*; p. 49-64, Myriam YARDENI, *Le mythe de Paris comme élément de propagande à l'époque de la Ligue*; p. 65-126, Hiroyuki NINOMIYA, *Un cadre de vie rurale au XVII^e et XVIII^e s. : la seigneurie de Fleury-en-Bière*; p. 127-274, Guy CLOUET d'ORVAL, *Les anciennes inscriptions des noms de rues de Paris*; p. 275-278, Michel GALLET, *Jacques-Denis Antoine, architecte de l'hôtel de Saint-Prest, 28, rue des Saints-Pères*.

La Fédération a également distribué le n° 6 (1969) de son *Bulletin* qui comporte la bibliographie de la région parisienne de 1965.

La Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne a distribué, en 1972, quatre numéros de ses *Etudes de la région parisienne*. Dans le n° 32, d'octobre 1971, nous avons relevé, p. 22-38, Vincent TABBAGH, *Une société rurale de la région parisienne à la fin du XV^e s.: Brunoy, 1479 - 1491* (suite), et dans le n° 33 de janvier 1972, p. 19-30, la fin de cette étude.

Parmi les bulletins de la Fédération folklorique d'Île-de-France sortis cette année, le numéro 14 (été 1971), nous apporte un article de Paul GACHE, *L'appellation "en France" dans le nom de plusieurs localités*, qui comporte un passage relatif au Hurepoix (p. 329-336).

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne a publié, en 1972, quatre de ses *Cahiers* : Le n° 26 (1^{er} trimestre 1972) est tout entier consacré aux transports. Le n° 27 (2^e trimestre) s'intéresse plus particulièrement aux espaces verts en région parisienne; à l'environnement et la vie quotidienne des citadins et à la technologie nouvelle des transports. Le n° 28 (septembre 1972) est une étude globale de transport de la région parisienne. Le n° 29 (octobre 1972) est une contribution à la carte hospitalière de la région parisienne.

Cet Institut publie également un bulletin d'information. Trois numéros ont été distribués: le n° 5 était consacré aux espaces verts, le n° 6 à l'environnement et à la pollution, le n° 7 au VI^e plan.

La direction des Antiquités préhistoriques de la région parisienne publie un bulletin d'information. Le premier numéro est daté de juin 1972.

Nous avons omis en son temps de mentionner la sortie du dernier *Bulletin de la commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise* (volume LX, années 1968 - 1969). Imprimé en 1970.

Il comporte plusieurs articles intéressant la région : p. 7-26, ZUBER (François), *Inventaire des découvertes récentes dans la région de Rambouillet pour la période gallo-romaine*; p. 43-52, GUILLOT (Michel), *L'église et le pèlerinage de sainte Julienne au Val-Saint-Germain*; p. 83-84, HOUTH (Emile), *Inscription de l'église de Verrières-le-Buisson*.

L'Echo des Vallées, organe de l'Association pour la protection des vallées de l'Essonne, a donné, dans son n° 4 de mars, un article de A. MANTEL, sur *Le château de l'Epine à Itteville*.

Parmi les bulletins distribués par la Banque industrielle et commerciale du Sud de Paris, intitulés *L'Observateur commercial et financier*, nous avons remarqué cette année, dans le n° 1 (janvier): *Morançis an I* (installation du nouveau siège administratif de la Banque); dans le n° 4 (avril): *Croquis de notre région: Vitry-sur-Seine*; dans n° 9 (novembre): *Ivry-sur-Seine, une ville à la conquête d'elle-même*; enfin dans le n° 10 (décembre): *Un habitant de Sceaux [Pierre-François Palloy] sous la Révolution*.

Le groupe d'archéologie du Centre culturel de la vallée de la Juine a poursuivi la distribution de son petit journal intitulé *Les Compagnons du G.A.L.* Les principaux articles parus sont les suivants: dans le n° 10 (printemps 1972), R. MOURET, *Les roches gravées* (suite), (le trou du Sarrazin à Villeneuve-sur-Auvers); A. SUEUR, *Fouilles dans l'église de Lardy en 1970* (voir notre bulletin 1970, p. 111-112); G. PIAT, *Le folklore du Hurepoix*, et R. MOURET, *Une écriture préhistorique à Janville-sur-Juine* (suite); dans le numéro spécial (été 1972), *Découverte d'une grotte à gravures, dite "Le Trou Martin"*, à Auvers-Saint-Georges, par R. MOURET, et dans le numéro de l'automne 1972, *Promenade dans Lardy [vers 1830], d'après les notes de Frédéric CHERON*; Michel NOEL, *Fouille de Saclas*; M^{me} ELSÉN, *Aperçu sur l'histoire de Janville* (suite), et Alain SUEUR, *Chantier préhistorique à Etiolles* (c.r. d'un jeune fouilleur).

La Société d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne n'a rien publié en 1972, mais une nouvelle revue a vu le jour dans ce département: *Images du Val-de-Marne*, éditée par l'Association géographique d'études et de recherches sur le Val-de-Marne (A G E R 94, 25, rue du 11-Novembre-1918, 94700 Maisons-Alfort).

La Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française a publié, en 1971, sa revue n° 2 de 1969-1970, dans laquelle nous avons relevé: Philippe VARAIGNE, *Justice royale et justice ecclésiastique au XVIII^e s.* [jugement du

curé d'Ormesson] ; Raymond KLEIN, *La paroisse de Villiers-sur-Marne sous l'Ancien Régime* ; Louis MARECHAL, *A la découverte de notre ville : les rues de Villiers*, enfin, *Au Plessis-Lalande pendant le siècle de Paris*.

Dans le bulletin intérieur du Cercle d'études savantes, artistiques... de Villeneuve-le-Roi, ont paru : n° 1 : Yves SOULINGEAS, *Ablon à travers les siècles* (suite) ; Paul CSERY, *La guerre de 1870-1871* (suite et fin) et *La Commune à Villeneuve* ; n° 2 : *Le Val-de-Marne*, par Max REGNIER.

Le bulletin de la Société historique de Saint-Arnoult, n° 18 de mars 1972, est consacré à l'église de Saint-Arnoult, et le n° 19-20-21 est une histoire de ce village par l'abbé LECHAUGUETTE.

La Société des Amis de Meudon a publié ses numéros 121 à 128 (années 1970, 1971, 1972), tous consacrés à Meudon et à ses environs proches. Citons tout particulièrement dans le n° 122, *Préhistoire* [Verrières-le-Buisson], par Serge PINSON et Ch. SACCHI ; dans le n° 123, *Une station préhistorique tardenoisienne en forêt de Verrières*, par les mêmes auteurs, et dans le n° 127, par Jacqueline DEGROS, *La préhistoire au musée de Meudon* (collection Laville, de Villejuif, L'Hayles-Roses, Villeneuve - Saint - Georges, Billancourt, Arcueil : trouvailles de Meudon. Fouilles Pinson - Sacchi à Verrières-le-Buisson).

Quant à la Société des Amis du Musée de l'Ile-de-France à Sceaux, elle a distribué son bulletin n° 7 ; nous y avons relevé : *Le "candidat humain"* [Adolphe Bertion], par G. POISSON.

De nombreux bulletins municipaux ont réservé plusieurs pages à des articles historiques. Nous citerons les plus originaux : le bulletin officiel municipal d'Athis-Mons a publié un *Aperçu historique*, par Jean-Marc MORICEAU (4^e trimestre 1972) ; la revue officielle municipale de Boussy-Saint-Antoine a donné la suite de *Un village... une ville*, de M. REVEL (n° 15 de février, n° 16 de juin, n° 17 de novembre) ; le bulletin d'information municipale d'Egly (n° 2 de juin) a reproduit une note de Georges COURTY retrouvée dans les archives

municipales, intitulée *Egly près Arpajon et son passé*; celui d'Épinay-sous-Sénart (n° 14 de novembre), sous le titre *Notes d'histoire locale*, parle des élections municipales du 6 février 1790; celui d'Étampes a donné, dans le n° 13 de juin, un texte de J.-M. PEROUSE DE MONTCLOS, sur *L'inventaire général des richesses artistiques du canton d'Étampes*, et deux articles intitulés *La ville s'enrichit d'œuvres d'art* et *Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire*. Le bulletin d'Etréchy est particulièrement riche cette année en articles historiques: nous trouvons, dans les n°s 4 et 5 de février et avril, R. JOSSE, *La côte de la fable est-elle voisine d'Etréchy ?* dans le n° 6 de juin, R. JOSSE, *Les notaires d'Etréchy*, et *Promenons-nous dans Etréchy*, par Michel BILLARD (rue Saint-Vincent, cavalcade de 1890); enfin, dans le n° 7 de novembre, R. JOSSE, *A Etréchy avant la Révolution, apports extérieurs de population*; Michel BILLARD, *Quand nos aïeux fêtaient la Saint-Vincent*, et Bertrand THIERRY, *Le sous-sol d'Etréchy*. Celui d'Evry est également intéressant; nous avons relevé dans le n° 14 de janvier, J. BROISE, *Un grognard vantard* [Jacques Lecuier]; dans le n° 15 d'avril, J. BROISE, *Le bonhomme en pierre*, et L. BORDAT, *Aguado et son château*; dans le n° 16 d'octobre, L. BORDAT, *Evry et ses habitants* [le nom d'Evry], et dans le n° 17 de décembre, J. BROISE, *Evry sous la Révolution*.

Le bulletin d'information municipale de Lardy, dans son n° 1 d'avril, a publié un résumé historique de M^{lle} G. PIAT, intitulé *Lardy*. La revue d'information municipale de Méréville, n° 8, est particulièrement intéressante avec: p. 6-7, *Un potard pas comme les autres*, de Jean-Louis BORY; p. 8-9, *Deux tableaux, un poème 1806-1817*, par M^{me} A. SAINARD (naufrage des frères de Laborde); p. 10-11, *Les rues de Méréville*, par Jean CAUSSANEL; p. 25, *Fouilles au lieu dit "Le Creux de la Borne"*, à Saclas, par Michel NOEL; p. 27, photographies d'outils de silex trouvés dans le canton de Méréville; p. 28, *La halle de Méréville a 460 ans. L'Essor du canton de Montlhéry* a donné, dans son n° 4 de mai: *Manifestations pour le centenaire de Paul Fort, Les noms de rues de Montlhéry*, par A. JOUANEN, et *Longpont*, par N. PAYEN; dans son n° 5 de septembre: *Linat ancien*, par N. PAYEN; *Suite des noms de rues de Montlhéry*, et dans son n° 6 de décembre: *La suite des noms de rues de Montlhéry* et *La commanderie templière du Déluge*, par N. PAYEN. Dans *Palaiseau Progrès*, bulletin du club palaisien d'étude et d'information, nous avons trouvé, en octobre et novembre 1971: QUIOT, *Histoire de Joseph Bara*.

Dans le bulletin municipal d'information de Quincy-sous-Sénart, M. LAHAYE a poursuivi la publication de: *En fouillant dans nos greniers* (janvier, juin et novembre). Enfin, dans celui de Vert-le-Petit, nous avons relevé une *Histoire des marais communaux* (n° 7 de février).

Les bulletins paroissiaux sont également nombreux à s'intéresser au passé: *Le Circuit* de Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, etc., publie conjointement: *Fille d'émigré* [Elisabeth-Charlotte-Amable de Ballainvilliers], par G. LENOTRE, et *L'histoire de Marcoussis*, par H. GERMAIN. *En Equipe* de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart a donné plusieurs articles de MM. LAHAYE, CURTAT et GAUTIER relatifs au Val d'Yerres (Quincy-Boussy-Epinay) et à Talma. Dans *Le Messager de Bures-sur-Yvette*, nous avons relevé *Le cimetière, l'église, les sépultures de Bures* (n° 162 de novembre). Dans *Cités Nouvelles*, bulletin d'Evry-Corbeil, ont paru des notes sur l'église d'Evry et sur les travaux de réfection de St-Etienne d'Essonnes (février-mars). *Le Trait d'Union de Dourdan* a publié, en 1971 et 1972, plusieurs articles historiques sur St-Sulpice de Favières et sur Dourdan (les orgues de St-Germain, la société musicale, le prieuré de l'Ouye, l'hospice). Dans le *Journal de Draveil* de décembre, René FONTAINE a rappelé l'histoire du château de Mousseaux. *Nos Clochers* de la région de Limours a donné, dans son n° 154 de novembre, des notes sur les églises des Molières, de Boullay-les-Troux, Saint-Jean-de-Beauregard et Gometz-le-Châtel, et dans son n° 155 de décembre, *Les origines de la commune de Saint-Jean-de-Beauregard*. Dans *L'Ensemble* du doyenné de Méréville, nous avons trouvé, dans les n°s 105 et 106 d'octobre et novembre, une étude sur *Les sœurs de Saint-Paul de Chartres à Angerville, 1835-1972*. Dans *Chronique d'Orsay*, nous avons relevé plusieurs articles intéressants de Jacques VERLIAC (le comte d'Orsay, l'inauguration du Temple de la Gloire, la RN 20, les origines d'Orsay). M. GOUJON a poursuivi, dans *Grain d'Orge* de Savigny, son étude sur *Le domaine de Grandvaux*, et dans le n° 37 de décembre, a commencé l'histoire des noms de rue.

Pour terminer, voici quelques articles parus dans des revues diverses : M^{me} BAUTRAIT, *La guerre de 1870-1871 et Les écoles 1642-1870*, dans *Bulletin des parents d'élèves des écoles publiques de Chilly-Mazarin*; F. CARRIVE, *La Bièvre, hier, aujourd'hui et demain*, dans *Nouvelles de la vallée de la*

Bièvre, bulletin du syndicat intercommunal d'études... de la vallée, n° 1, juin 1972, p. 2; Michel BILLARD, *Le peintre des ruines* [Hubert Robert, à propos de son grand tableau du musée d'Etampes], *Le musée municipal d'Etampes, L'hôtel de ville d'Etampes, Histoire du lycée d'Etampes, L'inventaire des richesses artistiques au lycée d'Etampes, Expositions archéologiques en Essonne, Archéologie aérienne en Ile-de-France*, dans *Bulletin du club de l'antiquité classique du lycée d'Etampes* (nos 3, 4, 5 et 6 de 1969 et 1970), et du même auteur dans la revue mensuelle *Le Chœur* (39, boulevard Saint-Germain, Paris), n° 225 du 15 novembre 1967, *En visite chez Philippe Lejeune, artiste étampois*.

TRAVAUX EN COURS

BAILLY (Roger), *Les moulins de la vallée de l'Essonne*.

BELIN (Michel), *Marolles-en-Hurepoix*.

BERNO (M^{lle} S.), *Les rapports entre propriétaires fonciers et détenteurs de capitaux dans la région parisienne de 1920 à 1935* (mémoire de maîtrise).

BRISSONNET (M^{lle}), *Les exploitations agricoles dans la vallée de l'Orge* (mémoire de maîtrise de géographie).

DELEVAQUE (M.), *Les problèmes posés par la ville nouvelle d'Evry* (diplôme de sciences économiques).

FUCHS (Hélène), *Histoire de Draveil*.

HUSSON (M^{lle} J.), *Massy au XVIII^e siècle* (mémoire de maîtrise).

LAHAYE (Maurice), *L'abbaye royale de Notre-Dame de Jarcy*.
Ouvrage qui paraîtra en 1973. Souscription chez l'auteur au prix de 12 F.

MARTEL (M^{lle} A.), *Viry - Châtillon pendant la Révolution* (mémoire de maîtrise).

SCHUKER (M^{lle} H.), *Charles-Paul Hurault de l'Hôpital, seigneur de Bélesbat* (thèse de doctorat de l'Université de Bonn).

TREMBLAY (M.-Claude), *Le bassin versant de l'Yvette et de ses affluents* (mémoire de maîtrise de géographie).

CHRONIQUE

Les « Amis de Sénart »

Les réunions de cette association ont été moins nombreuses cette année à cause d'un accident de santé de sa présidente, M^{me} Hélène Fuchs. Nous ne pouvons citer qu'une conférence-récital, le 28 mai, sur le thème: *A Champrosay en 1886; matinée musicale chez Alphonse Daudet.*

Associations de défense de l'environnement

Les associations de défense se multiplient dans la région et nous ne pouvons les citer toutes. Mais nous tenons à signaler que s'est créée cette année une Union des associations de défense de l'Essonne, dont le siège social est la mairie de Ballancourt-sur-Essonne. Groupant en son sein des associations et des municipalités, elle aura les moyens financiers nécessaires pour mener une action efficace dans le département.

Circonscriptions administratives

Par décret du 7 décembre 1972, les limites territoriales de Brunoy (Essonne) et de Villecresnes (Val-de-Marne) sont modifiées à la suite d'un échange de terrains entre ces deux villes. Les limites des cantons de Brunoy et de Villecresnes, des arrondissements d'Evry et de Créteil, des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne sont modifiées de la même façon.

Par décret n° 72-1209 du 27 décembre 1972, paru au *J.O.* du 29 décembre 1972 (p. 13 749), a été créé dans le Val-de-Marne l'arrondissement de L'Hay-les-Roses; il comprend les cantons de L'Hay-les-Roses, Cachan, Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre et Thiais.

Exposition Delacroix

La Société des Amis d'Eugène Delacroix a organisé cette année, au Musée Delacroix, une exposition consacrée à *Delacroix et le fantastique*. Cl. Roger-Marx en a rendu compte dans *Le Figaro* du 13 mai.

Monuments historiques

Ont été inscrits à l'inventaire des sites :

— La vallée de la Remarde (arrêté du 16 février) qui intéresse les communes d'Angervilliers, Breuillet, Breux, Dourdan, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Le Val-Saint-Germain, dans l'Essonne, et Bonnelles, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult, Sonchamp, en Yvelines.

— L'ensemble formé par le Pavillon Choiseul, Le Benoist-Préau, l'abbaye et l'institut Saint-Clément, l'église Saint-Denis à Viry-Châtillon (arrêté du 18 décembre).

— L'ensemble formé sur les communes d'Oncy et Milly par le château de la Bonde et son parc, la maison de Jean Cocteau et l'église (arrêté du 20 décembre 1972).

L'arrêté du 16 juin 1971 inscrivant la vallée de la Bièvres a été remplacé par l'arrêté du 4 mai 1972 étendant l'inscription précédente et y englobant les étangs de Saclay.

A été classé Monument historique :

— La grotte ornée dite "Le Trou du Sarrazin", à Ville-neuve-sur-Auvers (arrêté du 18 décembre).

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques :

— la ferme de Seignelay à Crosne (arrêté du 28 janvier);

— l'église de Verrières-le-Buisson (sauf clocher, tympan du portail et sacristie) (arrêté du 31 janvier);

— le vieux pont sur l'Yerres de Boussy-Saint-Antoine, dit de la Dame Blanche (arrêté du 20 juillet);

— l'église de Mondeville (arrêté du 28 juillet);

— le château de Saudreville à Villeconin (arrêté du 5 décembre).

A été classé Monument historique l'objet d'art suivant :

— Lutrin en bois sculpté du XVIII^e siècle de l'église de Milly-la-Forêt (arrêté du 20 septembre).

Notes d'histoire littéraire et artistique

Bernardin de Saint-Pierre écrit vers 1785 une lettre très spirituelle à une jeune fille suisse qui lui a proposé sa main (libr. Charavay, juin, cat. 745), et le 6 mars 1810, annonce à Le Danois qu'il se rendra à son invitation (libr. de l'Abbaye, cat. 207). Deux de ses manuscrits autographes, intitulés: *Droits de l'homme* et *Relation de Paris*, ont été vendus par la librairie Charavay (mars, cat. 744).

Boïeldieu remercie Horace Vernet d'un envoi de tabac (libr. de l'Abbaye, mai, cat. 209).

Une lettre de Francis Carco du 15 novembre 1937 relative à Jean-Pierre Quint a été proposée par la librairie Tausky (automne, cat. 110).

Onze lettres de jeunesse adressées par Jean Cocteau à André Paysan ont été vendues à l'Hôtel Drouot le 5 juin. Par ailleurs, une très importante correspondance de ce poète, accompagnée de dessins provenant de la collection Steegmuller, a été vendue dans le même lieu le 15 décembre.

De nombreux autographes de cet écrivain ont été proposés par divers libraires: lettres à Misia Sert de mai et juin 1922; lettre écrite de Lunel le 5 décembre 1935 (libr. de l'Abbaye, cat. 208, 210, 211); lettre à une femme d'ambassadeur de novembre et de décembre 1941 au sujet d'une pièce qu'il vient de reprendre (libr. Charavay, cat. 746 et 747); lettre à son ami Pierre à qui il offre un livre, du 22 février 1951 (libr. Tausky, automne, cat. 110). Enfin, trois pages manuscrites sur Boris Vian et sur l'esthétique ont été vendues par la librairie de l'Abbaye (cat. 205 et 211).

Alphonse Daudet écrit à son ami Georges à propos de la vente de son roman *Fromont jeune et Risler aîné* (libr. de l'Abbaye, février, n° 213), et par une carte de visite fait savoir qu'il désire la Légion d'honneur (Tausky, automne, n° 110).

Neuf lettres de sa veuve à Georges Goyau et à sa femme, de 1903 à 1913, traitent de littérature ou d'affaires familiales, telles que le divorce de sa fille (H. Saffroy, septembre, n° 80).

Des lettres adressées à Julia Daudet par l'avocat Henri-Robert en 1913-1914, et par Reynaldo Hahn, ont été vendues par la librairie H. Saffroy (septembre, n° 80). Une lettre d'excuse de Marcel Proust à la même vers 1915 a été proposée par la librairie de l'Abbaye (cat. 206).

Une lettre de Delacroix relative à sa candidature à l'Institut, datée du 28 décembre 1856, provenant de la collection Henri Ledoux, a été vendue à l'Hôtel Drouot les 14 et 15 décembre. Une autre, adressée à une dame pour s'excuser, a été proposée par la librairie Charavay (décembre, n° 747).

Un texte de ce peintre, en anglais, avec corrections, accompagnant un dessin à la plume, des alentours de 1819, a été mis en vente par la librairie de l'Abbaye (cat. 207).

Maurice Denis, au nom de la Société des Amis de Delacroix, remercie Wildenstein d'avoir bien voulu ouvrir ses salles à l'exposition des débuts de l'Impressionnisme, au bénéfice de cette association, le 23 juin 1937 (*idem*, cat. 208).

Dans une lettre au comte de Pioger, datée du 15 mai 1778, Florian parle d'une entrevue ratée entre le comte de Penthièvre et Voltaire et fait allusion à leur cercle littéraire dit " le Jardin " (libr. Charavay, octobre, cat. 746).

Paul Fort envoie à un ami, le 29 janvier 1907, le texte de présentation du livre II des *Ballades françaises* qu'il veut « triste à mort » (libr. de l'Abbaye, avril, cat. 208); en 1923, il remercie l'acteur Silvain de consentir à réciter plusieurs de ses poèmes (libr. H. Saffroy, septembre, cat. 80); enfin, il recommande son ami, le poète Guy-Charles Cros, qui désire une bourse de voyage (*idem*, mars, cat. 78).

Dans une lettre adressée à Claude Terrasse, le 18 avril 1801, Alfred Jarry explique qu'il arrive de sa maison du Courdray-Montceaux et qu'il est furieux d'avoir oublié la répétition de Franc Nohain (libr. Charavay, juin, cat. 745).

Plusieurs lettres de Nadar sont passées en vente cette année: la première datée de 1859 à Lemarquand à qui il offre une épreuve de son Panthéon (Tausky, automne, cat. 110); la seconde, du 10 mai 1860, à propos de travaux à faire chez lui (Saffroy, novembre, cat. 81); trois autres à des amis sur des questions diverses (Charavay, octobre, cat. 746); une sixième très intéressante par laquelle il annonce sa décision de vendre l'Ermitage de Sénart, qu'il décrit minutieusement (l'Abbaye, cat. 211); les deux dernières écrites de Marseille en 1901 et 1902, à propos de ses relations avec les ecclésiastiques locaux (*idem*, cat. 207).

Juliette Récamier invite M^{me} de Ménars à venir « à la Vallée » (Charavay, décembre, cat. 747).

Un manuscrit de Regnard, comprenant des notes, des anecdotes, des réflexions en français et en latin, a été vendu par la librairie de l'Abbaye (mai, cat. 210).

Une très intéressante lettre de Restif de la Bretonne à Grimod de La Reynière, et une autre de sa fille au même où ils parlent de leurs ennuis domestiques et de littérature, ont été proposées par la librairie de l'Abbaye (cat. 211). Un complément manuscrit à un projet de contrat entre cet écrivain et un nommé Belin a été mis en vente par la librairie Charavay (décembre, cat. 747).

Alfred de Vigny se plaint, le 10 juillet 1849, qu'on ait repris au Gymnase une petite comédie écrite en 1833 sans attendre son autorisation. Rose Chéri en était l'interprète (libr. de l'Abbaye, janvier, cat. 205).

Vingt-deux lettres et un manuscrit de Francisque Sarcey ont été proposés par la même maison (avril, cat. 208).

Un billet autographe d'Erik Satie a été vendu à l'Hôtel Drouot, les 14-15 décembre.

A la même vente, ont été proposées une lettre de Talma à sa première femme Julie Careau et une mainlevée de saisie sur sa maison habitée par Joséphine Bonaparte, du 17 septembre 1797.

Boussy-Saint-Antoine

Une intéressante soirée d'histoire locale a été organisée, le 8 octobre 1972, à " La Ferme " par plusieurs de nos confrères, historiens de la vallée de l'Yerres: M. Coubard, maire de Boussy, et le docteur Gautier, auxquels s'était joint M. Plancke de Brie-Comte-Robert. On y entendit deux conférences: Dubois-Corneau et le musée de Brunoy par le docteur Gautier, et l'histoire de Brie-Comte-Robert par R.-C. Plancke, et on admira deux montages photographiques: l'Yerres par G. Coubard, et Talma par le docteur Gautier, G. Manier et J.-C. Rivet.

Châtenay-Malabry

La Vallée-aux-Loups vient d'être restaurée. L'enduit a été refait dans l'exacte couleur vieux rose que connut Chateaubriand. Le portail grec, l'orangerie et la chapelle ont été remis en état.

Réalisée au titre du 1 %, une œuvre de Boyan a été inaugurée, le 14 octobre, à la cité scolaire. Il s'agit d'une sculpture en étain sur noyau de polyuréthane de 3 m de haut : "Les hommes et les machines".

Corbeil-Essonnes

Le programme du cours d'histoire de l'art, donné au conservatoire municipal par M^{me} Cavel-Manoncourt pour 1972-1973, est le suivant :

Mercredi soir :

19 h à 20 h : La Renaissance en France: les châteaux de la Loire, période baroque Louis XIII. Le classicisme et Versailles (architecture, sculpture, peinture, décoration).

20 h à 21 h : La peinture moderne, début du xx^e s.. (Picasso). Du Cubisme à l'art abstrait.

Jedi soir :

18 h 30 à 19 h 30 : La Renaissance carolingienne, Art roman, Art gothique.

19 h 30 à 20 h 30 : La peinture du xix^e s., arts graphiques: l'affiche. De David aux Impressionnistes (inclus).

20 h 30 à 21 h 30 : La peinture du xvi^e s. au xviii^e s. Ecoles étrangères: Espagne, Flandre, Hollande, Allemagne et Angleterre.

Tout l'intérieur de la nef de la cathédrale Saint-Spire est maintenant restauré; le monument a retrouvé sa pureté et sa blancheur primitives. Pour dégager le bel arc entre la nef et le porche, l'orgue va être remis à sa place initiale sous le clocher. Pour conserver toute sa vigueur, l'instrument dont la restauration est commencée sera renforcé. La dépense est considérablement accrue; la somme réunie à ce jour (88 000 F) est très insuffisante. Nous demandons aux amis de l'orgue et

à tous ceux qui s'intéressent à la cathédrale Saint-Spire d'envoyer leur souscription au Syndicat d'Initiative de Corbeil-Essonnes, place Vaillant-Couturier.

Etiolles

Le pavillon de la Faisanderie, en forêt de Sénart, construit par Chalgrin, a été restauré en 1971 et un symposium de sculpture en plein air a été organisé autour du bâtiment, en octobre 1971 pour la première fois et repris en octobre 1972.

Cinq à dix sculpteurs choisis par concours réalisent chaque année, aux frais de l'Office national des forêts, une œuvre qui reste sur place et qui peut être visitée.

La Ferté-Alais

Les "Nocturnes musicaux", présentés depuis deux ans dans l'église de La Ferté-Alais, font la joie des mélomanes. M^{me} Carnot préside avec compétence cette association qui propose des concerts de grande qualité et très variés. La décoration de l'église est toujours réalisée avec beaucoup de goût.

Palaiseau

MM. Cattant et Bartholi, qui depuis quelques années dégagent une très belle cave, prospectent les environs ou dirigent un sauvetage sur le plateau, viennent de créer le groupe de recherches archéologiques de Palaiseau (G R A P) qui a été déclaré le 17 décembre (J.O. du 4 janvier 1973).

Sceaux

Au Musée de l'Île-de-France a eu lieu, comme chaque année, une saison musicale d'été dans l'orangerie du château dont le concert inaugural a été donné le 29 juin.

Les Amis du Musée ont visité, le 27 mai, la maison que l'architecte Victor Baltard se fit construire à Sceaux et où il vécut une partie de sa vie (26, rue Bertron).

Valpuseaux

Les habitants de ce village ont formé une association: "Les Amis de la chapelle Saint-Vincent de Paul", pour sauvegarder et entretenir la petite chapelle que fréquenta ce saint personnage.

Étalles

La paroisse de la Trinité, en l'église de la Trinité, construit par l'abbé de la Trinité en 1871 et un sculpteur de sculpture en plein air a été organisée autour du bâtiment en octobre 1971 pour la première fois et depuis en octobre 1972. C'est à dix sculpteurs choisis par concours qu'il faut que année aux frais de l'Office national des forêts, une œuvre qui reste sur place et qui peut être visitée.

La Ferté-Aleix

Les "Nocturnes musicales", présentées depuis deux ans dans l'église de La Ferté-Aleix, font la joie des mélomanes. Elles sont présidées avec compétence cette association qui propose des concerts de grande qualité et très variés. La décoration de l'église est toujours réalisée avec beaucoup de goût.

Palaiseau

MM. Laffont et Marthou, qui depuis quelques années dirigent une très belle cave, proposent les environs ou dirigent un sauvetage sur le plateau, viennent de créer le groupe de recherches archéologiques de Palaiseau (G.R.A.P.) qui a été déclaré le 17 décembre (A.O. du 4 janvier 1973).

Sceaux

Le Musée de l'Île-de-France a en l'honneur chaque année, une saison musicale l'été dans l'église du château dont le concert inaugural a été donné le 28 juin. Les amis du Musée ont visité le 27 mai la maison que l'architecte Victor Balland se fit construire à Sceaux et en il vécut une partie de sa vie (28 rue de la...

NECROLOGIE

M. le docteur Jacques BARRAULT, décédé le 30 août 1972, était d'une vieille famille parisienne originaire de Tigery. Né le 29 juin 1892 à Bois-Comte-Robert, deuxième d'une famille de dix enfants, il fut médecin à Brunoy de 1921 à 1965. Il s'est intéressé à l'histoire locale et a publié, en 1948, Brunoy, notes historiques et artistiques et dans le bulletin municipal des

Le chanoine André BARRAULT, curé de Verneuil-l'Étang (Seine-et-Marne), président-fondateur des Amis des Monuments et des Sites de Seine-et-Marne, qui consacra une grande partie de sa vie à la recherche historique en Seine-et-Marne, est décédé à Paris, le 5 novembre 1972.

★
★

M. Roger de COUET.

★
★

M^{me} de CREVECŒUR, propriétaire du Petit-Château à Tigery, décédée le 7 novembre 1972.

★
★

M. Roger FOUCHER, de Valenton.

★
★

M^{lle} Laurence GIRAUD, d'Épinay-sur-Orge.

★
★

M^{me} la marquise de MAILLE, née Alette de ROHAN-CHABOT, présidente de la Sauvegarde de l'Art français, auteur de très beaux livres d'archéologie: *Les Monuments de Provins, Les Abbayes cisterciennes, Les origines de Bordeaux*, décédée à Paris, le 19 novembre 1972.

★
★

M. Edouard POIREL, ancien maire de Montlhéry, décédé le 16 juin 1972 à Fontenay-lès-Briis (voir p. 17).

M. Léopold ROMANCER, notaire honoraire à Melun.

★
★★

M. le docteur Jacques SAVARY, décédé le 30 août 1972, était d'une vieille famille briarde originaire de Tigery. Né le 29 juin 1892, à Brie-Comte-Robert, deuxième d'une famille de dix enfants, il fut médecin à Brunoy de 1924 à 1965. Il s'est intéressé à l'histoire locale et a publié, en 1946, *Brunoy, notes historiques et artistiques* et, dans le bulletin municipal, des articles sur les rues de Brunoy de 1960-1961.

★★

M. Marcel TARDY, de Versailles.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^{me} P. CAVAILLER
Secrétaire générale
Archives départementales de l'Essonne
7, rue La Fayette
91100 Corbeil-Essonnes

M. Jean JACQUART
Professeur à l'Université de Picardie
Vice-Président
13, rue Ferdinand-Duval
75004 Paris

M^r André CROS
Trésorier
Notaire, 91100 Corbeil-Essonnes

Cotisation annuelle

{ membre ordinaire : 15 F
 membre bienfaiteur : 25 F minimum

12 F pour MM. les membres du Clergé et de l'Enseignement
Les chèques postaux doivent être libellés à l'ordre de la Société

C.C.P. de la Société : Paris 1508 - 40

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

BULLETINS :

Année 1895 : 1 ^{re} livraison	Année 1909 : 2 ^e livraison
Année 1902 : 1 ^{re} livraison	Année 1910 : 1 ^{re} livraison
Année 1905 : 1 ^{re} livraison	Année 1910 : 2 ^e livraison
Année 1905 : 2 ^e livraison	Année 1911 : 1 ^{re} livraison
Année 1907 : 1 ^{re} livraison	Année 1912 : 2 ^e livraison
Année 1907 : 2 ^e livraison	Année 1913 : 1 ^{re} livraison
Année 1908 : 1 ^{re} livraison	Année 1913 : 2 ^e livraison
Année 1908 : 2 ^e livraison	Année 1914 : unique livraison
Année 1909 : 1 ^{re} livraison	

Année 1944	Année 1960	Année 1968
Année 1946	Année 1963	Année 1969
Année 1947 (1948)	Année 1964	Année 1970
Année 1948 (1951)	Année 1965	Année 1971
Année 1954	Année 1966	Année 1972
Année 1955 (1956)	Année 1967	

Prix : 12 francs chaque livraison;
15 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944)

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

- VI — *Histoire de Saintry*, par E. CREUZET, 1^{re} partie.
- VII — *Promenade en Seine-et-Oise*, par MARTIN-SABON.
- IX — *Album des objets mobiliers classés de Seine-et-Oise*.
- X — *Brunoy*, tome II, par Ch. MOTTHEAU.

Prix: 35 francs.



Nous disposons également d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

n° 1, octobre 1947,	prix	2,50 F
n° 2, janvier 1948,	prix	2,50 F
n° 3, avril 1948,	prix	2,50 F
n° 4, juillet 1948,	prix	2,50 F
n° 5, décembre 1948,	prix	2,50 F
n° 6, année 1949,	prix	15,00 F
n° 7, année 1950,	prix	15,00 F
Collection complète,	prix	40,00 F